

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 31 août 1943
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL
TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361
SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELair 3361
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 3361

M. Churchill parle au monde de la citadelle de Québec

Devant une tombe

J.-M. Godfrey, la crise scolaire ontarienne et la "Unity League"

Souvenirs des luttes pour la liberté

Une brève dépêche annonce la mort de M. J.-M. Godfrey, ancien magistrat, ancien haut fonctionnaire ontarien. Elle ajoute qu'à raison de son rôle dans les relations entre les races, M. Godfrey avait été fait docteur honoris causa de l'Université d'Ottawa. C'est par ce trait de sa carrière surtout que M. Godfrey vivra dans l'histoire de notre pays.

M. Godfrey fut président de la Unity League, le groupe d'Anglo-Ontariens protestants qui, aux dernières heures de la crise scolaire, vint à la rescousse de la minorité franco-catholique. La Unity League, encore qu'il se soit efforcé à dissimuler son rôle dans toute cette affaire, fut une large mesure l'oeuvre du regrettable sénateur Belcourt. Très répandu dans les milieux anglophones, on ne peut méconnaître par de longues et fréquentes relations, ses coteries de langue anglaise, convaincu qu'on ne pouvait aboutir à des résultats heureux et définitifs qu'avec leur concours, M. Belcourt se donna beaucoup de peine pour la conquête d'une partie, tout au moins, de l'élite anglo-ontarienne. Il ne se contenta pas de multiplier les conférences publiques, il prodigua les démarches et les lettres personnelles. Un par un, il fit le siège de la plupart de ceux qui devaient diriger la Unity League.

Dit ceci n'est point diminuer le mérite de ces hommes de coeur. La part qu'ils ont prise à la campagne montre qu'ils étaient leur courage et leur bonne volonté; et nous ne saurions jamais leur rendre leur gratitude. Mais, dans la majorité des cas — et c'était tout naturel —, il fallait pour qu'ils s'engagent à fond qu'un Canadien français de grande classe, renseigné, leur expliquât par le menu un programme, leur montrât les buts, les buts, les buts. C'est fut le rôle et l'un des mérites de M. Belcourt. Ils laissent intacts le rôle et le mérite de ses compagnons d'armes de langue anglaise.

C'est par la mission de bonne entente, qui fit il y a une vingtaine d'années quelque bruit, que M. Godfrey fut d'abord connu dans notre province. Les anciens se souviennent de ce groupe d'Anglo-Ontariens qui, à l'heure où la crise scolaire ontarienne était particulièrement aiguë, visita les principales villes de notre province. Les délégués, parmi lesquels il y avait M. Godfrey, le journaliste Arthur Hawkes, des hommes d'affaires, etc., furent fort aimablement reçus un peu partout. On donna des banquets en leur honneur, on but avec eux à la coupe d'amour, on échangea des paroles aimables, et tout en serait peut-être resté là, — comme ce fut tant de fois le cas. Mais, à la dernière heure, un incident se produisit dont l'on ne parla point ou guère dans la presse, qui ouvrit aux visiteurs ontariens des perspectives nouvelles, inattendues, semblables à un ciel bleu, et orienta en particulier, croyons-nous, l'activité publique subséquente de M. J.-M. Godfrey.

La veille ou l'avant-veille de leur départ, certains des visiteurs rencontrèrent un Canadien français très connu dans le monde des chemins de fer, patriote ardent. — Qu'étes-vous venus faire dans notre province? leur dit celui-ci. — Mais travailler au rétablissement de la paix? — Qui avez-vous vu? — Avez-vous vu Bourassa, Lamarche? — Non. — Eh! bien, avec qui alors comptez-vous faire la paix? Avec ceux qui se battent ou avec ceux qui ne se battent point?

Les Ontariens ne demandaient pas mieux que de rencontrer Bourassa. Lamarche et leurs amis; mais le temps pressait. Rendez-vous fut pris autour d'une table pour le soir du départ, qui devait avoir lieu vers dix heures. Pour exposer leur point de vue, les Canadiens français ne disposaient que de deux ou trois heures. Elles furent magnifiquement employées. D'un commun accord, les convives de langue française cédèrent la parole à M. Bourassa, le plus connu, le plus brillant, le plus renseigné d'eux tous, celui qui suscitait la plus vive curiosité, qui, de toute façon, avait le plus de chances d'être écouté.

Je ne crois pas qu'aucun de ceux qui ont assisté à cette scène l'oublie jamais.

Il y a plusieurs Bourassa, et des milliers de gens connaissent le prodigieux orateur dont l'accent, les moindres intonations, les gestes, toute la mimique poussent au maximum le sens des mots, leur impriment des résonances imprévues, suscitent par delà les vocabulaires jetés dans l'air des pensées, des sentiments inexprimés. Ce soir-là, nous entendîmes un autre Bourassa, celui qui, entre deux gorgées de vin ou de café, entre deux bouffées de cigare, sans éclats de voix, sans gestes presque, sur le ton de la plus simple conversation, avec le sourire même, sans que ses partenaires puissent manifester d'apparente irritation, sait dire des choses plus audacieuses, plus directes, que n'en contiennent ses plus virulents discours. Art merveilleux du maître qui sait jouer de toutes les cordes, qui devine et utilise toutes les réactions, qui n'attend rien de sa pensée, mais sait tout faire passer, plus habile peut-être encore devant ce petit mais redoutable auditoire que devant les grandes foules. Songez — c'est invraisemblable, mais vrai — qu'à un moment donné l'orateur — il n'y a pas d'autre terme — put avec tranquillité, comme s'il s'agissait de la chose la plus ordinaire, et sans qu'on lui sautât — métaphoriquement tout au moins — à la figure, dire à ses auditeurs anglais: Il y aurait peut-être moyen de s'entendre avec vous, si ce n'était de votre maudite hypocrisie (if it were not of your damned hypocrisy)...

Non seulement personne ne bondit sous le coup de cravache qui, pour être accompagné d'un sort de sourire, n'en était pas moins un dur coup de cravache, mais l'un des journalistes présents se leva et dit: Bourassa is right... We are past masters in hypocrisy (Bourassa a raison... Nous sommes passés maîtres en hypocrisie).

Ce soir-là, nous dûmes avouer que, si notre champion était aussi habile que hardi, les autres savaient magnifiquement encaisser et que, pourvu qu'on y mette le ton, on peut leur dire presque n'importe quoi. Ce sont des types de belle race.

Mais un autre incident se produisit, qui je raconterai plus tard avec les noms propres et qui projette une singulière lumière sur ce voyage de bonne entente. A la fin du dîner, et comme M. Bourassa avait à peu près fait le tour de la question scolaire, l'un des Ontariens se leva, légèrement ému peut-être par le bon dîner et dit: Que Bourassa se tienne tranquille pendant quelque temps. Paul Lamarche et moi allons régler cette question... Je vais lire le Règlement XVII...

Ainsi, le soir même de leur départ, alors que ces voyageurs de la bonne entente étaient censés être venus chez nous pour aplanir les querelles et résoudre les difficultés nées de ce fameux Règlement XVII, l'un des plus intelligents, et des plus renseignés, parmi les délégués nous confessa tranquillement qu'il n'avait pas encore lu les quatre petites pages autour desquelles on se battait depuis des années, qui étaient à la racine de toute la crise.

Comme quoi, encore une fois, le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Ajoutons, pour être complet et juste, que ce délégué dut tenir sa promesse, car il fut par la suite l'un des plus ardents et des plus dévoués combattants de la Unity League.

Au cours de leur grande et si belle lutte, nos compatriotes de l'Ontario ont trouvé dans les milieux anglo-protestants, comme chez les catholiques de langue anglaise, de puissants et généreux concours.

Nous nous inclinons avec respect devant la dépouille mortelle de l'un de ces bons soldats de la justice et de la liberté.

Omer HEROUX

31-VIII-43

Ces conversions françaises. Ces mariages de guerre postérieurs à un problème de langue et de religion dans nos milieux canadiens-français.

Logis ROBILARD

31-VIII-43

L'actualité

Les étrangers dans la cité

(par Roger Duhamel)

Que Léon Lorrain nous pardonne de lui emprunter le titre de son ouvrage linguistique; il ne s'agit pas ici des mots, mais des hommes. En parcourant l'autre jour ce petit livre instructif et d'une documentation abondante qui s'appelle le Guide parlementaire, un fait nous a frappé: très nombreux sont les députés canadiens qui ne sont pas nés au Canada.

Sans aucun doute ne suffit-il pas d'avoir vu le jour dans notre pays pour nourrir à son endroit des sentiments d'attachement indéfectible. Beaucoup de Canadiens de naissance sont à vrai dire de piètres Canadiens et se conduisent comme s'ils se désintéressaient complètement de notre situation nationale. Par contre, beaucoup d'étrangers venus se fixer chez nous ont prouvé d'un zèle de néophyte et de loyauté à l'égard de la patrie canadienne d'un amour sincère.

Le fait que nous comptons une bonne proportion de nouveaux venus parmi nos législateurs peut néanmoins retarder et rendre plus périlleuse la création d'une union nationale véritable. Ces gens connaissent peu ou mal nos traditions, ils éprouvent une très explicable difficulté à se rattacher à la ligne de notre histoire. Ce qui pour nous s'explique par la continuité et le labeur accumulé des générations antérieures leur paraît souvent un vain préjugé sans fondement dans la réalité. Allez donc demander à un monsieur qui il y a quinze ans habitait l'Europe de réagir et de sentir en Canadien! La métamorphose ethnique est un long processus.

Ainsi, à la Chambre des Communes, sur un total de 245 députés, il y en a au moins 35 qui sont nés en dehors du Canada. Nous disons au moins 35, car le Guide parlementaire n'indique pas le lieu de naissance de tous nos représentants. Douze viennent des États-Unis: John Blackmore (Sublett, Idaho), Joseph W. Burt (Pittsburgh, Kansas), Armand Cloutier (Manchester, N.H.), G.A. Cruickshank (Minot, D.N.), W.K. Esling (Philadelphia, Penn.), Alphonse Fournier (Methuen, Mass.), C.A. Henderson (Pana, Ill.), F.G. Hoblitzell (Rahway, N.J.), C.D. Howe (Walpole, Mass.), C.E. Johnston (Bay Mills, Michigan), S.H. Knowles (Los Angeles, Calif.) et J.Léo-K. Loffmann (Fitchburg, Mass.). Dix-sept sont nés dans les îles Britanniques: G.S. Booth (Worcestershire, Angl.), William Bryce (Lanark, Ecosse), Alan Chambers (Angleterre), M.J. Caldwell (Devon, Angl.), T.C. Douglas (Belfast, Irlande), Robert Fair (Killingham, Ecosse), J.A. Glanville (Dunfermline, Ecosse), E.G. Hansell (Norwich, Angl.), Norman Jones (Londres), Ian Mackenzie (Assynt, Ecosse), J.A. Marshall (Lurgan, Irlande), Daniel McIvor (Lurgan, Irlande), Humphrey Mitchell (Sussex, Angl.), Doris Nielsen (Londres), Thomas Reid (Cambuslang, Ecosse), James Sinclair (Banff, Ecosse) et Grole Stirling (Torbairbridge Wells, Angl.). A cette liste, ajoutons les noms de Joseph W. Noseworthy (Lewisport, Terre-Neuve) et de Victor Quelch (Guyane anglaise). Enfin, pour compléter cette nomenclature, signalons les quelques députés suivants: Samuel Factor (Russie), Olaf Hanson (Suède), Anthony Hlynka (Ukraine) et Fred Rose (Pologne). Nous sommes en passe de reproduire au Parlement d'Ottawa l'atmosphère nécessairement cosmopolite qui régnait à Genève.

Il va sans dire que la plupart de ces députés ont été élus par les provinces de l'Ouest où habite une population venue s'établir dans ces régions depuis le début du XIXe siècle. On s'en rend compte davantage en examinant la représentation dans les parlements provinciaux. Passant de l'Ouest à l'Est, nous constatons les chiffres suivants: Colombie canadienne: 19

(suite à la page six)

tion, on a voulu protéger l'employeur et encourager l'embauchage des aveugles suffisamment recommandés par leurs organismes officiels. Si la compensation payable à un aveugle accidenté excède la somme de \$50, le Trésor provincial pourvoira au paiement de ce surplus, à même le fonds consolidé du revenu.

D'après des expériences, certaines machines sont opérées avec plus de rapidité par des aveugles que par des voyants.

10,000 Anglaises ont épousé des Canadiens

Depuis l'arrivée de notre premier contingent en Angleterre, à l'automne de 1939, au moins 10,000 Anglaises ont épousé des soldats canadiens cantonnés dans le Royaume-Uni; et nous savons que les mariages canadiens-français forment une proportion relativement appréciable parmi ces milliers d'alliances avec des filles d'Albion. Dix mille ménages; ce chiffre dépasse le nombre des familles qui ont constitué le noyau de la Nouvelle-France.

La plupart de ces nouvelles épouses ne traverseront pas l'océan avant la fin des hostilités; dans l'intervalle, on s'occupe de les renseigner sur le Canada. Le vicomte Bennett a été l'un de leurs professeurs; son cours était impérialisant, on s'en doute bien. Il faut espérer que les Canadiens français de la-bar ont, eux aussi, pensé à instruire ces futures Canadiennes sur nos institutions et notre histoire. Les nouveaux mariés seraient les agents les plus effica-

Le carnet du grincheux

Voilà que l'organe matutinal et mont-réalais du parti libéral affiche chaque matin, chez ses dépositaires, un bulletin du plus beau jaune. Serait-ce le symbole de l'alliance libérale-tory?

Il paraît que le représentant de l'agence Tass s'est sauvé rapidement de la conférence de Québec, et que c'était pour

L'ultimatum que l'Allemagne aurait signifié à la Bulgarie avant la mort du roi Boris — La présence du maréchal Rommel aux funérailles — La guerre aérienne, la Luftwaffe et l'aviation japonaise

La Bulgarie partagera-t-elle le sort du Danemark?

D'après certaines rumeurs qui ont cours en Suisse, l'Allemagne aurait signifié une sorte d'ultimatum à la Bulgarie en exigeant une mobilisation économique et militaire totale du pays au roi Boris; le délai aurait été prolongé à la mort du roi, mais le premier ministre Bogdan Philov aurait reçu une troisième note allemande qui parlait de mesures de précaution d'ordre militaire au cas où il retarderait trop à prendre une décision. On ajoute même que le premier ministre hésiterait devant la menace d'une invasion alliée des Balkans. Les dépêches du Caire rapportent en effet une grande activité militaire alliée dans tout le Proche-Orient, une activité qui fait croire à l'imminence d'une offensive quelque part dans le bassin oriental de la Méditerranée.

La Bulgarie aurait-elle à choisir entre l'alliance plus ou moins volontaire avec l'Allemagne et l'occupation totale comme le Danemark. Certains observateurs anglais prévoient l'avènement d'un gouvernement militaire bulgare appuyé par l'armée allemande qui aurait déjà deux ou trois divisions dans le pays. On rapporte que le chancelier Hitler a désigné le maréchal Erwin Rommel comme son représentant personnel aux funérailles du roi Boris à la fin de la semaine. Il est bien possible que la mission du plus prestigieux de tous les généraux allemands en Bulgarie ne soit pas seulement représentative et l'on ne serait pas surpris de voir le maréchal Rommel demeurer à Sofia après les funérailles du roi pour organiser la défense du pays avec ou sans la collaboration de sa population.

Au Danemark, les Allemands ont eu tôt fait d'imposer leur joug au pays en dépit de l'héroïsme de poignées de soldats danois qui ont tenté une résistance sans espoir en plusieurs endroits. C'est ainsi que la garnison de 600 hommes de Naestved a résisté tant qu'il lui a resté des cartouches, qu'une bataille dans le port de Svendborg a fait quelque 450 morts et blessés, qu'un détachement de la garde royale a détruit trois chars d'assaut et 11 autos blindées allemandes au cours d'un engagement à Jaegerborg, à 6 milles au nord de Copenhague. Les autorités allemandes gardent à vue le roi Christian X et les membres du cabinet Scavenius et les occupants ont commencé à arrêter les officiers de la marine et de l'armée danoise ainsi que les hommes politiques en vue. Les Allemands ne sont cependant pas au bout de leurs peines. Le roi Christian aurait menacé les Allemands d'abdiquer s'ils arrêtaient des Danois comme otages à la suite des batailles de ces deux derniers jours ou des actes de sabotage qui ont été commis. La grève générale a éclaté dans neuf villes danoises et menace de s'étendre à d'autres régions industrielles. On prévoit la formation d'un gouvernement danois libre à Londres où le chef conservateur Noel Moeller a déjà formé un comité national et il y a déjà assez longtemps. Les Allemands ont d'ailleurs déjà vu venir le coup car ils ont commencé à arrêter les principaux partisans de Moeller.

LES OPERATIONS MILITAIRES

En Russie, les troupes rouges qui ont repris Taganrog sur la mer d'Azov menacent maintenant Mariupol qui se trouve à 75 milles à l'ouest sur la côte et le grand centre industriel de Stalino à 70 milles au nord. Les Russes célèbrent comme une grande victoire la reprise de Taganrog qui constituait le point d'appui du front allemand au sud. Ils affirment que c'est à la suite d'un mouvement de pincées où la cavalerie et les formations blindées se sont fort distinguées qu'ils se sont emparés de la ville et qu'une partie de la garnison a été encerclée et annihilée. Les Allemands avaient prétendu que l'évacuation de la ville avait été volontaire et qu'elle entraînait dans le cadre d'un plan stratégique conçu à l'avance pour raccourcir le front.

L'aviation alliée continue à pilonner les centres stratégiques de l'Italie méridionale: ses derniers coups ont porté contre l'aérodrome de Viterbe au nord de Rome et la gare de triage d'Aversa au nord de Naples. Les Allemands prétendent que des troupes anglaises ont tenté un débarquement au sud-est de Reggio de Calabre face à la côte sicilienne, mais qu'elles ont complètement échoué. On n'a pas confirmé la nouvelle à Londres; on s'est contenté de dire que s'il y avait du vrai dans ce rapport il ne pouvait s'agir que d'un coup de main pour tenir en haleine les troupes ennemies chargées de défendre l'Italie continentale.

La Royal Air Force a repris ses attaques massives contre l'Allemagne industrielle la nuit dernière en bombardant les villes jumelles de Munchen-Gladbach et de Rheydt qui se trouvent à moins de 20 milles du Dusseldorf.

Dans le Pacifique-sud, en Nouvelle-Guinée, l'aviation alliée a remporté une brillante victoire contre l'aviation de chasse japonaise au dessus de la base de Wewak qu'elle a bombardée de nouveau.

31-VIII-43

Le bien-être gratuit et obligatoire, avec une bonne petite guerre de temps en temps pour faire diversion et pour entretenir le feu sacré du sentiment de solidarité impériale!

Québec annonce une augmentation prochaine des pensions de vieillesse. Compte-t-on en faire profiter les vieux partis?

Le genre de Mussolini a dû s'en aller en musique: Chi va piano, va sano. On ne peut toutefois accommoder le reste du proverbe, car il est moins vrai que chi va sano, va lontano.

31-VIII-43

LA GUERRE AERIENNE

Comme on le voit, c'est surtout l'aviation qui mène l'offensive pour les Alliés sur tous les fronts. Alimentée par les innombrables et gigantesques usines des États-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada, elle accroît constamment ses effectifs et s'est déjà assurée l'initiative sur tous les fronts. La situation est complètement renversée en Europe où la Luftwaffe se trouve rejetée sur la défensive tout comme la Royal Air Force en 1940 après la chute de la France.

Les chefs de l'aviation allemande doivent s'ingénier à trouver des tactiques nouvelles et des armes nouvelles pour combattre les forteresses volantes et autres puissants bombardiers alliés qui réduisent en ruines les grandes villes allemandes les unes après les autres. Ce n'est plus sur Birmingham, Sheffield et Coventry que tombent les pluies de bombes, mais sur Hambourg, Cologne, Dusseldorf et Essen. Comme l'Angleterre au début de la guerre, l'Allemagne intensifie surtout aujourd'hui la production des chasseurs, arme défensive, en négligeant les bombardiers. Pour combattre les forteresses volantes, on a imaginé de munir de puissants canons des bombardiers légers allemands construits pour d'autres fins. La Luftwaffe n'a pas mis en service de nouveaux types d'avions depuis le début de 1942. La méthode allemande a toujours été de ne changer que rarement les divers modèles d'appareils militaires afin de ne pas ralentir la production: elle devra s'en tenir strictement que jamais à cette méthode aujourd'hui que les bombardements aériens alliés réduisent chaque jour son potentiel industriel. La Luftwaffe en est rendue à une période critique de son histoire: elle se verra réduite à une impuissance croissante si elle ne trouve bientôt les moyens de parer efficacement aux coups redoutables que lui portent les puissantes et nombreuses formations alliées.

Les dépêches donnent généralement l'impression que l'aviation de l'autre grande puissance de l'Axe, le Japon, est quant à elle négligeable, que ses effectifs sont fort entamés à la suite des lourdes pertes subies dans le Pacifique, que l'industrie japonaise n'est pas en mesure de combler les vides. C'est d'ailleurs l'opinion que l'on se faisait de l'aviation japonaise avant la guerre et les aviateurs japonais n'en ont pas moins porté un coup terrible à la flotte américaine à Pearl Harbor, coulé le "Prince of Wales" et le "Repulse" à large des côtes de la Malaisie et soutenu efficacement toutes les offensives de l'armée et de la marine japonaises. Plusieurs journalistes américains s'emploient à combattre cette tendance à sous-estimer la puissance de l'aviation japonaise. L'un d'eux, M. David Lawrence, rappelle ces jours passés dans le "Sun" de New-York que les derniers renseignements donnés par le département de la marine ne fortifient pas cette conviction. On a révélé en effet que le Japon est à la veille de compter autant de porte-avions que les États-Unis, que la production mensuelle des avions japonais évaluée à 750 appareils par mois n'est qu'un minimum, que l'on a sous-estimé la puissance de production des Japonais qui réussissent à remplacer les avions perdus de façon surprenante, que le Japon garde ses porte-avions dans les eaux du nord pour protéger la métropole au lieu de les risquer dans la mer du Sud. Lawrence en conclut que les Japonais peuvent se féliciter d'avoir réussi à fixer les fronts d'opération à 4,000 milles de leur pays et que la guerre pourrait bien se prolonger jusqu'en 1949 comme le prédisait l'amiral Horne si les Alliés ne réussissent pas à obtenir de bases aériennes en territoire russe afin de pouvoir enfin bombarder le Japon.

APRES LA CONFERENCE DE QUEBEC

M. Anthony Eden, le ministre anglais des Affaires étrangères qui accompagnait M. Churchill à Québec, a reçu aujourd'hui l'ex-ambassadeur soviétique Ivan Maisky à Londres et il doit s'entretenir d'ici la fin de la journée avec l'ambassadeur des États-Unis, M. John G. Winant. M. Eden est censé recevoir les deux diplomates pour les mettre au courant des décisions de la conférence de Québec qui peuvent les intéresser, mais une rumeur persistante veut que M. Eden soit chargé de préparer les voies à une conférence tripartite à laquelle participerait la Russie soviétique. On désirerait ménager une rencontre entre le premier ministre Staline et MM. Churchill et Roosevelt ou au moins une conférence qui réunirait les ministres des Affaires étrangères des trois grandes puissances alliées. A Washington, on dit qu'une telle conférence serait prématurée car les États-Unis n'ont pas encore suffisamment arrêté leur politique étrangère d'après-guerre.

On entendra au cours de la journée des commentaires autorisés en marge des travaux de la conférence de Québec, car le premier ministre de Grande-Bretagne doit parler au monde entier de la citadelle même. Il est cependant peu probable que M. Churchill prodigue les confidences touchant les décisions créées pour mener la guerre à bonne fin.

Pierre VIGEANT

31-VIII-43

Le fait-divers d'un confrère mont-réalais écrit: Le jeune homme a été sauvé d'une mort certaine. Pour une mort certaine, elle a tout de même manqué d'un peu de certitude puisque sa victime a la vie sauve.

Le Grincheux

31-VIII-43

Citation d'actualité

"Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des mensonges, ris-en."

EPICURE

Bloc-notes

Les enfants qui auront bientôt six ans

On nous demande si un enfant qui n'a pas présentement six ans mais atteindra cet âge durant la prochaine année scolaire est sujet à la scolarité obligatoire, qui frappe maintenant tous les enfants de 6 à 14 ans.

Les enfants qui ne comptaient pas six années d'âge le 1er juillet dernier, puisque l'année scolaire commence à cette date, sont encore exemptés de la fréquentation scolaire obligatoire pour la prochaine année, toutefois les parents peuvent les inscrire et les commissions scolaires doivent les accepter nous explique-t-on.

La nouvelle loi Perrier établit en ces termes le principe de la scolarité obligatoire:

"Tout enfant doit fréquenter l'école chaque année tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire suivant le jour où il a atteint l'âge de six ans jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de quatorze ans."

Si un enfant entre dans sa quatrième année d'âge au milieu d'une année scolaire, il n'est pas, par le fait même, exempté des obligations de la loi, mais doit parachever son année scolaire commencée.

Accidents aux ouvriers aveugles

À sa dernière session, le Parlement provincial a adopté une modification à la Loi des accidents du travail qui intéresse à la fois les aveugles et les propriétaires d'établissements industriels. Dans un récent bulletin, le Canadian National Institute for the Blind se réjouit de cette mesure présentée à la suite de pourparlers entre cet organisme et le gouvernement de Québec.

Dans le cas d'un accident survenu à un ouvrier aveugle, si le total des compensations payables excède \$50, le surplus est remboursé par le trésorier de la province au fonds d'accident ou à l'employeur, selon le cas, à condition que cet ouvrier ait été, au moment de l'accident, employé avec l'approbation d'un institut pour les aveugles reconnu par le gouvernement provincial sur la recommandation de la Commission des accidents du travail.

Une loi ontarienne, vieille de plusieurs années, renfermait une disposition identique, mais on n'y a pas encore eu recours; jusqu'ici, les réclamations à la suite d'accidents survenus à des aveugles n'ont jamais dépassé \$50 dans la province voisine. Preuve sans doute de la dextérité des non-voyants. A cause de la carence de la main-d'oeuvre, on emploie de plus en plus des ouvriers aveugles, mais leur habileté et leur prudence sont admises, de sorte que leurs risques d'accidents ne sont pas plus considérables que pour les voyants; néanmoins, par la nouvelle législa-

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Interprétation de l'article 284 C. Cr. — Qu'est-ce qu'un acte illégal et que faut-il entendre par négligence au sens de cet article? — Procès d'un chasseur qui avait blessé mortellement une jeune fille

M. Adams est gardien du club de chasse et de pêche au lac Bastien, dans le comté de Laval. Le 5 juillet 1942, dans la soirée, M. Adams, sa femme et deux enfants de quatre ans, sont montés dans un canot pour aller pêcher sur le lac Bastien. Dans un autre canot se trouvaient M. Jules Goyette, beau-frère d'Adams; Mlle Alma-Rose Bouchard, fiancée de M. Goyette; et un petit garçon de 7 ans.

MM. Goyette et Adams avaient chacun une arme à feu; ils allaient à la pêche, mais ils voulaient, si une occasion se présentait, abattre un chevreuil ou un original, pour le repas des noces, car M. Goyette et Mlle Bouchard devaient se marier quelques jours plus tard.

Pour aller du camp d'Adams au lac Bastien, comme pour en revenir, les canots devaient traverser une chaîne de petits lacs qui communiquent entre eux par des passes. Au retour, il faisait presque noir. Les deux groupes s'étaient séparés pour le retour. Goyette avait pris la plus longue distance. À un moment donné, alors qu'il faisait nuit, Adams vit une tache dans la passe du lac. Il la signala à sa femme et tous deux eurent qu'il s'agissait d'un original, mais c'était l'autre canot. Adams tira deux coups et atteignit Mlle Bouchard, qui mourut le lendemain à l'hôpital.

Adams a subi un procès sous l'accusation d'avoir, par sa conduite, causé la mort de sa femme, par négligence, causée des lésions corporelles graves à Mlle Bouchard. Mlle Bouchard a acquiescé. Voici des extraits de son jugement:

Le prévenu s'est fait entendre au procès et il jure que s'il a tiré c'est parce qu'il était certain qu'il était en présence d'un original. Il a fait feu, non pas pour abattre un original qui devait servir au festin de la noce, mais bien pour protéger les deux petits enfants de quatre ans qui étaient dans son canot. Il déclare qu'en juillet, une mère-originaire est dangereuse à rencontrer et il arrive souvent, d'ailleurs, la chose lui est arrivée, qu'une mère-originaire à cette saison ne fonce sur un canot et ne le renverse. Sur un lac on ne peut toujours se sauver, dit-il, mais dans une "passe" on n'a pas de chance.

Il s'agit, en cette cause, d'interpréter l'article 284 du Code criminel à la lumière de la preuve dont la substance vient d'être relatée.

Ledit article prévoit deux modalités, à savoir:

a) Quiconque cause à quelqu'un une lésion corporelle grave par un acte illégal;

b) Quiconque cause à quelqu'un une lésion corporelle grave en faisant négligemment ou en s'abstenant de faire quelque chose qu'il est tenu de faire.

Examinons séparément ces modalités:

a) L'acte illégal qu'aurait commis le prévenu, c'est celui d'avoir chassé l'original en temps prohibé, et, à cette occasion, causé des blessures corporelles graves à Alma-Rose Bouchard.

Il a été versé, comme preuve au dossier, un certificat à l'effet que Russell Adams a, le onzième jour d'août 1942, plaqué "coupable" à une plaine portée contre lui pour infraction au chapitre 153, Statuts, réformés de Québec, article 4, paragraphe 1-d, et, comme conséquence, a payé une amende de \$50.00. Le paragraphe en question fait défense de chasser, tuer ou prendre l'original et le chevreuil entre le vingt-cinquième jour de novembre d'une année et le vingt-cinquième jour de septembre de l'année suivante.

(...) Il y a des actes illégaux qui sont des crimes et d'autres qui ne le sont pas. Ces derniers sont, tout simplement, acte illégal parce qu'ils sont défendus par la loi. L'acte illégal commis par le prévenu est une offense statutaire provinciale et pour laquelle il a été puni.

Pour qu'un acte soit illégal au sens de l'article 284, il faut que ce soit un acte prévu au Code criminel; et quand il s'agit d'une infraction à un statut provincial, cet acte doit être celui défini à l'article 104 dudit code, ou encore un acte tellement dangereux pour la paix et la sécurité des individus qu'il soit *malum in se*.

Avis de décès

REGIMBALD. — A Papineauville, le 30 août 1943 à l'âge de 74 ans, est décédé Dame Veuve Pascal Régimbald, née Whissell (Alphonse). Les funérailles auront lieu vendredi le 3 septembre, à Papineauville, à 9 heures 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.

Prix et spécimens sur demande.

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 361-3361

URGEL BOURGIE, Limitée

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1918

SERVICE JOUR ET NUIT
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public

Or, le prévenu a plaidé coupable à une infraction à la loi de la chasse de la province de Québec, infraction qui n'est pas un crime ou la commission d'un acte "mal en soi", mais infraction, tout simplement, à une loi tendant à la conservation du gibier.

Il appert par la preuve faite devant nous qu'il n'y a pas eu infraction de ce genre, lorsqu'il levait sa carabine pour tirer sur ce qu'il croyait être un original, il le faisait non pas dans le but de chasser, mais bien pour protéger sa femme et ses petits enfants. (...)

J'ai examiné attentivement toute la jurisprudence et les auteurs sur cette question, et j'en conclus qu'il n'y a eu aucun acte illégal commis au sens de l'article 284, et, par conséquent, ce chef doit être mis de côté.

b) Le prévenu a-t-il, par sa négligence, causé des blessures corporelles graves à la victime, Alma-Rose Bouchard?

L'article 247 du Code criminel doit se lire avec cette partie de l'article 284 dudit code: Il déclare que tout individu qui a sous ses soins ou son contrôle une chose quelconque soit animée soit inanimée qui, en l'absence de précautions ou de soins, peut mettre la vie humaine en danger, est légalement tenu de prendre toutes les précautions raisonnables et d'apporter tous les soins voulus pour éviter ce danger, et est criminellement responsable de conséquences de son omission, sans excuse légitime, de remplir ce devoir.

Celui qui le prévenu soit coupable de négligence, il faut que cette négligence soit une négligence grossière et inexcusable. Que l'acte cause entraîne une responsabilité civile, c'est n'est pas suffisant pour créer une responsabilité criminelle, et personne ne peut être convaincu de crime tout simplement parce qu'il a causé par son fait des blessures corporelles graves entraînant la mort de sa victime.

Dans cette cause, il s'agit d'un accident malheureux. Le prévenu explique sa conduite et il est corroboré par sa femme. Il s'est servi de sa carabine pour protéger la vie de ses petits enfants.

Il a certainement commis une grave erreur de jugement et il aurait pu être plus prudent; il lui est facile d'appeler ses compagnons dans le canot voisin; il ne l'a pas fait. Ce manque de précaution peut-il suffire à trouver l'accusé coupable de négligence grossière? Je ne le crois pas. (...)

En conséquence, je trouve l'accusé non coupable de l'accusation portée contre lui et le libère.

Réponse à M. Dorion

Québec, 31 (D. N. C.). — La proposition de Québec contre l'amendement de la Constitution pour retarder la redistribution des sièges électoraux a probablement eu son écho au Parlement de Londres. En réponse à un câblogramme que lui avait adressé M. Frédéric Dorion, pour lui parler de cette proposition, le député anglais George W. Le Mander a fait parvenir au député fédéral de Charlevoix-Saguenay la réponse suivante:

Merci pour votre câblogramme. Je vous envoie une copie du Hansard contenant le court débat sur le bill de l'Amérique du Nord britannique. Vous constaterez que j'ai soulevé la question que vous avez portée à mon attention. Sincèrement à vous, (signé) George W. Le Mander.

M. Maurice Duplessis à Longueuil dimanche

Dimanche après-midi, à 2 heures, aura lieu un grand rassemblement de l'Union Nationale à Longueuil, comté de Chambly. L'Assemblée aura lieu au carré en face de l'hôtel de ville ou, s'il pleut, à la salle du collège des Frères des Ecoles chrétiennes.

Le principal orateur sera le chef de l'Union Nationale, M. Maurice Duplessis.

Le bon Père Alfred

Biographie du serviteur de Dieu, le Père Alfred Pampalon, rédempteur. Nouvelle et troisième édition.

Amis, ne laissez pas passer l'occasion qui vous est fournie de connaître davantage un jeune Canadien français, à la physionomie saintement attrayante, un compatriote mort en odeur de sainteté en 1896, après une vie des plus ferventes... le bon Père A. Pampalon.

Tous diront qu'il avait grand profit de cette édifiante biographie, dont Mgr Bégin disait:

"Le spectacle d'une si angélique existence, m'a profondément édifié, je voudrais que cet ouvrage fût entre les mains de tous les Canadiens catholiques; nul doute qu'ils retireraient de cette lecture un grand profit; ils y apprendraient à sanctifier leur travail de chaque jour, à pratiquer l'obéissance et la régularité, à correspondre à la grâce divine et à devenir un de fervents chrétiens dans le monde ou de saints religieux". (Mgr Bégin).

Volume de 228 pages. Prix: 80.60 l'exemplaire au comptoir, 70 s par la poste. Service de Librairie du Devoir.

Nouvelles de guerre

Le status militaire des étudiants de 18 ans et demi est éclairci

Conférence d'universitaires et de représentants du Service sélectif à Ottawa — Si les jeunes de 18 ans sont appelés sous les drapeaux, il n'y aura plus d'élèves aux universités — Le service de santé de l'Armée — Une Française donne ses impressions de la vie à Alger — Giraud et de Gaulle remercient Ottawa.

Ottawa, 31 (C.P.). — Les universités canadiennes ont reçu copie des éclaircissements relatifs au status militaire des étudiants de 18 ans et demi. C'est M. A. MacNamara, directeur du Service sélectif, qui a présenté aux autorités universitaires les projets.

Ces propositions n'ont pas été divulguées. À la fin de la réunion d'hier des représentants des diverses universités canadiennes et des représentants du service national sélectif, M. Smith, de l'université du Manitoba, a déclaré qu'aucune déclaration officielle ne sera faite. "Nous avons présenté quelques projets à M. MacNamara", dit M. Smith, et nous attendons sa réponse.

L'un des problèmes discutés fut celui de la différence des certificats requis pour entrer à l'université. Quelques universités exigent la "honorable matriculation" comme certificat d'entrée à l'université et certains étudiants sont plus âgés que ceux qui entrent à l'université avec un "senior matriculation".

Les représentants de quelques universités ont laissé entendre que si les étudiants d'âge militaire de 18 ans et demi étaient appelés sous les drapeaux, il ne resterait plus d'élèves à se présenter aux universités avec la "honorable matriculation".

Jusqu'ici, les étudiants appelés au service militaire obtenaient un sursis s'ils réussissaient aux examens. Mais si l'on appelle tous les étudiants aux casernes, des universités seront obligées de fermer leurs portes.

On appelle maintenant à l'armée tous les hommes âgés de 18 ans, mais on ne recommande pas que personne ne sera appelé avant 18 ans et demi.

Alger remercie Ottawa

Ottawa, 31 (C.P.). — Le premier ministre du Canada, M. King, a reçu des généraux de Gaulle et Giraud, présidents du Comité français de libération nationale, le message suivant: "En remerciement de la reconnaissance de leur comité: 'C'est avec une grande satisfaction que le Comité français de la libération nationale accueille la décision par laquelle il a reçu la reconnaissance du gouvernement canadien. Le comité apprécie particulièrement l'expression de vive sympathie pour la France contenue dans votre message, de même que l'assurance de la coopération militaire et économique que le Canada est prêt à accorder au Comité pour aider à la poursuite de notre effort de guerre commun."

"Le Comité de la libération croit que une telle collaboration jusqu'à la victoire devrait se fortifier et continuer dans la paix, dans un esprit d'amitié que nos traditions communes fortifieront."

Texte de la reconnaissance du Brésil

Ottawa, 31. — Voici le texte officiel par lequel le gouvernement brésilien reconnaît le Comité français de la libération nationale: "Le gouvernement brésilien, désireux de coopérer à la libération du territoire et du peuple français du joug de l'ennemi, et vu que le Comité français de la libération nationale a unifié les efforts de tous les Français qui participent à l'action armée des nations alliées et qu'il assure l'administration des territoires d'outre-mer, reconnaît le Comité français de la libération nationale qualifié pour diriger l'effort de guerre français, ainsi que la coopération interalliée et pour assurer la gestion et la défense de tous les intérêts de la France."

"Il est entendu que le Comité français de la libération nationale partage de point de vue du gouvernement brésilien sur le droit du peuple français de constituer en toute liberté, l'occasion venue, son gouvernement."

"Le gouvernement brésilien, en commun accord avec le Comité français de la libération nationale, régira l'application effective de cette reconnaissance dans leurs relations réciproques."

"Par cet acte, le gouvernement brésilien exprime sa sympathie au Comité français de la libération nationale, dont l'action contribuera sans doute à rendre à la France la place qui lui revient dans le concert des nations."

Le service de santé de l'Armée

Lorsque les Canadiens entrent

en Sicile ils étaient accompagnés de plusieurs unités du service de santé, à qui incombe la tâche du soin des victimes de guerre.

Un organisme très élaboré est mis en œuvre pour soigner et guérir les blessés des formations de campagne. Il comprend d'abord des postes de premiers soins établis dans chaque unité, puis les postes d'évacuation des victimes, les ambulances de campagne, et enfin des hôpitaux qui peuvent recevoir jusqu'à 1200 blessés. Ainsi qu'on peut le constater, les victimes sont envoyées à l'un ou l'autre de ces postes, selon la gravité de leurs blessures. Ceux qui sont moins gravement atteints peuvent être ainsi renvoyés dans leurs unités dans le plus bref délai possible, tandis qu'on dirigera vers les hôpitaux des lignes d'arrière pour traitement et convalescence ceux dont les blessures sont plus graves.

Parce que le bon état physique du personnel d'une armée est essentiel à son succès, les soldats reçoivent des traitements supérieurs à ceux qui sont donnés aux civils dans les localités les mieux pourvues au point de vue médical. A preuve de cet avancé, toutes les infirmières doivent être des gardes-malades diplômées. On ne trouve pas d'infirmières-étudiantes dans les hôpitaux de l'armée. Un grand nombre d'infirmières militaires sont actuellement en service avec l'Armée canadienne en Sicile et en Afrique du Nord.

Impressions d'une Française d'Alger

Dans une lettre qu'elle a adressée à la mi-juillet d'Alger à un éminent Montréalais, une Française, femme d'un médecin, venue au Canada aux fêtes du quatrième centenaire, en 1934, fournit quelques renseignements sur la vie à Alger et dans les environs pendant cette guerre.

Elle raconte d'abord que son mari a été mobilisé depuis le mois de février, et que les connaissances d'anglais de ce dernier ont fait un interprète au laboratoire du professeur Laget, disciple de Nicolle. Elle l'aide pour ses traductions.

Elle paye de sa personne dans l'entretien de sa maison, car le service indigène — femmes arabes — est rare et laisse à désirer. Elle et son mari reçoivent quand même beaucoup.

L'hiver dernier a été très animé pour nous, écrit-elle. Nous avons acquis l'expérience des bombardements. D'ici, le spectacle des balles traçantes très nombreuses est admirable. Un feu d'artifice que l'on regarde en s'abritant, près des gours, lorsque le fracas est trop grand. Une bombe de mille kilogrammes est tombée à Bouzaréa, dans le domaine de la princesse de Ligne, notre voisine. Sa maison a subi des dégâts par le souffle: vitres et portes brisées, et des bibelots, verreries aussi bien endommagés. Ici, trois grandes vitres cassées, que j'ai pu faire remplacer. Mon mari était à Tunis. C'est deux ou trois jours après la prise de cette ville. J'étais seule dans ma grande maison avec mon chien, cependant. Ma mère n'ayant pu venir me rejoindre et des parents de mon mari retenus en ville. Mais je n'ai pas eu peur.

Alger est redevenue une ville très animée, en fait plus que jamais. Des uniformes français, américains, anglais partout et une circulation intense: jeeps, lorries et vieilles autos qui recommencent à rouler plus facilement, ce qui simplifie tout de même maints problèmes.

Et nous espérons la fin la plus rapide pour les pauvres pays prisonniers...

Le sergent Chaput abat un chasseur boche

Londres, 31 — Lorsqu'il était mitrailleur dans la fameuse escadron canadienne-française des "Alouettes", Georges Chaput effectuait 14 opérations de guerre sans cependant abattre un seul avion allemand. Par contre, dès sa première "sortie" avec l'escadron "Lion", il descendit un "Me 109".

Chaput, âgé de 19 ans seulement, est le seul Canadien pour l'équipage de son avion. Ses parents sont aviateurs à Saint-Adolphe (Man.). Quant à Georges, il préfère l'aviation à toute autre carrière.

Logé dans la tourelle centrale supérieure, le jeune Manitobain était mitrailleur à bord d'un quadrimoteur "Halifax", la nuit où il détruisit le chasseur boche. Il venait de participer au bombardement de Bochum, ville de mines de houille et de fer, dans la Ruhr.

Vérifiez les pages de votre carnet de rationnement

La Commission des prix avertit le public de bien vérifier le nombre de pages des carnets de rationnement. En effet, dans l'assemblage de ces carnets, il y a eu des erreurs. Un certain nombre manquent de quelques pages de coupons. Ceux qui ont des carnets incomplets sont priés de passer aux bureaux de la rue Saint-Jacques ouest, n° 65.

En quelques lignes

— Des représentants du ministère des Munitions, de la R.C.A.F. et de la Marine américaine ainsi que les 6,000 employés de la compagnie Fairchild ont assisté hier aux envolées d'essai du premier bombardier de plongée, le *Heildiver*, fabriqué par cette usine pour le compte de la Marine des États-Unis. Le pilote d'essai, le capitaine de réserve J.-H. Lyburner, a pro-

mené l'appareil dans le ciel, a tenté des plongées, a circulé en tous sens sous les yeux de la foule. Le succès a été complet. Le Canada fabrique des centaines de ces appareils.

— On annonce à Ottawa qu'un tribunal spécial siégera à Kingston aujourd'hui pour enquêter sur les circonstances qui ont entouré l'évasion de 19 prisonniers de guerre allemands du camp d'internement de Fort Henry, mardi dernier.

La nouvelle précise que la Cour sera composée des officiers suivants: le colonel C. M. Edwards, d'Ottawa, président; le colonel K. R. Marshall, de Toronto, et le colonel W. V. Johnson, commandant de la région du nord de l'Ontario.

— Le général McNaughton, commandant en chef des troupes canadiennes outre-mer, a déclaré à son retour de Sicile que les troupes canadiennes constituent la réserve des armées alliées. Il a ajouté que l'ennemi tenant à savoir à quoi les Canadiens seront désormais employés, il faut que les Canadiens du Canada prennent patience.

— La Commission des prix a commencé à fixer le prix des chambres à louer, mais ses décisions ne s'appliquent pas à Montréal ni à ses environs. Elle a établi que le prix ne doit pas dépasser par personne celui du 1er juillet dernier.

— Le brigadier général honoraire, Son Exc. Mgr Nelligan, évêque de Pembroke, Ont., aumônier catholique en chef des troupes canadiennes, est au nombre des 348 officiers et troupiers à recevoir une décoration. La liste en sera publiée plus tard.

— La 12ème liste des victimes canadiennes en Sicile porte à 1145 le nombre des tués, blessés et disparus. Parmi les soldats dont les noms sont mentionnés, on remarque: les Canadiens français suivants: blessés: le grandier Benjamin-Joseph Longtin, de McCredy, Man.; les soldats Alcide-Louis Mousseau, de Sault Ste-Marie; David Anthony Gagnon, de Cornwall; Joseph-Albert Lefort, d'Inverness, N.-E.; et Francis Earl Turpin, de Sherburne, N.-E.

— Le Service d'information de la Norvège au Canada rapporte que 11 patriotes norvégiens sont tombés sous le tir d'un peloton d'exécution allemand, le 18 août. En outre, les Allemands ont condamné à mort 14 personnes, sous l'accusation d'espionnage. Elles ont payé de leur vie le 18 août.

— Selon la même source d'information, les 19 et 20 juillet, les Allemands ont annoncé que les Russes ont attaqué la côte norvégienne. Cela serait faux. Ce sont des navires allemands perdus qui approchaient de la côte norvégienne. Les maritimes côtières allemandes sont entrées en œuvre et ont tiré dessus. Le brouillard les empêchait de reconnaître les navires allemands. Ceux-ci, à force de signaux, sont parvenus à faire connaître leur identité. Les Allemands ont voulu expliquer leur méprise en disant que les navires étaient russes.

— La guerre donne une impulsion considérable au commerce canadien. Pendant les sept premiers mois de l'année en cours, le commerce extérieur du Canada a été de \$457,409,956, soit plus de \$100 que l'an dernier pour la même période. La balance favorable à la fin de juillet était de \$155 millions.

L'immigration des Indes orientales à la Guyane anglaise remonte à 1838.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage. Bêlai 3361: il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

TARIF des annonces classifiées

"DEVOIR"
Téléphone: Bêlai 3361

1 cent le mot 25c minimum comptant

Annonces facturées 1/10 le mot 40c minimum

MAISONS, SERVICES, SERVICES, ANNONCES, GRANDS, MENAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c le mot minimum de 50c minimum. PROCHAINS MARIAGES: \$1.00 par insertion

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA 188 19-9-43

Chambre et pension demandées

Étudiant désire chambre et pension dans bonne famille, 3 jours par semaine. DOLLARD 8620.

COURS D'ESPAGNOL

Démontre sérieuse, distinguée désire échanger des cours d'espagnol pour des cours de piano théorie, pratique. Écrire à Case 31, le "Devoir".

Livres demandés

ATTENTION! Achetons livres français; Roman, Littérature, Histoire, Dictionnaires, Encyclopédies, etc. AMHERST 5794, après 1 heure, HA. 1770. Par correspondance, Fernand Boucher, 4669 St-Denis, Montréal.

Piano à vendre

Steinway de concert, 8 1/2 pieds de long, magnifique instrument sous tout rapport. Occasion exceptionnelle pour collège et couvent. S'adresser à A. Dumas, 194 de l'Épée, Outremont.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA. 7251

OUVERT JOUR & NUIT

Sous le feu de l'artillerie

Impressions de plusieurs soldats du 22ème régiment — La soif et le bombardement

D'un hôpital général britannique en Afrique du Nord, le 10 août (P.C. par Maurice Desjardins) — "Quand je voyais en Sicile éclater les obus de mortier autour de moi, je ne songeais pas du tout à la faim qui me tenaillait l'estomac mais bien à la soif", me conte le soldat Raymond Saint-Aubin, de Montréal (112 ouest, rue Bernard).

Ce fantassin du Royal 22e Régiment, que j'avais rencontré la dernière fois sur un patinoire en Grande-Bretagne, se rétablit ici d'éclats d'obus à la cuisine et dans le dos.

"Dans la fièvre de l'action, me dit-il, j'aurais pu facilement tenir 8 heures sans manger, mais j'avais toujours soif. Avant chaque offensive du régiment, l'empressement mon bide d'eau, mais une demi-heure plus tard, il était vide. C'était plus fort que moi, il me fallait le boire".

Saint-Aubin fut blessé lorsque son peloton, commandé par le jeune lieutenant François LaFleche, fils du ministre, attaqua une colline à quelques milles du mont Etna.

Quelques instants avant d'être blessé, Saint-Aubin et le sergent Roméo Drouin avaient capturé dix énormes Allemands de la fameuse division Hermann-Goering. "Ils le virent les mains, dit Saint-Aubin, et sortirent d'une tranchée de six pieds de profondeur où ils avaient caché des vivres pour une semaine. Il y avait une dizaine de morts autour d'eux".

Dans un lit voisin reposait le soldat Jean-Paul Guimond, de Notre-Dame du Lac, qui fut blessé à la cuisse droite par un éclat d'obus.

"J'aurais cru un barrage d'artillerie beaucoup plus terrible, me dit ce soldat du Témiscouata. Je n'avais pas peur. J'étais plutôt en colère. Voir mes camarades qui tombaient me donnait le courage d'avancer".

Guimond, qui faisait partie du peloton commandé par le lieutenant Yvon Dubé, raconte que son détachement dut reculer à deux reprises devant les tirs de barrage ennemis. "Le lendemain, dit-il, l'artillerie ennemie bombardait nos positions sans interruption."

"Notre compagnie s'est reorganisée et nous avons attaqué la colline où l'avant-veille la compagnie avait été sans succès. L'ennemi était à 1,000 verges, trop loin pour que nous pussions ouvrir le feu. Nous avons creusé des tranchées pendant que le major Charles Bellavance, notre commandant de compagnie, examinait l'objectif à la jumelle. Il repéra trois des quatre pièces de 25 livres que l'ennemi avait installées, et communiqua leurs positions à notre artillerie qui les démolit aussitôt. Mais le quatrième canon nous tira dessus tout l'après-midi."

"J'étais accroupi dans une tranchée, me préparant à bondir pour traverser une voie ferrée, lors-

qu'un obus éclata près de moi. Je crus qu'une motte de terre durcie m'avait atteint au coude. J'essayai de remuer le bras mais je n'y réussis. Je constatai que je saignais abondamment".

Un autre soldat du "Vingt-Deux", Viateur Lapointe, de Sainte-Anne de Rougemont, en Abitibi, a connu les émotions d'un barrage d'artillerie.

"Ca vous fait un drôle d'effet. On entend venir l'obus très distinctement. On apprend à distinguer s'il va tomber près ou loin de soi."

"Je n'avais pas mangé depuis 24 heures, j'étais installé dans une tranchée et je grignotais des amandes siciliennes. Tout à coup, un sifflement, et un obus tomba à environ une verge. Par bonheur il ne fit pas explosion, car je ne serais pas ici pour en parler".

Lapointe corrobore la déclaration de Saint-Aubin: "sous la mitraille tout le monde a soif, nous buvons d'un seul coup le contenu de notre bidon. Ça soulage, mais après il nous faut souffrir de la soif pendant plusieurs heures".

Les Canadiens sont prêts

Quelque part en Angleterre, 31 (C.P.-cable) — Les troupes canadiennes en Angleterre sont prêtes pour être utilisées, en tout ou en partie, comme le haut commandement le désire, a dit hier le lt. gén. McNaughton, qui a ajouté que la décision quant à l'emploi des troupes canadiennes aura été prise à la conférence de Québec en principe, et que l'on est probablement à régler les détails dans le moment.

Au sujet du retrait de la première division canadienne de la Sicile, le général a dit que c'était parfaitement normal, car ces troupes avaient atteint leur objectif. Il a dit aussi que l'expédition de Sicile a permis de vérifier l'entraînement et l'organisation de nos troupes, et que les résultats sont très satisfaisants.

Raffinage de l'antimoine en terre canadienne

Windsor, Ont., 31 (C.P.). — Le président de la Antimony Mine Company, Limited, M. Davison, de Boston, a révélé qu'on étudie le projet de construire une usine de raffinage de l'antimoine près de Windsor. Il avait d'abord été question d'exploiter le minerai de la mine d'antimoine située près d'ici aux États-Unis pour raffinage.

CANADA	\$6 70
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unité et Empire britannique	8 00
UNION POSTALE	10 00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2 00
E.-Unité et UNION POSTALE	3 00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 31 AOUT 1943

Demain: Nuageux et plutôt frais.

MAX: 15 et MINIMUM: 10

Aujourd'hui maximum: 64

Minimum aujourd'hui: 58

Même date l'an dernier: 70

BAROMETRE: 10 h. a.m.: 29.70; 11 h. a.m.: 29.65; midi: 29.60

Chiffres fournis par Mme veuve M.-R. de Mesle, 444 Sherbrooke est. apt. 8.

Les troupes russes se sont emparées de la ville de Yelnya

Toute la Russie célèbre la chute de Taganrog — L'offensive de l'armée rouge est menée vigoureusement

LONDRES, 31 (C.P.) — L'armée rouge s'est emparée aujourd'hui de la ville de Yelnya, à 45 milles de Smolensk. Yelnya est un important centre stratégique sur le front central et le premier ministre Staline a lancé un ordre du jour pour marquer la reprise de la ville. C'est la deuxième grande victoire remportée par les Russes en deux jours puisque la prise de Yelnya vient immédiatement après celle de Taganrog.

L'armée rouge continue son avance et pénètre dans les défenses allemandes; de Taganrog, elle se trouve à peu de distance de Marioupol. Toute la Russie célèbre aujourd'hui la chute de Taganrog, la porte des terrains pétroliers du Caucase. A Moscou, à la demande de Staline, le canon a fait entendre 124 détonations.

La capture de Yelnya, le lendemain de celle de Taganrog, à plus de 600 milles au sud, indique la puissance de l'offensive russe, qui a déjà reconquis Orel, Belgorod, Kharkov, Sevsk, Karachev, Taganrog, Yelnya et des centaines de villes moins importantes.

Les Allemands subissent des pertes énormes dans les différents secteurs où s'accuse de plus en plus la poussée russe. Les troupes soviétiques paraissent avoir l'initiative sur tous les secteurs où elles décident de passer à l'attaque.

M. Cyrille Vaillancourt au congrès des Chambres de Commerce des jeunes

Hôte d'honneur à un grand banquet, il doit parler de son double rôle de directeur-gérant de la Fédération des Caisses Populaires et de conseiller de M. Donald Gordon

La Fédération des Chambres de Commerce des jeunes, qui groupe environ 48 Chambres de diverses régions de la province, annonce son congrès annuel, le lundi et le mardi, 20 et 21 septembre, à Sorel.

Un fort contingent de délégués partira, le lundi matin, de Montréal, à bord du vapeur Québec. La première séance du congrès aura lieu à bord du même vapeur, une fois qu'il sera à Sorel. Dans l'après-midi, visite des usines de la société Sorel Industries, Ltd., et, le soir, grand banquet. M. Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif, directeur-gérant de la Fédération des Caisses Populaires, devenu ces derniers jours conseiller du président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Donald Gordon, sera l'hôte d'honneur et le conférencier. M. Vaillancourt parlera, nous dit-on, de son double rôle de directeur des Caisses et de conseiller de M. Gordon, indiquant ce qu'il entend faire dans l'une et l'autre fonctions. A ceux qui l'ont invité au nom de la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes, M. Vaillancourt a dit qu'il entendait bien, à l'occasion de ce discours, parler franc.

Tout au long des deux journées du congrès, il y aura des assemblées de comités et le tout se terminera par une grande réunion plénière pour l'adoption des vœux.

La ville et la concurrence

M. le conseiller McKenna avait, lors de la dernière séance du conseil municipal, protesté contre le fait que la ville avait vendu le surplus de plantes dont elle disposait au Jardin botanique. Il avait contesté à la ville le droit de concurrencer les marchands qui paient des taxes. Le comité exécutif a demandé sur ce sujet l'avis du contentieux. Ce matin, M. Guillaume Saint-Pierre, chef du contentieux municipal, a fait rapport que la ville a parfaitement le droit de faire concurrence au commerce privé.

La vente de la bière

La ville de Montréal a envoyé ce matin une protestation à MM. Godbout et Perrier contre les restrictions imposées à la vente de la bière. Le conseil municipal a adopté une résolution; l'exécutif et la Commission municipale ont approuvé cette résolution et la protestation a été envoyée.

Terrible épidémie à Kharkov

New-York, 31 (A.P.) — L'agence Tass annonce aujourd'hui qu'au moins 3,500 personnes, dont 2,000 enfants, sont mortes de typhus et de dysenterie, au cours d'épidémies qui ont ravagé Kharkov de mars à juin cette année, depuis que les Allemands ont saisi cette ville ukrainienne. Chaque jour, de vingt à vingt-cinq cadavres entraînent à la morgue, tandis que de nombreuses autres victimes étaient enterrées dans les rues. Les Allemands ont détruit tous les bains, cliniques et hôpitaux et se sont emparés de tous les remèdes.

M. de Costello au St-Laurent-Kiwans

Le club Saint-Laurent Kiwanis aura comme conférencier d'honneur, à son dîner-causerie hebdomadaire de demain midi, à 12 h. 30, au Ritz-Carlton, M. Edmundo de Holte Costello, consul général de la Colombie, qui donnera une "esquisse historique" de son pays.

Le DEVOIR chez les dépositaires

Nos lecteurs de Montréal et de ses banlieues voudront bien, de retour de vacances, ne pas tarder à retourner le DEVOIR chez leur fournisseur.

Nos dépositaires, en raison du rationnement du papier, commandent tout juste les exemplaires requis au jour le jour; en s'inscrivant tôt chez eux, on s'assurera de ne pas manquer un seul numéro.

La Russie n'a pas été représentée à la conférence de Québec, à cause du Japon

Déclaration de M. Churchill à la radio

Québec, 31 (C.P.) — Le premier ministre Churchill a déclaré dans un discours radiophonique à 1 heure, de la capitale de Québec, que la récente conférence tenue dans cette ville était particulièrement désireuse d'"enflammer" la guerre contre le Japon et que la Russie est actuellement en paix avec Tokyo, c'est-à-dire des lors embarrassant pour l'Union soviétique que de se faire représenter à cette conférence.

M. Churchill était revenu un peu plus tôt à Québec, d'un voyage de pêche qu'il fit dans les Laurentides, en compagnie de Mme Churchill et des membres de sa suite. Le premier ministre de Grande-Bretagne a déjeuné avec le premier ministre King et les membres du cabinet canadien. Il devait avoir un entretien avec ceux-ci, après son émission radiophonique. Après s'être reposé à Québec, M. Churchill se rendra à Washington conférer avec le président Roosevelt.

M. Churchill a dit cependant qu'il espérait qu'il aurait prochainement une conférence des Nations-Unies à laquelle la Russie serait représentée.

Une telle unité de décision entre les trois grands adversaires de la "tyrannie hitlérienne", ajouta-t-il, serait très désirable.

M. Churchill a dit qu'il ne blâme la Russie pour aucune des critiques qu'elle a pu faire à l'endroit des Alliés, parce que ceux-ci n'avaient pas ouvert un second front sur le continent.

Il a ajouté que, quel que soit le moment où un second front sera ouvert sur le continent, cela ne sera qu'à l'heure où un tel mouvement

La taxe scolaire

A la dernière séance du Conseil municipal on avait adopté une résolution de MM. Farly et Savignac pour que la ville demande à la province d'assumer le fardeau de l'enseignement. L'exécutif a étudié la question et a jugé que le temps n'est pas propice pour demander un tel changement, qu'il vaudrait mieux attendre à la fin de la guerre. M. Asselin, Marler et Filion n'étaient pas disposés à approuver la demande du conseil. L'exécutif a demandé à M. Honoré Parent de se procurer le rapport de M. Edouard Montpetit sur la taxation, préparé il y a cinq ans à la demande du gouvernement Duplessis.

Une brève révolte à Panama

Panama, 31 (A.P.) — Le Dr Jose Pezet, ancien vice-président sous le régime d'Arnold Arias et ancien ambassadeur panaméen à Costa Rica, a assumé l'entière responsabilité pour la révolte qui a éclaté à Panama, le 28 septembre, contre le gouvernement du président Adolfo de la Guardia. Les autorités qui ont eu aisément raison de la rébellion dimanche matin ont arrêté le Dr Pezet et plusieurs autres conjurés. Il a fait une confession au juge Carlos Guevara, lui déclarant: "Je suis la seule personne responsable de ce qui s'est produit".

Il a ajouté que le seul but du complot, c'était de devenir président de Panama, parce qu'il estimait que le régime actuel qui écartait le président Arias en 1941 est inconstitutionnel. A cette époque, le Dr Pezet était vice-président. Il démissionna et fut par la suite nommé ambassadeur à Costa Rica, poste dont il fut relevé au début de cette année.

Transfert des prisonniers d'Italie en Allemagne

Londres, 31 (C.P.) — La Croix Rouge britannique a demandé à la Croix Rouge internationale d'examiner de nouveaux rapports indiquant que les prisonniers de guerre alliés étaient transférés d'Italie en Allemagne.

On a en effet reçu des lettres de prisonniers qui étaient dans les camps italiens depuis un an ou davantage et qui sont maintenant renvoyés en Allemagne. Ces lettres permettaient de se rendre compte que ces transferts se sont opérés immédiatement avant la chute de Mussolini.

Un rapport préliminaire soumis la semaine dernière par le gouvernement suisse affirmait qu'il n'existait aucune confirmation de semblables transferts.

De Marigny subira son procès

Nassau, Bahama, 31 (C.P.) — Le magistrat F. E. Field a envoyé aujourd'hui Alfred de Marigny devant le jury pour y subir son procès sous l'accusation de meurtre de son beau-père, le multimillionnaire sir Henry Oakes, dont on a retrouvé le corps à moitié brûlé le 8 juillet.

M. Welles n'a rien à dire

Bar Harbor, Me., 31 (A.P.) — M. Sumner Welles, sous-secrétaire d'Etat, continue ses vacances ici; il a annulé hier soir son passage en chemin de fer pour Washington et n'a pas dit quand il retournera dans la capitale. Il n'a pas voulu faire de commentaire sur les nouvelles publiées à propos de sa démission.

Deux organismes à mettre sur pied après la guerre

L'un pour assurer la paix, par les armes, au besoin; l'autre pour régler les problèmes économiques, financiers, sociaux, etc. — Protection des peuples pacifiques; châtiement des peuples agresseurs — Causerie de sir Herbert Ames à Montréal

Hôte d'honneur du Rotary Club aujourd'hui, sir Herbert Ames, premier conseiller financier à la Société des Nations, a déclaré au cours de sa causerie que deux organismes distincts devraient être mis sur pied après la guerre: l'un pour assurer la paix, l'autre pour régler les problèmes non politiques.

Il est aussi nécessaire, dit-il, d'avoir une police internationale qu'il est d'avis d'avoir une municipalité ou nationale. Toute Société des Nations d'après-guerre devra garantir la paix aux peuples qui auront accepté ses décisions. Il y aura protection pour eux, tandis qu'il y aura châtiement pour ceux qui commettront l'agression. Cette société devra assurer la paix par les armes, au besoin. En feront partie, seules les nations qui s'engageront à en supporter les frais, quels qu'ils soient.

L'autre organisme s'occupera de problèmes non politiques, soit financiers, soit économiques, soit sociaux, soit humanitaires, y compris ceux du transport, etc.

Il a ajouté que le pouvoir électoral des nations devra être en proportion des responsabilités assumées par elles. Il voit dans l'Amglo ou Amg, tel qu'appliqué en Sicile, un avant-coureur du corps politique qu'il conviendrait d'organiser après la guerre pour la protection des peuples pacifiques et pour la répression de ceux qui veulent la guerre. Il a prétendu ensuite que la Société des Nations d'après-guerre n'a pas été un échec parce qu'elle a tracé la voie de la paix.

On demande la tête de M. Mitchell

Le Congrès des Métiers et du Travail adopte une résolution dans ce sens

Québec, 31 (C.P.) — Le Congrès des métiers et du travail du Canada a adopté aujourd'hui sans discussion une résolution qui demande le "remplacement du chef actuel du ministère du Travail", M. Humphrey Mitchell.

La résolution proteste vigoureusement contre le manque de coopération manifesté par le ministère du Travail sous sa direction actuelle.

La convention avait adopté auparavant, après un long débat, une résolution demandant à M. King de donner au travail organisé une représentation adéquate dans les offices de guerre et compagnies de la couronne, ou de soumettre son administration au peuple, afin que la démocratie prévaille.

Dans la résolution dirigée contre M. Mitchell, on lit: "Attendu qu'il est désirable dans l'intérêt des relations industrielles harmonieuses et de l'effort de guerre que les ouvriers respectent la compétence, la franchise, le bon jugement et la loyauté du ministre fédéral du Travail, et attendu que c'est l'opinion du travail organisé que le ministère du Travail devrait être dirigé uniquement par le ministre du Travail sans intervention des autres ministres du cabinet ni des fonctionnaires".

Qu'il soit en conséquence résolu que le Congrès des métiers et du travail du Canada demande immédiatement à l'honorable premier ministre King et au gouvernement fédéral de remettre immédiatement son entière autorité et l'entier contrôle du ministère du Travail toute la législation et les relations ouvrières.

Les Alliés bombardent la Birmanie

Nouvelle-Delhi, 31 (C.P.) — Un communiqué allié révèle aujourd'hui que les avions de combat et les bombardiers pilleurs de la Royal Air Force ont continué de bombarder la Birmanie, hier, pénétrant les positions des troupes japonaises, ravageant les usines et les embarcations de rivière.

Ainsi des positions de troupes ont été bombardées à Maungadon, des locomotives ont été détruites à Inga et deux usines ont été incendiées à Kyangin, pendant que 100 embarcations ont été démolies sur la rivière Irrawaddy, près de Pagan. Un certain nombre d'autres embarcations ont été attaquées par quatre barges et deux usines ont été sérieusement endommagées à Myanaung.

Les Alliés n'ont perdu aucun appareil.

Au Danemark

Stockholm, 31 (A.P.) — Les rapports reçus en Suède indiquent que 2,000 personnes au moins ont été tuées ou blessées au cours des engagements qui se sont livrés à l'aube dimanche entre soldats, marins et civils danois et l'armée allemande d'occupation.

Blé canadien

Vancouver, 31 (C.P.) — Le président de la Commission canadienne du blé, M. McIvor, a dit que si on trouve des moyens de transport, la commission pourra expédier en Californie de 10,000,000 à 13,000,000 de boisseaux de blé.

De 300 à 400 écoles ne pourront ouvrir leurs portes

Pénurie d'institutrices — En faisant cette révélation, à la veille de l'ouverture des classes, le secrétaire du département de l'Instruction publique dit que "ce n'est pas si mal" et que ce n'est "guère pire que par les années passées"

Québec, 31 (D.N.C.) — Interrogé au sujet de la situation scolaire dans la province, en cette veille de l'ouverture des classes d'automne, le secrétaire du département de l'Instruction publique, a révélé que notre province compte 22,000 écoles primaires et qu'il est convaincu qu'il y en a "à peine" 300 à 400 qui seront dans l'impossibilité d'ouvrir leurs portes demain, faute d'institutrices.

M. Filteau est d'avis que "ce n'est pas si mal", si l'on tient compte des circonstances. D'ailleurs, dit-il, quand la situation était normale, il y avait toujours des écoles qui n'avaient pas d'institutrices au début de la saison et que le département de l'Instruction publique devait organiser.

M. Filteau a fait la révélation ci-dessus mentionnée, au moment où on l'interrogeait sur la rumeur voulant que la province de Québec allait faire face, demain, à une pénurie de personnel enseignant. Le secrétaire du département de l'Instruction publique s'est empressé de déclarer que la situation, au

contraire, est "tout à fait normale" et qu'il n'y a "pas lieu de s'inquiéter".

D'après ses informations, en effet, du côté des professeurs, tout indique qu'il y aura surplus de personnel.

Par contre, chez les institutrices, la situation n'est peut-être pas aussi avantageuse, mais elle n'est "guère pire que par les années passées". Evidemment, les hauts salaires payés dans les industries de guerre et les facilités d'emploi de toutes sortes ont détourné plusieurs jeunes filles de l'enseignement.

M. Filteau nous a cependant fait remarquer que cette situation a été prévue.

Il y a quelques mois, à la suite d'une entente avec le service sélectif, la profession d'instituteur et d'institutrice a été "gelée". Comme conséquence, ceux et celles qui se consacraient à l'enseignement devaient continuer à faire la classe.

Dans quelques régions lointaines, a dit M. Filteau, nous aurons peut-être de la difficulté à trouver des institutrices pour toutes les écoles, mais nous pourrions à la situation, sauf dans des cas exceptionnels.

Les dépêches de la nuit

Victoire aérienne des Etats-Unis

350 avions japonais détruits à Wewak, en Nouvelle-Guinée — Où est Ciano? — La production anglaise

Quartier général des Alliés dans le sud-ouest du Pacifique, 31 (A.P.) — Les bombardiers et chasseurs alliés ont ajouté 37 autres appareils japonais et peut-être même 49 autres quelque 300 avions qu'ils ont détruits dans le voisinage de Wewak, en Nouvelle-Guinée, depuis la mi-août. Cette nouvelle victoire aérienne a été remportée dimanche lorsqu'une puissante formation alliée est allée jeter 114 tonnes d'explosifs sur divers objectifs à Wewak. Les aviateurs alliés ont détruit au moins 12 appareils sur le sol et ils en ont descendu au moins 25 et peut-être 37 au cours de fureux combats aériens contre une soixantaine de chasseurs japonais. Les pertes alliées auraient été légères. L'aviation alliée a encore attaqué les bases de ravitaillement d'Alexisshafen et de Bogadim, entre Wewak et Salamaua.

Les troupes alliées continuent de resserrer leurs lignes autour de l'aérodrome de Salamaua et ils ont repoussé des contre-attaques japonaises sur les hauteurs de Kila, au nord-ouest de l'aérodrome.

Où est Ciano?

Londres, 31 (C.P.) — On se demande partout en Europe où se trouve le gendre de Mussolini, le comte Galeazzo Ciano, qui s'est échappé de sa maison où on le gardait à vue. Certaines rumeurs veulent qu'il soit rendu à Innsbruck, en Allemagne; d'autres qu'il se cache à l'ambassade espagnole à Rome. On a aussi rapporté que le comte Ciano, sa femme et leurs trois enfants auraient été arrêtés près de la frontière française en tentant de s'échapper du pays.

La production anglaise

Londres, 31 (C.P.) — Le ministre anglais de la production, le capitaine Oliver Lyttelton, a annoncé aujourd'hui que la production des avions anglais pendant le deuxième trimestre de 1943 a dépassé de 44 pour cent celle de la période correspondante de 1942.

La production de toutes les catégories de munitions a augmenté de 25 pour cent au cours de la même période.

M. Lyttelton estime que la production réunie de toutes les Nations-Unies est trois fois plus considérable que celle de l'axe et qu'elle sera quatre fois plus considérable l'an prochain. Ce qu'il y a de particulièrement satisfaisant, dit-il, c'est que la production réelle au cours des six premiers mois de l'année a égalé la production projetée.

Espionnage

Stockholm, Suède, 31 (A.P.) — La radio allemande a accusé hier les pêcheurs suédois de faire de l'espionnage pour le compte des Alliés et critiqué l'attitude "arrogante et provocante" de la presse suédoise. Les journaux suédois ont aussitôt répondu que l'accusation d'espionnage était aussi impudente qu'inacceptable. Les pêcheurs suédois réclament la protection de la marine de guerre et tiennent des assemblées de protestation contre l'intervention des Allemands contre des gens qui exercent paisiblement leur métier.

Désordre à Kiel

New-York, 31 (C.P.) — La British Broadcasting Corporation a rapporté hier que des désordres se sont produits récemment à la base navale de Kiel. Nombre de marins auraient été arrêtés pour désobéissance et désertion et la police aurait occupé les immeubles de la marine de guerre.

Le général Korten

Londres, 31 (C.P.) — Le général Günther Korten a été nommé chef d'état-major de l'aviation allemande, d'après la radio de Berlin. Il succède au général Hans Jesschonnek, dont on a récemment annoncé le décès.

Arrestation de policiers norvégiens

Stockholm, 31 (A.P.) — De 500 à 550 policiers norvégiens ont été arrêtés depuis que Jonas Lie, ministre de la police sympathisant avec les nazis, a commencé sa purge le 16 août. On dit que le premier ministre Vidkun Quisling doit prochainement mobiliser les étudiants en droit pour combler les vides dans les rangs de la police.

Funérailles de Mme Ernest Lapointe, jeudi

Québec, 31 — Les funérailles de Mme Ernest Lapointe, veuve de l'ancien ministre de la Justice, dans le cabinet King, décédée hier, auront lieu, jeudi matin, à 9 h., à l'église St-Cœur de Marie, à Québec. La translation des restes à la Rivière du Loup, où feu M. Ernest Lapointe est inhumé, se fera immédiatement après la cérémonie funéraire.

On se rappellera que M. Ernest Lapointe est mort à Montréal à la fin de 1941.

Version française du discours de M. Churchill

Ce soir, à 10 h. 30, le poste CBF de Radio-Canada retransmettra un enregistrement sur disques du discours prononcé à 1 h. aujourd'hui, à Québec, par le premier ministre Churchill. Immédiatement après cette retransmission, Radio-Canada donnera une version française de ce discours.



Mardi, 31 août 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

2.30 p.m. Mlle Alice Ste-Marie, pianiste, et Gérard Desmarais, basse, avec son accompagnement, M. O'Brien, donneront concert: 2e Impromptu de la 3e sonate de Schubert, Mlle Ste-Marie; Air de la 3e sonate de la Flûte enchantée de Mozart, M. Desmarais; Vision fugitive (Héroïde), de Massenet, M. Desmarais; Pièce en forme d'habanera, Ravel, Mlle Ste-Marie; Gavotte et variations, Rameau, Mlle Ste-Marie; Mon chant est amer et sauvage, Borodine, M. Desmarais; Now sleep the crimson petals, Quilter, M. Desmarais; L'Echo, Modest, M. Desmarais.

9.00 p.m. L'ensemble instrumental qui dirige Ridor Scherman aux studios de Radio-Canada à Toronto exécutera mardi, des œuvres des compositeurs français.

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles
4.15 Recital de chant.
5.00 Heures du jour.
5.15 Nouvelles.
5.30 Chef-d'œuvre de la musique.
6.00 La radio ce soir.
6.15 Sport.
6.30 Causette de R. A. Be-noit.
6.45 Campagne des C. W. A. C.
7.00 Un homme et son pé-
ché.
7.15 La vie commence.
7.30 Nouvelles de BBC.
7.45 L'été.
8.00 Secrets du docteur.
8.30 Chants du vieux Québec.
9.00 Causette de M. Can-tave.
9.15 Musique de cham-bre.
9.30 Œuvres de Chopin.
10.00 Nouvelles et sport.
10.15 Chansons de Jean-Louis Gagnon.
10.30 Chants de l'Empire.
10.45 Musique.
11.15 Orch. de danse.
11.28 Nouvelles.

CBM-510 kilocycles
4.00 Recital Villanella-Havey.
4.15 Œuvres.
4.30 Le monde d'après-midi.
4.45 Musique.
5.00 Point d'actualité.
5.15 L'universaire de la reine Wilhelmine.
5.30 Heures du jour.
5.45 Le choix de l'audi-taire.
6.00 Programmes du soir.
6.15 Sport.
6.30 Musique.
6.45 Nouvelles de BBC.

Mercredi, 1er septembre 1943

Programmes spéciaux

A RADIO-CANADA:

2.30 p.m. Mlle Thérèse Morazin, chan-teuse, et Mlle Madeleine Raymond, pianiste, donneront un concert aux studios de Radio-Canada, mercredi. Signations que Mlle Raymond a entendues dans ses propres œuvres, Étude opus 1 n° 2 en si bémol mineur, Programme: Ah! qui brilla d'amour, Les amants, Tchaikowski; Aunt Sally, Clark; Votre sourire, Lallier, par Mlle Morazin; 2e Sonate en do majeur, Mozart; 1ère Roman- ce opus 18, Mendelssohn; Réverie, Dabussy; 2e Étude opus 1 en si bémol mi-neur, Madeleine Raymond.

8.00 p.m. L'ANNIVERSAIRE DE L'EN-TREE EN GUERRE DE LA POLOGNE. — Radio-Canada consacrera l'une de ses émissions mercredi à la Pologne. Ce sera, ce jour-là, l'anniversaire de l'entrée en guerre de ce pays aux côtés des Alliés. M. Victor Podolski, ministre de Pologne au Canada, fera une causerie en anglais, français et dans sa langue maternelle. Il y aura également une courte causerie par le Dr Lawrence Burpee ainsi qu'un concert vocal et instrumental. A ce concert prendra part Varva Lebnawicz, premier prix du concours international de musi- que, classe de chant, tenu à Vienne en 1937. Cet artiste prit part à la campagne pour le front polonais, fut blessé et fait prisonnier. Ayant réussi à s'échapper, il gagna l'Angleterre où il se distinguait à la scène lyrique et au concert. Le Dr Jean Deslauriers sera au pupitre de chef d'orchestre. Cette émission diffusée des studios de Radio-Canada à Montréal sera relayée par les postes du réseau Halifax-Vancouver.

8.30 p.m. C'est l'une des pages les plus intéressantes d'un auteur de chez nous, Adolphe Rivard, qu'Albert Durocher lira mercredi pour l'auditoire de Radio-Canada. Cette chronique intitulée Travail est l'œuvre de Gens de chez nous, Adolphe Rivard est l'un de nos auteurs qui ont le plus fait pour réhabiliter dans notre lit-térature tout ce qui constitue notre fol-lore, tout ce qui se rattache à la petite histoire. Travail est assurément l'un des beaux passages de son œuvre.

10.15 p.m. C'est M. A. Rivard, directeur du journal la Parole de Drummondville qui occupera la tribune de Radio-Canada sous la rubrique Les Hebdo et le Temps présent, mercredi. M. Rivard parlera du rôle de la presse hebdomadaire dans un centre industriel et rural et de ce qui se fait dans sa région pour les œuvres de guerre.

Sommaire des postes locaux

CBF-490 kilocycles
7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-Journal.
8.15 Élévation.
8.30 Pot-pourri.
8.45 Nouvelles.
9.00 Programme musical.
9.15 Les plus belles mélo-dies.
9.30 Nouvelles.
10.00 Le Moulin de la chan-son.
10.15 Courrier du jour.
10.30 Vie de famille.
10.45 Pierre Justin.
11.00 Grande soirée.
11.15 Métairie Rancourt.
11.30 Divertissements.
11.45 Quêtes nouvelles?
12.00 Nouvelles.
12.15 Radio-Journal.
1.30 Vers le soleil.
1.45 Vers la mer.
2.00 A choisir.
2.30 Recital Morazin-Raymond.
3.00 Musique de l'aviation canadienne.
3.30 Musique de chambre.
3.45 Nouvelles.
3.55 Chef-d'œuvre de la musique.
4.15 Chant.
4.30 Orchestre à cordes.
5.00 L'heure du thé.
5.30 La fête des fleurs.
6.00 Programmes de la se-main.
6.15 Sport.
6.30 Entre les lignes.
6.45 Mélodie du soir.
7.00 Un homme et son pé-
ché.
7.15 La vie commence.
7.30 Nouvelles de BBC.
7.45 La fiancée du com-mandant.

7.00 Crusaders in Britan-ny.
7.15 Parkins au piano.
7.30 Chansons de folklore.
7.45 Causette.
8.00 Marine marchande.
8.05 Marine marchande.
8.15 Théâtre.
9.00 Reconstitution du dis-cours du premier mi-nistre W. Churchill.
9.30 Pasodoble parade.
10.00 Nouvelles.
10.15 Nouvelles d'Europe occupée.
10.30 Chants de l'Empire.
10.45 Nouvelles de BBC.
11.30 Nouvelles.

CHAC-120 kilocycles
4.00 Émissions.
4.15 CHAC ce soir.
4.30 Causette de M. Can-tave.
4.45 Pour vous, mesda-mes.
4.55 Pour vous.
5.00 Tante Lucie.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 La rue Principale.
5.45 Madeline et Pierre.
5.50 Le choix de l'audi-taire.
6.15 Nouvelles.
6.30 Le forum des sports.
6.45 Molière.
7.15 Molière.
7.30 Nazaire et Barnabé.
7.45 Orchestre.
8.00 Images de guerre.
8.15 Starlight Sonata.
8.30 Causette de concert.
8.45 Orchestre.
8.55 Nouvelles.
9.00 The Colonel.
9.15 Rendez-vous.
9.30 L'union au micro.
10.00 Passeport pour Adams.
10.30 Paul-Emile Corbelli.
10.45 Journaux variés.
11.00 Sport.
11.15 Orchestre.
11.30 Chansons.

1937. Cet artiste prit part à la campagne pour le front polonais, fut blessé et fait prisonnier. Ayant réussi à s'échapper, il gagna l'Angleterre où il se distinguait à la scène lyrique et au concert. Le Dr Jean Deslauriers sera au pupitre de chef d'orchestre. Cette émission diffusée des studios de Radio-Canada à Montréal sera relayée par les postes du réseau Halifax-Vancouver.

8.30 p.m. C'est l'une des pages les plus intéressantes d'un auteur de chez nous, Adolphe Rivard, qu'Albert Durocher lira mercredi pour l'auditoire de Radio-Canada. Cette chronique intitulée Travail est l'œuvre de Gens de chez nous, Adolphe Rivard est l'un de nos auteurs qui ont le plus fait pour réhabiliter dans notre lit-térature tout ce qui constitue notre fol-lore, tout ce qui se rattache à la petite histoire. Travail est assurément l'un des beaux passages de son œuvre.

10.15 p.m. C'est M. A. Rivard, directeur du journal la Parole de Drummondville qui occupera la tribune de Radio-Canada sous la rubrique Les Hebdo et le Temps présent, mercredi. M. Rivard parlera du rôle de la presse hebdomadaire dans un centre industriel et rural et de ce qui se fait dans sa région pour les œuvres de guerre.

8.00 Hommage à la Polo-gne: discours et con-cert.
8.05 Sérénade pour cordes.
8.20 Histoire de ches-nous.
9.00 Ici l'on chante.
9.15 Les basards du réel.
10.15 Les hebdo et le temps présent.
10.30 Fernande Poiré orga-niste.
11.00 Musique.
11.15 Orch. de danse.
11.28 Nouvelles.

CBM-510 kilocycles
7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-Journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches en musique.
9.00 Nouvelles.
9.05 Everything goes.
9.30 Représ de MBS.
9.45 La musique en tra-vail.
10.00 Orch. Ray.
10.15 Le chœur de John.
10.30 Causette.
10.45 Recital de piano.
11.00 Pierre Justin.
11.15 Musique.
11.30 L'Oratoire.
11.45 Lucie.
12.00 L'heure du thé.
12.15 Les fleurs de la BBC.
12.30 Pense et produits.
12.50 Signal-noir.
1.00 Radio-Journal.
1.15 Tableaux.
1.30 Chant.
1.45 Claire Wallace.
2.00 Ritz.
2.15 Intermède.
2.30 Recital.
2.45 Mary Martin.
3.15 A Perkins.
3.30 Pepper young's.
3.45 Right to Happiness.

Octrois municipaux

Les subventions recommandées par l'Exécutif

Le comité exécutif recommande parmi les rapports qu'il soumettra au conseil municipal une série d'octrois à divers hôpitaux, œuvres et sociétés. Voici la liste de ces octrois, qui sont les mêmes que l'année dernière, sauf dans quelques cas qui sont mentionnés:

Service d'ambulance dans les hôpitaux:
Hôpital Notre-Dame \$1,500.00
Hôpital Victoria Hospital 1,500.00
Hôpital Saint-Luc 1,500.00
Hôpital Sainte-Julienne 1,500.00
Hôpital-Denis 1,500.00
Hôpital Général Hospital 1,500.00
Western Hospital 500.00
Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc 500.00
Children's Memorial Hospital 500.00
St. Mary's Hospital 500.00
Homoeopathic Hospital 500.00
Jewish General Hospital 500.00
Women's General Hospital (nou-veau) 500.00

Hôpitaux:
Montreal Convalescent Hospital \$5,000.00
Hôpital Saint-Joseph des Conva-lescentes 5,000.00
Shriners' Hospital 500.00
Montreal Children's Hospital 500.00
Jewish Hospital of Hope (à re-tenir sur taxes: la ville a payé \$25,000 pour l'année dernière)
Institut de Radium (nouveau) 10,000.00

Patronages et foyers:
Patronage Saint-Vincent de Paul 300.00
Maison d'œuvres Jean-Le-Prévost 300.00
Montreal Boys' Home 250.00
Salve Regina Boys' Home 200.00
Association catholique des œu-vres de protection de la jeune fille 300.00
Association d'entraide mutuelle:
Navy League 500.00
Montreal Sailors' Institute 400.00
Catholic Sailors Club 400.00
Syndicat catholique des natio-naux 200.00
Trades and Labor Council 200.00
Association canadienne-française des aveugles 1,500.00
Montreal Association for the blind 1,500.00
Canadian National Institute for the blind 1,500.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 4,000.00
United Irish Society (fête Dollard) 200.00
Association des fonctionnaires municipaux 1,000.00

Œuvres pour les enfants:
Colonie de vacances des Grèves (\$3,000 l'an dernier) 1,000.00
Colonie de vacances Sainte-Jeanne 1,000.00
Diocesan Camp Corporation 250.00
L'Association du bien-être de la jeunesse 1,000.00
University Settlement 300.00
Association catholique de l'aide aux infirmes, camp le Grillon, Établissement 2,000.00
Fédération des Scouts catho-liques de la province de Québec (\$2,500.00 l'an dernier) 2,000.00
Greenfield Memorial Camp 1,500.00
Guides catholiques de Montréal 1,000.00
Bureau des Œuvres sociales se-culaires catholiques (dait dans les écoles) 2,000.00
School Children Milk Project 2,000.00
Société d'Adoption et de Pro-tection de l'Enfance 1,000.00
St. Ann's Day Nursery 500.00
Young Hebrew Malibet Arminin Society 200.00
Montreal Parks and Playgrounds Association 1,000.00

Œuvres d'éducation:
Société d'Archéologie et de Nu-ral, atique 500.00
Comité des bibliothèques d'en-fants (Hochberg) 1,000.00
Comité des bibliothèques d'en-fants et Children's Library (Ro-senmont), (nouveau) 1,000.00
St. John's Ambulance Brigade 250.00
La Ligue de Sécurité de la Pro-vince en Québec 1,500.00
Scholastic Children's Library (nouveau) 200.00
Art Association of Montreal (nou-veau) 500.00

Hospices, orphelins, refuges, asiles:
Les Petites Sœurs des Pauvres 1,000.00
Bon-Pasteur 300.00

11.15 Chansons.
11.30 Mélodies chanceuses.
11.45 Heure ensoleillée.
12.00 Nouvelles et musique.
12.15 L'entraide agricole.
12.30 Grande Soeur.
12.45 Quêtes refraînes.
1.00 Bulletin des fermiers.
1.10 Radio-Journal.
1.15 Betty bee-hive.
1.30 Mélodies.
1.45 Entre vous et moi.
1.55 Métairie Rancourt.
2.00 Rhythme et romances.
2.15 Un peu de tout.
2.30 Radio-concert.
3.00 Nouvelles.
3.15 Causette de concert.
3.30 Causette de concert.
3.45 Causette de concert.
3.55 Causette de concert.
4.00 Pour vous, mesdames.
4.15 Causette de concert.
4.30 Causette de concert.
4.45 Causette de concert.
4.55 Causette de concert.
5.00 Tante Lucie.
5.15 Pierre et Pierrette.
5.30 La rue Principale.
5.45 Madeline et Pierre.
5.50 Le choix de l'audi-taire.
6.15 Nouvelles.
6.30 Le forum des sports.
6.45 Molière.
7.15 Molière.
7.30 Nazaire et Barnabé.
7.45 Orchestre.
8.00 Images de guerre.
8.15 Starlight Sonata.
8.30 La Course au trésor.
8.45 Nouvelles.
8.55 Nouvelles.
9.00 The Colonel.
9.15 L'union au micro.
10.00 Passeport pour Adams.
10.30 Paul-Emile Corbelli.
10.45 Journaux variés.
11.00 Sport.
11.15 Chansons.
11.30 Orchestre.

Sheltering Home 100.00
Union Nationale française 250.00
Old Brewery Mission 400.00
Vestiaire des Pauvres 1,500.00
L'œuvre de la Soupe 1,000.00
Assistance publique 2,100.00
Opération Saint-Jacques 1,950.00
Les Buissonnets (taxes dues, \$2,000 l'an dernier) 3,500.00
Crèche Saint-François-d'Assise 1,000.00
Institut des Aveugles de Montréal 400.00
Institution des sourdes-muettes 400.00
L'aide aux vieux couples (\$500 l'an dernier) 1,000.00
L'aide à la femme (taxes dues, (nouveau)) 1,000.00

Assistance (maternelle):
Assistance maternelle (\$3,500 l'an-
derrière) 2,500.00
Royal Victoria Hospital 1,500.00
Hôpital de la Méricorde (nou-
veau) 1,000.00

Assistance générale:
Jeunesse ouvrière catholique 2,500.00
Institut familial 300.00
Société canadienne de la Croix
Rouge 10,000.00

Divers:
Montreal Tourist and Convention
Bureau 2,500.00
Club Toboggan Ski Club (\$1,050
l'an dernier) 1,000.00
Fédération de l'horticulture de
Québec 200.00

Spéciaux:
Hopital Saint-Henri (nouveau) 4,800.00
Les Buissonnets (nouveau) 7,050.00
Crèche Saint-François d'Assise
(nouveau) 3,730.00
Association catholique de l'œu-vre de la Protection de la Jeune
Fille (nouveau) 129.75
L'aide à la femme Inc. (nou-
veau) 1,522.30
Scottish War Relief Fund (nou-
veau) 81.86
Seamen's Furvest War Project
(nouveau) 45.86
Royal Canadian Army
Corps (nouveau) 48.60
Montreal War Services Coordinat-
ing Council (nouveau) 48.60

Prévention de la tuberculose:
Camp de santé Bruchési (\$3,400
l'an dernier) 3,500.00
Institut Bruchési 13,200.00
Royal Edward Institute 8,500.00
Hôpital du Sacre-Cœur 1,000.00
Théâtre (payable en dé-
cembre) 2,000.00

Un dernier appel

Quelques conseils généraux avant l'ouverture des classes

Le service de santé de la ville de Montréal fait un dernier appel aux parents concernant la vaccination de leurs enfants contre la variole avant l'ouverture des classes. Si vos enfants s'y présentent sans être vaccinés, ils seront refusés par les autorités scolaires en vertu de la loi d'hygiène publique de la province et du règlement municipal numéro 324. Ceci concerne toutes les maisons d'école, de l'école pri-maire et supérieure qui seront d'ailleurs visitées par les mé-decins du service de santé.

Les parents devraient également profiter de quelques jours qu'il y a avant l'ouverture des classes pour faire immuniser contre la diphté-rie tous ceux de leurs enfants qui ne le sont pas encore. Il vaut mieux le faire immédiatement que d'at-tendre que la période scolaire soit avancée, ce qui dérangera les en-fants dans leurs études.

Si vous avez un cas de maladie contagieuse à la maison, n'envoyez pas votre enfant à l'école. Voyez à ce que ce cas soit rapporté sans dé-lai à l'autorité sanitaire qui fera une visite de contrôle et vous in-diquera les précautions à prendre.

Avant d'envoyer vos enfants à la classe, assurez-vous de leur propre-té corporelle et la propreté de leurs vêtements. Il faut aussi que les en-

A la scène, au concert et à l'écran

Programme du concert de ce soir au Chale

Le concert de ce soir promet de remporter un grand succès, tant à cause de la valeur incontestable des artistes qui y partici-pent que de l'intérêt du programme:

Noël Brunet, violoniste: Une poc-co triste, Joseph Suk; Burleska, Joseph Suk; Chant de Roxane, Caral Symanowski; Manuel, Falla-Hochanski; Presto, Tartini.

Janine Sutto: Réponse de la fau-vette, Théodore Botrel; Attendez, Jean Cocteau.

Claire Gagnier: Sempra libera, extrait de la Traviata, de Verdi.

Huguette Oligny: Ah! qu'ils sont goulus, Victor Hugo.

André Mathieu: Été canadien, André Mathieu; Étude no 2 (Le Rouel), Frédéric Chopin; Prin-temps canadien, André Mathieu.

Noël Brunet: Improvisation, Ka-bolesky; Thème et variations, Pa-ganini-Brunet; Méditations, Gla-zounov; Zéphir, Zeno Hubay.

Roger Garceau: Autant que vous voudrez, mon général, Paul Clau-del.

Claire Gagnier: Villanelle, Dell'Acqua.

Huguette Oligny et Roger Gar-ceau: Savylène: Le secrétaire uni-versel, Léon Uhl; et Lucien Manet.

André Mathieu: Étude no 3 (La chanson de l'adieu), Frédéric Cha-pin; Rhapsodie hongroise no 2, Franz Liszt.

fants aient le cuir chevelu propre, car s'ils sont porteurs de parasites, ils seront exclus de la classe. Il en est de même des cas de gale (grattelle).

Les parents doivent aussi s'abstenir d'envoyer à l'école un enfant qui semble malade et ils doivent s'assurer qu'il ne présente aucun signe de contagion: température, éruptions, rougeurs, etc. C'est un conseil à suivre tous les jours de l'année scolaire. Si vous mettez ces quelques conseils en pratique, vos enfants auront toutes les chances du monde d'avoir une meilleure santé, de profiter de leur classe et vous vous éviterez les ennuis que causent l'exclusion de l'école, la maladie à la maison et sa propa-gation dans votre entourage.

LE SERVICE DE SANTÉ

Au Cercle des polyglottes

Mercredi soir prochain, à 8 h. 15, aura lieu à la Palestra Nationale une réunion générale du Cercle des polyglottes.

CE SOIR
"les meilleurs jeunes artistes du Canada français"

André MATHIEU
CLAIRE GAGNIER
NOEL BRUNET
HUGUETTE OLIGNY
JEANINE SUTTO
ROGER GARCEAU

AU CHALET
8.45 précises

Les conditions atmosphé-riques seront idéales ce soir.

Excellents billets en vente aux guichets CE SOIR.

L'noirale les spectacles

SAINT-DENIS
"Bâtiments de cœur"
12 h. 20, 3 h. 35, 5 h. 20, 9 h. 46.
"Un de la Cannebière"
1 h. 50, 5 h. 08, 8 h. 26.
LOEWS
"Dixie"
11 h. 20, 2 h. 40, 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.
CAPITOL
"This Land is Mine"
11 h. 35, 3 h. 15, 5 h. 30, 9 h. 45.
"The Falcon in Danger"
10 h. 35, 1 h. 30, 5 h. 05, 8 h. 20.
PALACE
"The Youngest Profession"
11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 50, 7 h. 30, 10 h.
"Pilot No 5"
11 h. 30, 2 h. 10, 4 h. 55, 7 h. 35, 10 h.
"Harrigan's Kid"
11 h. 12, 4 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 45.

Les vedettes de la saison d'opéra

Tous les mélomanes montréalais ont lu avec intérêt la nouvelle de la troisième saison de grand opéra que France-Film présentera au Saint-Denis à compter du mardi 21 septem-bre. Inutile de redire les merites d'artistes tels que Bido Sayo, Ezio Pinza, Kerstin Thorborg, Nino Martini, Armand Tokaty, Baccaloni, etc.

On aura cependant remarqué que les distributions des sept opéras de la prochaine saison comportent plusieurs noms nouveaux, du moins pour Montréal. France-Film a tenu à faire connaître un nombre plus grand de vedettes du Metropolitan Opera. C'est ainsi que nous allons entendre Lily Djanelli dans *Carman*; Arthur Carron dans *Lohengrin*; Zinka Milanov dans *Aida*; Valentino dans *Le Barbier de Séville*; Margaret Harshaw dans *Boris Godounov*; Georges Cehanovsky dans *La Traviata*; Alexandre Sved dans *Le Trovatore*.

Ces artistes ne sont jamais venus à Montréal, mais leur réputation est telle que tous et chacun feront sensation. Lily Djanelli est belge-française et reconnue comme la Carmen idéale; Carron est un ténor britannique qui a surpris même les habitués du Metropolitan; Zinka Milanov est une soprano yougoslave déjà célèbre pour ses rôles de Léonore et d'Aida; Francesco Valentino est du calibre de John Charles Thomas; Margaret Harshaw est la découverte américaine de la maison. Enfin MM. Cehanovsky et Alexandre Sved sont des vétérans aux trop nombreux succès pour insister outre mesure. Ces vedettes et bien d'autres encore vont faire de la saison d'opéra au Saint-Denis la grande révélation de l'année musicale qui s'ouvre sous les plus magnifiques auspices.

La gazette des spectacles

Cinéma
SAINT-DENIS: *Bâtiment de Cœur*, avec Danielle Darrieux et Claude Dauphin; second film: *Un*

FRANCE-FILM
présente sa troisième saison annuelle d'opéra avec des artistes du

Metropolitan Opera au SAINT-DENIS

MARDI 21 sept., en soirée: "AIDA" avec Milanov, Thorborg, Baum, Pinza, Guttry, Valentino, M. Wilfrid Pelletier.
MERCREDI 22 sept., en soirée: "LOHEN-GRIN" avec Carron, Sved, Guttry, Thorborg, Burke, Cehanovsky, M. Paul Breich.
JEUDI 23 sept., en soirée: "BARBIER DE SEVILLE" avec: Martini, Sayo, Baccaloni, Valentino, Pinza, Cehanovsky, Olheim, Olviero, M. Wilfrid Pelletier.
VENDREDI 24 sept., en soirée: "IL TROVA-TORE" avec: Milanov, Thorborg, Baum, Sved, Lazzari, Stellman, M. Wilfrid Pelletier.
SAMEDI 25 sept., en soirée: "BORIS GODOUNOV" avec: Pinza, Tokaty, Baccaloni, Sved, Djanelli, Martini, Thorborg, Guttry, Stellman, Cehanovsky, Olviero, d'Angelo, M. Wilfrid Pelletier.
DIMANCHE 26 sept., en matinée: "CAR-MAN" avec: Djanelli, Stellman, Tokaty, Sved, Cehanovsky, de Paolo, d'Angelo, Olheim, M. Jean-M. Brondet.
DIMANCHE 26 sept., en soirée: "LA TRA-VIATA" avec: Bido Sayo, Martini, Valen-tino, Stellman, Olheim, Cehanovsky, d'An-gelo, M. Wilfrid Pelletier.

Dir. artistique: M. WILFRID PELLETIER
Dir. de la scène: M. DESIRE DEFERRE

LES COMMANDES POSTALES ADRESSÉES AU SAINT-DENIS JUSQU'AU 15 SEPTEM-BRE SERONT REMISES SI ELLES SONT ACCOMPAGNÉES D'UN CHEQUE CERTIFIÉ

LA VENTE DES BILLET
DEBUTE MARDI 7 SEPTEMBRE

ST-DENIS
"Un spectacle ravissant"
DANIELLE DARRIEUX
CLAUDE DAUPHIN
"Bâtiments de Cœur"
"The Youngest Profession"
"Pilot No 5"
"Harrigan's Kid"

ALIBERT
"Gamine"
ROGER RELLYS
"Un de la Cannebière"
"Dixie"

DIXIE
"Dixie"
"Dixie"
"Dixie"

"The Youngest Profession"
"The Youngest Profession"
"The Youngest Profession"

LAUGHTON O'HARA
"THIS LAND IS MINE"
"THIS LAND IS MINE"
"THIS LAND IS MINE"

LAUNCHING OF THE FALCON
"LAUNCHING OF THE FALCON"
"LAUNCHING OF THE FALCON"

HARRIGAN'S KID
"HARRIGAN'S KID"
"HARRIGAN'S KID"

"Edge of Darkness"
"Edge of Darkness"
"Edge of Darkness"

"Margin for Error"
"Margin for Error"
"Margin for Error"

MEUX C'EST LE MARIAGE...

par PIERRE L'ERMITE

25. (Suite)

Il revint chez lui, à bout de forces, se laissa tomber sur une chaise, à son bureau, et regarda dans le vide, incapable de réunir deux idées. Et il avait une instruction difficile à préparer pour le lendemain.

Un après-midi, on entrait un ouvrier, victime d'un accident de travail. Précisément, à cause de cela, l'abbé Joël voulait faire très bien les choses.

Alors, au lieu de mettre strictement le matériel d'une dernière classe, qui était celle tolérée par le Syndicat, il demanda à son curé la permission d'ajouter la croix de

cette heure douloureuse.

De retour à la sacristie, Joël exhalait son indignation.

— Mais, c'est cela, le peuple, lui répondit le curé... un troupeau béant... Si quelques-uns, plus crânes que les autres, étaient entrés, tous seraient entrés... Des moutons!... vous dis-je.

— Eh bien, répond résolument Joël, ces quelques-uns, ils existent. — Peut-être! concéda le curé.

S'ils existent, il faut les trouver, les réunir, les soutenir. Et ils n'ont pas besoin d'être soutenus par les quelques-uns, c'est tout le Jocrisme.

Ah oui, le Jocrisme. J'ai assisté, jadis, aux espoirs enthousiastes suscités par le *Sillon*. J'ai même connu le demi-dieu, Marc Sanguier... Où est-il le *Sillon*, maintenant?

Le Jocrisme, ce n'est pas la même chose.

— C'est quoi, au juste?

— C'est l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier... de l'employé par l'employé. C'est la recherche de l'élite dans l'usine... la sanctifi-

venir avec vous... Je ne vois pas saint Paul jouant au ballon avec les Ephésiens...

— Mais, Monsieur le curé, si saint Paul revenait, il se ferait journaliste!

— Peut-être... Un journaliste remue quelquefois des idées... Vous, c'est des billes de billard... Il y a tout de même une différence...

Et, après un temps de réflexion, le curé ajoute, comme en se parlant à lui-même: les œuvres sont peut-être comme les tuiles d'un toit. Il n'y a, dans une tuile, qu'une petite partie qui sert, et pendant un certain temps. Mais la maison est couverte, ce qui est le principal.

Alors, encouragez d'une façon assez négative, mais tolère tout de même, Joël fit un projet où il bâtit, de toutes pièces, une moderne et magnifique paroisse de Saint-Landry, contrefortée par les principales œuvres qu'il connaissait à Paris: Bulletin paroissial, Conférence de Saint-Vincent de Paul, Patronages, Secrétariat Social, Dames de charité, Jocrisme, Ligue féminine d'Action catholique... Bi-

ibliothèque... Union paroissiale... Colonie de vacances... Salle paroissiale, et même ce gros morceau qui était la chapelle de secours, etc.

La chapelle de secours n'était inscrite là qu'insidieusement, pour agacer le curé, et créer un climat favorable à l'acceptation des autres œuvres.

Mais, actuellement, la chose paraissait irréalisable.

Pendant plusieurs semaines, l'abbé Joël mit son projet au point, pour le cadre, le local, le budget possible.

Puis, très content de lui, il porta le tout à son curé, en le commentant avec son enthousiasme habituel.

Le curé sourit encore. C'était souvent la réponse de sa vieille expérience:

— Châteaux en Espagne! murmura-t-il.

— Mais non, Monsieur le curé... pas en Espagne... à Saint-Landry.

— Ou, si vous préférez: chèque sans provision. Car enfin, pour tout cela, mon cher enfant, il faut de l'argent... beaucoup d'argent! Et



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

Dans un village des Laurentides, éloigné des centres, tout petit et dans un pays un peu sauvage. Le curé a reçu de nombreuses plaintes de ses paroissiens, des plantes arrachées des plates-bandes par une cueillette brutale de fleurs; dans les hangars on prend un râteau, un marteau, enfin ce qu'on peut attraper et le curé va leur conter ça!

Ce fut un sermon comme nous voudrions en entendre plus souvent sur le commandement Bien d'autrui ne prendras, etc.

S'approprier ce qui n'est pas à nous, c'est voler. Mais à part voler les pommes dans les vergers et l'argent dans les poches, il y a mille manières de dépouiller le prochain de ses biens, et dans notre beau Canada, on est forcé d'admettre que le scrupule d'honnêteté n'étouffe pas les gens! Il y a des petits et des grands voleurs, à la campagne et à la ville, et encore une fois on entend moins expliquer l'honnêteté et l'honneur que le mystère de la Sainte Trinité!

Certes, il y a encore des gens honnêtes mais il y en a beaucoup trop d'autres! Au marché vous achetez trois douzaines d'œufs que vous payez cher et il vous arrive souvent d'en trouver de mauvais. Les paniers de petits fruits, fraises, framboises, bleuets, paraissent très beaux, le dessus est frais, mais le fond, parfois, est inutilisable. Dans une épicerie de Montréal, un garçon apporte une poche de blé d'Inde en épis. Avec le commis, il les compte par douzaines qui sont mises sur le comptoir. Appelé au téléphone, le commis, en revenant, aperçoit le vendeur qui remet dans la poche des épis déjà comptés. Indignation du commis, confusion du garçon qui s'excuse en prétendant que son père lui a dit d'agir ainsi. Il est chassé du magasin avec injonction de n'y plus revenir. Ce père appartenait à la même catégorie que celui d'un de mes petits protégés à qui je recommandais de ne jamais rien dérober, que c'était très mal, et il me répondit d'un air fûté: "Mon père dit que prendre, c'est correct, mais ce qui est mal, c'est de se faire poigner!"

Il y a les domestiques qui demandent des salaires énormes et qui gaspillent tout, cassent, perdent, n'ont pas soin de ce qu'elles doivent conserver. Elles ne font pas la moitié de leur travail et un beau jour elles vous plantent là, sans l'avis obligatoire; elles profitent d'un embarras temporaire pour exiger un plus fort salaire: elles manquent à leurs engagements et n'ont pas de parole; j'appelle cela n'être pas honnêtes, même si elles ne prennent pas de l'argent dans la bourse.

Dans les écoles et même les collèges, les enfants dérobent stylos, crayons, livres, caoutchoucs, pardessus: ce sont des petits voleurs se préparant à devenir de grands voleurs qui exploiteront leurs clients, abusant de la confiance, vivant avec la fortune qu'ils ont censés administrer, pendant que leurs victimes seront pauvres et se priveront de tout.

Et quand entendez-vous parler du vol dans les églises? Très rarement et on ne parle en général que de l'argent volé sur place en vous expliquant que prendre une petite somme est un très petit péché! On fait des distinctions subtiles au lieu de dire et de redire énergiquement, particulièrement quand on s'adresse aux enfants, que prendre ce qui est aux autres, c'est voler et très mal.

C'est ce qu'a si bien fait le bon curé intelligent et consciencieux qui sait que, pour avoir des hommes honnêtes, il faut élever les enfants dans le culte de l'intégrité parfaite et de l'honneur. Il a parlé de tous les genres de vols et de malhonnêteté, et dans les détails. L'architecte se préoccupe d'abord de la solidité des fondations sur lesquelles tout l'édifice repose. La façade peut se modifier, mais le fond, la base, ne changent pas, et les bons éducateurs des enfants et du peuple s'occupent sans cesse de créer des bases solides et à toutes épreuves, et ils savent qu'il faut répéter les vérités sans se lasser pour les faire entrer dans les consciences.

31-VIII-43

FADETTE

Gagnants des prix en horticulture

M. F.-T. Webb, président de la Société d'horticulture, a annoncé les noms des vainqueurs de l'exposition annuelle de fleurs, de légumes et de sciences domestiques, tenue à la Ville Mont-Royal. Une grande variété de glaïeuls d'une merveilleuse beauté a surtout attiré l'attention des nombreux visiteurs. M. J.-R. Sim a été l'heureux gagnant de la coupe Crane, pour avoir conservé le plus grand nombre de points dans la culture des glaïeuls. Les autres prix ont été décernés à M. G.-H. Sonnet, la coupe Roy Shaw pour le plus grand nombre de

points, section des fleurs. M. F.-H. Williams: la coupe Dupuy Ferguson, le plus grand nombre de points, section des légumes. Mme A.-E. Barber, prix accordé par les dames de la Ville Mont-Royal à la personne qui a remporté le plus grand nombre de points, section sciences domestiques. Mme F.-T. Webb, la coupe Elmhurst, pour sa collection de plantes vivaces. Mlle Neville, la coupe W. Ewing, pour sa collection de plantes annuelles. Mme W.-C. Chartier, la coupe R.-S. White, pour son panier de fleurs coupées. M. Paul Webb, la coupe Schofield, pour le plus grand nombre de points, section juvénile. M. J.-C. Vaillancourt, le prix Perron, pour le plus grand nombre de points dans la culture des roses.

MME LEBLANC AVAIT RAISON...

LE MÉLANGE DE SOUPE AUX NOUILLES LIPTON

DONNE, EN PEU DE TEMPS, UNE SOUPE QUI A VÉRITABLEMENT LE GOUT DU POULET

LIPTON SOUPE AUX NOUILLES

CUIT EN MINUTES

2 **PAQUETS POUR 25c**

UN PRODUIT DE LIPTON

Les emballages du THÉ LIPTON PLEIN DE SAVEUR (à fines feuilles)

La soupe la plus délicieuse, appétisée rapidement, que vous ayez jamais servie. Elle est de préparation si facile et si rapide que vous en voudrez toujours une provision. Ajoutez simplement le contenu du paquet à 4 tasses d'eau bouillante. Faites cuire pendant 7 minutes. Le résultat: une soupe dorée, délicieusement assaisonnée et d'une saveur si délicieuse que vous direz qu'elle est comparable à la meilleure soupe cuite lentement que vous ayez jamais faite sur votre propre poêle.

Le mélange de soupe aux nouilles Lipton est très économique. Chaque paquet mène à la préparation de 4 tasses de soupe, ce qui est suffisant pour deux personnes. Demandez-le à votre épicerie dès aujourd'hui.

Pour servir votre santé

On les aura

(Collaboration spéciale au Devoir) (par le Dr ADRIEN PLOUFFE)

Quelqu'un disait à un hygiéniste: "Comment faites-vous pour en avoir toujours à raconter à vos contemporains?" Et l'hygiéniste répondit: "Ce n'est pas sorcier. Je n'ai qu'à penser à tous les préjugés que tant des nôtres — même parmi les plus intelligents — cultivent encore dans leur petit jardin, et j'ai du pain sur la planche!"

Rien de plus vrai. La comédie humaine nous offre, chaque jour, des sujets à traiter, des erreurs à redresser, des sottises à partager, des bêtises à houspiller, des innocents à secouer, des apathiques à réveiller.

N'est-il pas amusant d'entendre Joseph se plaindre du rationnement de la viande, quand son médecin lui demande depuis toujours de manger moins de viande! Et Pasphine se lamente parce qu'elle a moins de beurre dans son assiette, ce qui est pourtant excellent pour son bébé: gastro-entérite soignée avec des aliments solides! Et un enfant de 4 ans meurt de diphtérie! Un des membres de la famille Gourmanger vient de succomber à son poste de combat: il est mort à table! Et cette Mme Futée qui va voir son médecin pour son régime et qui ne le suit pas du tout. Quelle farce! Et ces enfants qui ont des collections de dents gâtées! Et ces autres enfants qui sont affectés d'amygdalites énormes ou malades! Ces élèves qui ne voyaient rien en classe et qui n'auront pas encore de lettres en septembre! Tout cela pourrait être suivi d'une ribambelle d'autres exemples.

Et vous croyez, madame, que l'hygiéniste est au bout de son rouleau!

Si l'ignorance et la négligence pouvaient se mettre en grève, oui, si tous nos contemporains conscients et organisés s'efforçaient de devenir de fervents amis de l'hygiène et de la médecine préventive, ceux qui travaillent "pour servir votre santé", madame, se paieraient le luxe de longues vacances qu'ils n'ont pas volées!

Hélas! certains préjugés sont si profonds, ancrés dans un grand nombre d'esprits qu'il est bien difficile de les en déloger. Mais les hygiénistes ont en déloger, ceux qui travaillent "pour servir votre santé", madame, se paieraient le luxe de longues vacances qu'ils n'ont pas volées!

On les aura, grâce à vous, mamans, vous qui entendez la voix du gros bon sens et qui pouvez nous prêter main-forte dans ce domaine. Déjà, les préjugés cèdent du terrain et ce recul est de bon augure. Et si nous ne voyons pas encore le jour où l'intelligence de la santé régnera en maîtresse chez nous, qu'importe!

Celui qui plante un chêne doit penser à l'ombre qu'il procurera à ses arrière-petits-enfants.

Adrien PLOUFFE

Les W.A.C. et les C.W.A.C. aux Trois-Rivières

(Service de l'Information de l'Armée)

Trois-Rivières. — Trois cents volontaires du Women's Army Corps des Etats-Unis, qui sont venues à Montréal prendre part aux célébrations entourant le deuxième anniversaire du C. W. A. C. — Service féminin de l'Armée canadienne — ont visité samedi la ville et le camp des Trois-Rivières. Elles y ont vécu quelques-unes des heures les plus enthousiasmantes de leur vie. Trifluviens, tant civils que militaires, avaient préparé pour elles la réception la plus cordiale et la plus chaleureuse. Des volontaires féminines de l'Armée américaine ont ainsi visité officiellement, pour la première fois, la cité de Lavolette.

Le contingent est venu de Montréal aux Trois-Rivières par train spécial qui s'est arrêté à la gare du Pacifique Canadien sur l'heure du midi. Le programme de la journée a comporté, en particulier, un défilé l'après-midi, un concert le soir et une réception dansante au mess des officiers du centre d'instruction supérieure du coteau.

Le brigadier J.-P.-U. Archambault, du bureau pour la sélection et l'appréciation des candidats-officiers au camp trifluvien, a reçu le salut des troupes au cours de la parade. Il était entouré de M. le maire Arthur Rousseau, des lieutenants-colonels W.-W. Mathers, commandant de l'école d'officiers des Trois-Rivières, G.-H. Rainville, directeur du recrutement pour le district militaire no 4, des lieutenants A.-E. Garber, du service féminin de l'Armée américaine, et M.-J. Platt, officier d'état-major du C. W. A. C.

Les drapeaux britannique et américain ont été hissés pour le défilé face au flambeau, sur la place Pierre-Boucher. Deux célèbres fanfares, la fanfare du W. A. C. de Fort-des-Moines, Iowa, avec quarante-deux instrumentistes, et celle du quartier général du district militaire no 4 que dirige le sergent-major régimentaire W. Black, exécutèrent les plus beaux morceaux de leur répertoire.

On remarquait dans le défilé, outre les déléguées du Women's Army Corps, les cadets-officiers du centre d'instruction du coteau et plusieurs pelotons du C. W. A. C. comportant quelques centaines de volontaires de notre armée féminine.

Le major Joseph Fuller, représen-

Le festival remporte un grand succès au stade Molson

(Service de l'Information de l'Armée)

Trois mille militaires ont paradié vendredi soir au stade Molson, au cours d'un gigantesque "tattoo" qui a marqué le deuxième anniversaire de la fondation du C.W.A.C. Service féminin de l'Armée canadienne. Deux cents volontaires du Women's Army Corps des Etats-Unis, fanfare en tête, ont pris part à ce grand festival et elles ont grandement mérité les applaudissements qu'elles ont partagés avec nos hommes et nos femmes de l'armée et du C.W.A.C.

Ces militaires de tous grades ont rendu un vibrant hommage aux Nations-Unies durant l'impressionnante cérémonie du salut aux couleurs. La fanfare du quartier général a joué l'hymne national des Etats-Unis et la fanfare du Women's Army Corps a interprété le "God Save the King". Chaque numéro au programme a illustré les liens étroits qui unissent le Canada et la république voisine.

Le colonel Henri Desrosiers, sous-ministre de la Défense nationale, a reçu le salut des troupes. Il était entouré de hauts dignitaires des trois armées, le vice-maréchal de l'air Baryx, de l'aviation, le capitaine Oland, de la marine, et le major-général E.-J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire no 4. Le major Joseph Fuller représentait l'armée américaine et le lieutenant Patricia Lee représentait le colonel Oveta Culp Hobby, du W.A.C.

"Dimanche prochain, le 29 août, marquera le deuxième anniversaire du C.W.A.C.", a déclaré le colonel Desrosiers. Durant ces deux années, les femmes en khaki ont prouvé à leurs frères d'armes qu'elles sont une partie vitale de nos forces armées. Le progrès accompli durant ces 24 mois en est la preuve évidente, et je suis bien placé pour savoir jusqu'à quel point ce progrès est trouvé remarquable en haut lieu.

"Toutes les ressources à notre disposition doivent être jetées dans la mêlée: les ressources du cerveau, les ressources en hommes, et les ressources en femmes. Une occasion unique est donnée aux femmes de ce pays d'aider à gagner une paix précieuse pour leurs enfants et pour les enfants de leurs enfants."

Le président a terminé son discours par une invitation générale aux Canadiennes: "Les femmes en parfaite santé, entre 18 et 40 ans, dites celles qui n'ont pas d'obligations familiales et qui ne sont pas employées dans des industries de guerre, sont instamment priées de s'enrôler dans le C.W.A.C. Le C.W.A.C. a un besoin urgent de recrues. Enrôlez-vous demain, sinon demain, le plus tôt possible!"

La compagnie no 35 du C.W.A.C., une compagnie du dépôt de Longueuil, a remporté le trophée pour efficacité, offert par le Colonel Renaud. Le major-général E.-J. Renaud, C.B.E., commandant du district militaire no 4, a remis ce trophée hier soir au sous-lieutenant Doris Prieur, commandante de la compagnie.

Deux célèbres fanfares, celle du W.A.C. avec des femmes comme instrumentistes, et celle du quartier général du district militaire no 4, ont fait les honneurs de la musique durant toute la cérémonie. Leur programme musical a été de toute première qualité.

Aux quatre compagnies du C.W.A.C. s'étaient joints, pour le "tattoo", nos réserves des Canadian Grenadier Guards, des Black Watch, du régiment de Maisonneuve, de la 20e ambulance de campagne, des Victoria Rifles.

Le lieutenant-colonel H. D. Roland, commandant des Grenadiers, a commandé la grande parade des trois mille militaires lors de la cérémonie du salut aux drapeaux.

Cérémonie religieuse chez les Soeurs de la Charité

(Service de l'Information de l'Armée)

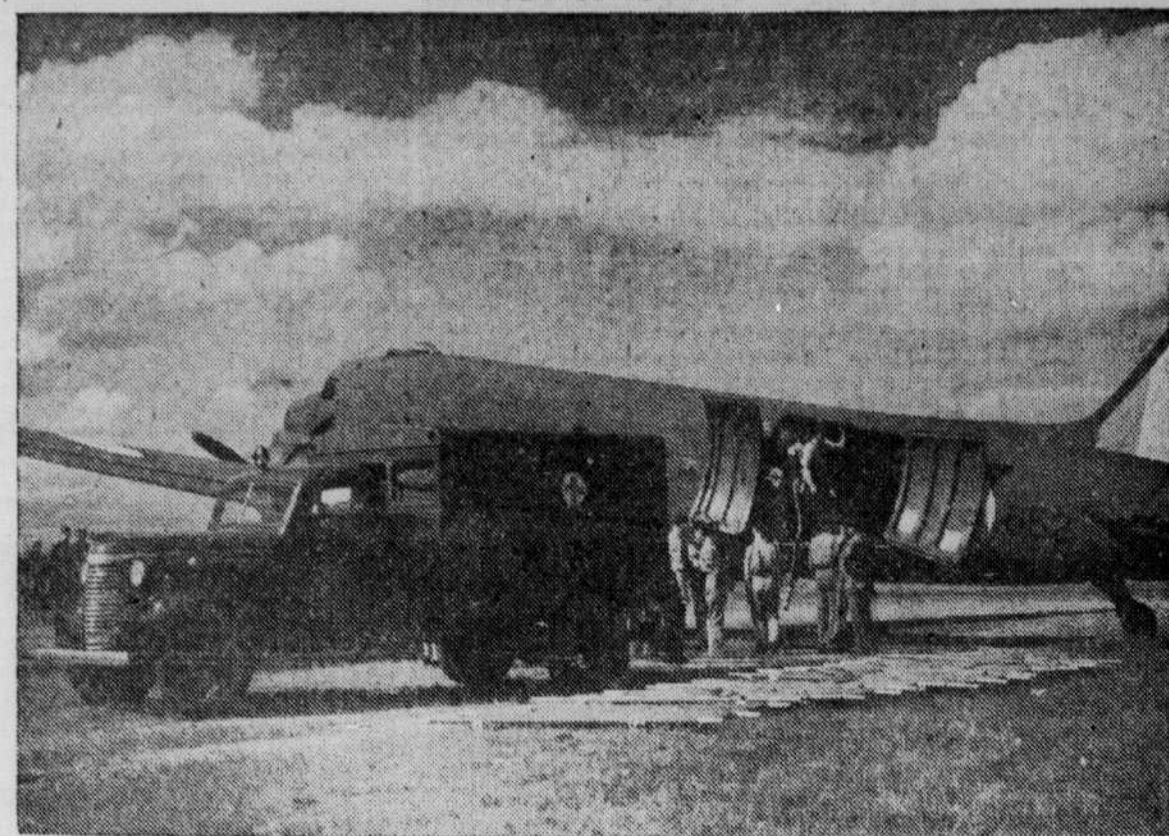
Saint-Hyacinthe, 31 (D.N.C.) — Une cérémonie de profession religieuse se déroulait ces jours derniers, les 28, 29 et 30 août, à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Elle était présidée par M. le chanoine P.-A. Trudeau, aumônier des RR. SS. de Saint-Marthe, assisté de MM. les abbés S. Grenier, de Woonsocket, R.-I., et A. Lavalée, aumônier de l'institution. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Alphonse Gervais, curé de Saint-Marcel.

Ont prononcé des vœux perpétuels: les RR. SS. Beaudin, Ode, Sutton, Monique Plante, Granby, Bernadette Pelletier, Saint-Hyacinthe, Bernadette Michon, Saint-Thomas d'Aquin, Evelyne Aubé, Franklin, R.-H. Stella Desjardis, Sherbrooke, Lucille Dupont, Saint-Antoine sur Richelieu, Marie-Antoinette Lamothe, Drummondville, Sabine Simard, Saint-Basile de l'Énergie, Marie-Fernande Lefebvre, Pontnebelle, W.-F. Priscilla Vaillancourt, dite Sainte-Wilfride, Brelin, N.-H., Alice Saint-Pierre, Saint-Thomas d'Aquin, Lucienne Ballanger, Woonsocket, R.-I., Suzanne Gauthier, Saint-Théodore d'Acton, Roseline Lessard, Rochester, Eva Robert, dit Saint-Robert, Saint-Pie, et Marie-Jeanne Boisvert, d'Asbestos.

tant de l'Armée des Etats-Unis, marchait en tête du défilé.

La fanfare du Women's Army Corps a donné un concert public samedi soir à l'Auditorium de l'Académie de La Salle. Le magnétique concert a été irradié par la station radiophonique CHLN. Le même soir, des volontaires du C. W. A. C. et du W. A. C. se sont rendues à CHLN pour une émission internationale française et anglaise relayée au Canada et aux Etats-Unis.

L'AMBULANCE VOLANTE



On voit ci-dessus l'un des gros aérobus bimoteurs qu'emploie le Corps d'aviation royal canadien pour transporter les blessés. Cet appareil peut tenir 18 civils et est pourvu de tous les accessoires nécessaires à une ambulance. Dernièrement, 11 blessés de l'Aviation canadienne, de retour d'outre-mer, ont été transportés, à bord d'un avion de ce genre, d'un navire hospital, ancré dans un port de l'Est du Canada, jusqu'à l'hôpital de la station du C.A.R.C., à Rockliffe, près d'Ottawa. Un médecin et une infirmière accompagnaient les blessés. Lorsqu'il ne sert pas d'ambulance, cet appareil peut être transformé à court délai en avion de transport ordinaire. Près des portes ouvertes de l'avion, se trouve une ambulance prête à conduire les blessés en toute hâte à l'hôpital. (Photo C.A.R.C.)

Cours sur la récolte des produits du jardin

Comment conserver fruits et légumes

Les demandes de renseignements et les appels au secours affluent de ce temps-ci au Jardin botanique de Montréal. Ils viennent de citadins qui ont cultivé cette année un jardin de la victoire et qui se sentent maintenant désemparés devant la tâche qu'il leur reste à accomplir. On s'était imaginé, sans trop se l'avouer, qu'une fois mis en train le jardin fournirait au moment opportun les produits désirés et que la récolte serait le plus agréable des passe-temps. Mais chaque jour amène de nouveaux problèmes: quand et comment récolter tel ou tel produit et de quelle façon le conserver?

Pour aider ces amateurs à remplir leur garde-manger tout en travaillant à l'effort de guerre, le Jardin botanique de Montréal a décidé d'organiser une série de cours sur la récolte et la conservation des produits du jardin de la victoire.

Ces cours seront donnés aux Ecoles ménagères provinciales, angle des rues Sherbrooke et de Berri, les lundis et mercredis, à 8 h. 30 du soir, du 13 au 29 septembre inclusivement. Les frais d'inscription sont de 82 pour la série de six leçons. On peut s'inscrire tout de suite, par lettre ou en personne, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke. Pour plus de renseignements, appeler CLairval 7721.

Au début d'octobre, il y aura une autre série de leçons sur la culture et l'entretien des plantes de maison. Les détails en seront annoncés ultérieurement.

Les 63 ans de la reine Wilhelmine

La reine Wilhelmine des Pays-Bas célèbre aujourd'hui son 63e anniversaire de naissance. Son règne compte 45 années le 6 septembre prochain, ce qui est, de tous les monarques actuellement vivants, le plus long règne.

Elle était âgée de dix ans lorsque mourut son père, le roi Guillaume III, et Wilhelmine devint alors reine titulaire, sous la régence de sa mère, la reine Emma.

L'anecdote suivante dépeint bien l'esprit dans lequel la bien-aimée reine-mère éleva son enfant unique. Un jour, alors que la reine, âgée de dix ans, se tenait avec sa mère à un balcon où la foule l'ovationnait, elle demanda: "Tous ces gens-là m'appellent-ils?" ce à quoi la reine-mère répondit: "Non, mon enfant, tu appartenais à tous ces gens-là".

Après avoir été couronnée à Amsterdam le 6 septembre 1898, à l'âge de 18 ans, la jeune reine épousa en 1902 le prince Bernhard de Mecklenbourg. De ce mariage naquit, le 30 avril 1909, la princesse royale Juliana, qui vit actuellement à Ottawa avec ses trois enfants. Sous le règne de la reine Wilhelmine, la Hollande s'est transformée en un pays moderne possédant une législation sociale avancée. L'assurance-maladie fut introduite en 1924 et les pensions de vieillesse existaient dès 1917. Le gouvernement appuya très fortement le programme des logements, si bien que durant les dernières vingt années, il s'est construit annuellement une moyenne de 40,000 foyers.

Lorsque le 10 mai 1940, les Allemands envahirent les Pays-Bas, tout ce travail fut saigné et le

royaume de Hollande se vit réduit aux conditions du moyen-âge. Les Hollandais ont opposé une remarquable résistance à leurs oppresseurs. Quarante-dix-neuf pour cent de la population sont étroitement unis dans leur détermination de regagner l'indépendance.

Au 16e siècle, Guillaume le Taciturne, ancêtre de la reine Wilhelmine, délivra le peuple de Hollande de l'oppression espagnole et depuis lors, la maison d'Orange s'est toujours trouvée prête au moment du danger.

C'est pourquoi de grands espoirs reposent en la personne de la reine Wilhelmine, symbole de liberté pour ses sujets, en Hollande occupée aussi bien qu'à l'extérieur. (Comm.)

Journée apostolique

Joliette, 31. — Dimanche, 29 août, se tenait la deuxième journée apostolique des retraitantes du diocèse de Joliette.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le chanoine W. Gaillet lut l'acte de consécration des retraitantes au Sacré Cœur.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

EN VACANCES, VOUS AVEZ FAIT PROVISION DE SANTÉ

CONSERVEZ CETTE RÉSERVE D'ÉNERGIE

BUVEZ DU LAIT JOUBERT

Il faut être en santé en toute saison, en hiver comme en été. Or, une bonne alimentation, c'est le secret de la santé, et le lait est indispensable à une saine alimentation. Le lait Joubert est un aliment complet. Il assure une croissance normale; il est nécessaire au remplacement des tissus et à la formation des os et des dents; il éloigne les maladies, car c'est l'aliment protecteur par excellence. Enfants et adultes doivent en boire régulièrement.

P.S. Quand revenez-vous de vacances? Faites-nous le savoir sans délai. Téléphonnez-nous; nous reprendrons aussitôt la livraison à votre domicile.

Signalés: FRontenac 3121

Signalés: CH. 2152

4141, RUE SAINT-ANDRÉ - MONTRÉAL

Succursale N.-D.-G. D'Est 3561

Faits divers

Vingt-six morts dans un accident de chemin de fer

Lanoraie menacée de conflagration — Gardien disparu depuis l'incendie — Un jeune marin se noie au quai Victoria

Wayland, N.-Y., 31 (A.P.) — Le nombre des morts s'élève maintenant à 26, à la suite de la collision survenue hier, alors que le train de passagers New-York-Buffalo, du Delaware, Lackawanna & Western fut frappé par une locomotive sortant d'une voie de garage, près de la gare de Wayland. Plus de 150 blessés ont requis des soins médicaux. Cinq-vingt-sept ont été transportés aux hôpitaux. Vingt-trois personnes moururent sur-le-champ et trois autres ont succombé aujourd'hui à leurs blessures. Quelques-unes des victimes ont été tellement brûlées par la vapeur qu'il ne sera pas facile de les identifier avant plusieurs heures.

De Rochester, Buffalo et Oswego, on a expédié en vitesse du plasma à Danville et de là, à Wayland, afin d'assurer des transfusions de sang aux blessés. L'accident est survenu vers 5 h. 45, heure normale de l'est, hier. James E. Leroy, de Buffalo, mécanicien à bord du rapide, vit la locomotive sortir de la voie de garage, mais il était trop tard pour freiner.

Cette collision est la plus désastreuse arrivée dans l'Etat de New-York, depuis le déraillement du New York Central Lake Shore Limited, à Little Falls, survenu le 19 avril 1940. On compta alors 31 morts et 135 blessés.

Lanoraie menacée de conflagration

Un incendie qui a de nouveau menacé de conflagration le village de Lanoraie, à environ quarante milles de Montréal, a éclaté, très tôt hier matin, vers 3 heures 30, détruisant sept maisons, un magasin et un garage. C'est le deuxième incendie de cette importance en moins d'un an, à Lanoraie. On évalue les dégâts à près de \$50,000. Un pompier a été légèrement blessé par des éclats de verre. L'abbé Jean Lafrenière, vicaire, sonna le tocsin, en l'absence du curé de la paroisse. Il sortit une vieille invalide d'une maison en flammes et l'aida ensuite au sauvetage des meubles. La plupart des sinistrés purent mettre leurs biens à l'abri. Ils durent cependant fuir en éléments de nuit. Découvert à 3 heures 30 du matin, l'incendie prit naissance dans le hangar de M. Wilfrid Desmarais, marchand général. Les flammes se propagèrent à la maison de M. Jean-Baptiste Joly, au garage de M. Laurent Monder et aux habitations de M. Desrosiers, de M. Léon Robillard, aux logis de M. Gaston Bettez et Edmond Robitaille. La dernière maison atteinte fut celle de M. Vinet, instituteur de Montréal. Les flammes ont été maîtrisées vers 9 h. hier matin.

Gardien disparu depuis l'incendie

Un peu de mystère entoure la disparition de Raoul Richot, gardien de nuit au restaurant Frank De Rice, route de Cartierville, incendié au début de la matinée d'hier. On l'a vu environ deux heures avant que l'incendie éclatât. Le propriétaire de l'établissement détruit par les flammes, Frank De Rice, estime les pertes à \$50,000, à quoi il faut ajouter les recettes de dimanche qui étaient encore dans la caisse en attendant l'ouverture des banques, une somme d'environ \$900. Il est possible que Richot, resté seul dans le restaurant après la fermeture, ait été attaqué et que l'argent ait été volé, mais on ne croit pas que le corps du gardien soit enseveli sous les ruines. Le chef Leccavaler, des pompiers de Ville Saint-Laurent, qui a été blessé avec un de ses hommes, au cours des manœuvres, assure que, puisque les flammes n'envahissaient pas tout l'édifice, à son arrivée sur les lieux, il aurait vu Richot par les fenêtres. Qu'il en soit, Frank De Rice n'a fait aucune déclaration avant qu'on n'ait débarrassé entièrement les ruines.

Un jeune marin se noie au quai Victoria

Alphonse Monette, 17 ans, 4243 ave. LaSalle, membre de l'équipage du Québec, de la Canada Steamship Lines, a perdu la vie, vers 2 h. 45 hier après-midi, au quai Victoria, où le vapeur était mouillé. Travaillant sur le pont "A", il perdit l'équilibre et fit une chute d'environ 25 pieds de hauteur. Il heurta de la tête le garde-fou du pont principal et le bord du quai ayant été englouti dans le fleuve. Une équipe se porta à son secours et réussit à le ramener, à l'aide d'un grappin spécial. On l'avait saisi par le bord de son pantalon. Mais le vêtement se déchira et il retomba dans l'eau. Des plongeurs du ministère du Transport n'ont réussi qu'hier soir à repêcher le cadavre. On l'a transporté à la morgue de Montréal où une enquête aura lieu jeudi matin.

Enfant électrocuté

Toronto, (C.P.) — Don Hangar, 10 ans, a été électrocuté hier, en montant dans un pylône pour se procurer un pigeon blessé, à l'île Ward, dans la baie de Toronto. Les pompiers donnèrent à l'enfant des inhalations d'oxygène, mais en vain. Il avait touché un fil chargé à 5,000 volts, en essayant d'atteindre l'oiseau perché sur une barre transversale.

Morts subites

M. Oscar Gass, 63 ans, 2270, av. Papineau, est mort subitement chez

ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste 168 est. S.-CATHERINE Ecoutez le jeudi 12 h 15 Livraison partout directement de notre serre-champagne PL. 1786-1787 C.H.L.P.

Un voleur de seize ans

Un jeune homme de 16 ans, sans domicile connu, considéré comme indésirable à la Cour des jeunes délinquants, a comparu hier devant le juge Amédée Monet, sous une accusation d'une douzaine de vols et de tentatives de vol. L'inculpé a avoué sa culpabilité et le juge prononcera la sentence le 2 septembre.

Chaufeur à l'amende

Joseph Lorenz, 7994, rue Berri, accusé d'avoir conduit son auto de façon à menacer la vie des piétons, a avoué sa culpabilité, hier, devant le juge Amédée Monet. Le tribunal a imposé une amende de \$10 et les frais ou huit jours de prison.

Le terme de la Cour du Banc du Roi

Par proclamation du lieutenant-gouverneur, le prochain terme de la Cour du banc du roi s'ouvrira le premier mardi d'octobre, dans le district judiciaire de Rouyn-Noranda. Une législation a été créée par le district judiciaire en 1942.

Violation de la loi du Service sélectif

Ludger Marcil, 21 ans, 6900, rue Saint-Denis, n'a pas averti le registraire de son changement d'adresse. Le juge Amédée Monet l'a condamné hier à \$25 d'amende et aux frais. À 825 d'amende et aux frais, Marcil a été remis entre les mains des autorités militaires pour être conduit dans un camp d'entraînement.

A l'amende pour intimidation

Reconnaissant sa culpabilité sous une accusation d'intimidation, à l'occasion de la récente grève des employés municipaux, François Valiquette, 33 ans, 6571, rue Saint-Denis, a comparu devant le recorder Aïme Leblanc, hier après-midi. Le recorder lui a ordonné de payer les frais de la cause ou de passer trois jours en prison. Les frais s'élèvent à \$8.85 que Valiquette a versés immédiatement. Le prévenu était du groupe des grévistes qui empêchèrent Alexandre Boileau de sortir un camion des cours municipaux, rue De l'Éclaircie.

Appel pour taxes

La Compagnie des tramways de Montréal a présenté trois requêtes, hier, devant M. le juge Théodore Rihaume, de la Cour supérieure, président à l'audience de la division de Pratique, pour contester la ville de Montréal le droit de charger une taxe d'affaires à la salle d'attente de la compagnie, à la Côte-des-Neiges, et à deux endroits du circuit des tramways où les gens attendent. Le juge a ajourné les plaidoiries au 13 septembre, afin de permettre à la Compagnie des tramways d'en appeler de la décision de la ville qui exige une taxe d'affaires de \$500 pour la salle d'attente de la Côte des Neiges, et de \$66.96 et \$92.88 pour les deux autres endroits.

Le carnet de rationnement

Le bureau régional du rationnement annonce que les consommateurs de Montréal qui ne se sont pas encore procuré le 3e carnet de rationnement peuvent se présenter aujourd'hui, entre midi et 8 hrs, à l'un des neuf comités locaux de rationnement. Il est inutile de se rendre au cours de la journée au bureau régional du rationnement, 35, rue Saint-Jacques, pour obtenir le carnet de rationnement no 3.

Des tonnes de papier aux écoliers

Québec, 31 — Le département de l'Instruction publique a commencé à faire dans toutes les écoles de la province la distribution de plusieurs tonnes de papeterie. C'est une conséquence de la mise en vigueur de la nouvelle loi de la fréquentation scolaire obligatoire. C'est demain que s'ouvrent toutes les écoles sous le contrôle de l'Instruction publique. Elles recevront environ 700,000 écoliers et écolières. En vertu de la nouvelle loi, chaque école devra avoir son journal d'appel et son journal de l'école, pour noter les événements quotidiens et former les archives de l'institution. On devra aussi fournir aux enfants des bulletins mensuels uniformes et envoyer à chaque école la papeterie relative au contrôle des absences. Toute cette distribution de papeterie est absolument gratuite. Comme par le passé, le département dotera chaque école des livres de lecture nécessaires aux élèves de première année et des cartes géographiques. Ajoutons qu'il enverra aussi aux instituteurs et institutrices les programmes scolaires, les lois et règlements scolaires.

"RELATIONS"

AOUT 1943 SOMMAIRE Editoriaux : Deuil catholique — La démocratie en péril chez nous. Articles : Un peu plus de lumière sur un trust — Philippe Hamel; La morale sociale et la guerre — Thomas Greenwood; Choisir ou le Christ ou le chaos — Bernard Hardy. Commentaires : Manœuvres centralisées — Une fondation pour les chercheurs — L'Unité nationale, la vraie — Moral ou cibéréal? Chroniques : Les témoins se réorganisent — Joseph H. Ledit; Nos terrains de jeux — Wilfrid Gariépy; La comédie humaine — Jean Vallierand. Horizon international : Costa-Rica — Mexique — Hollande. Livres récents : Leçons sociales — L'Éducation selon l'esprit — La Société Historique du Nouvel-Ontario — Les enterrés vivants du Stalag XVII A — Baraque 3, Chantier 12 — Les rêves des chasseurs — Joliff et Magdur — La colonne de la Gestapo — Le Jugement de Dieu — Morceaux choisis de Paul Claudel. En trois mots. Abonnement annuel, \$2.00. Au comptant, 25c l'exemplaire, par la poste, 25c.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

L'actualité

(suite de la première page)

étrangers sur 48 députés; Alberta, 20 sur 57; Saskatchewan, 18 sur 52; Manitoba, 17 sur 55; Ontario, 8 sur 90 (il s'agit de la Chambre basse telle qu'elle était constituée avant les élections du 4 août); Québec, 3 sur 86 (ce sont trois Franco-Américains revenus dans Québec); Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île du Prince-Édouard: aucun.

Il n'y a pas lieu de tirer de ces chiffres des conséquences arbitraires et de céder à une xénophobie toujours mal venue. Il n'est pas mauvais toutefois de les connaître pour comprendre les difficultés politiques qui se posent dans un pays dont le gouvernement compte parmi ses membres trois ministres non-anglophones (MM. Hume, Mackenzie et Mitchell) et où les chefs de deux de ses partis nationaux ne sont pas d'origine canadienne (MM. Blackmore et Coldwell). Pays neuf, pays d'immigration récente, rien d'étonnant qu'il arrive à ses plus anciens habitants de se sentir mal à leur aise dans une contrée où se mêlent tant d'aspirations, où se croisent tant d'opinions et de sentiments divers. Si le pilloresque y gagne, l'union nationale risque souvent de perdre à cette maraude ethnique.

Roger DUHAMEL

Changement de route des tramways Van Horne

La Compagnie des Tramways de Montréal annonce qu'elle vient de terminer l'érection d'un nouveau terminus rue Van Horne, près de l'avenue Hillsdale.

A compter du mercredi 1er septembre, les tramways 96 et 97 de Van Horne, qui se rendent actuellement à l'avenue Highland, atteindront l'avenue Hillsdale (près de la rue Wilderton) soit environ un demi-mille plus à l'ouest sur la rue Van Horne.

C'est pour satisfaire aux exigences de la circulation en temps de guerre que la Compagnie effectue ce changement. Les tramways étant plus nombreux rue Van Horne, il devenait difficile de tourner rapidement vers Highland à certains heures. Dorénavant, tous les tramways se rendront au nouveau terminus, ce qui accélérera certainement la circulation dans cette section. De plus, on accommodera ainsi un plus grand nombre de personnes qui se sont installées rue Van Horne depuis quelques années. En prolongeant jusqu'à l'avenue Hillsdale leur ligne de la rue Van Horne, les tramways de Highland à la Côte-des-Neiges circuleront maintenant entre Hillsdale et la Côte-des-Neiges. Le service s'en trouvera certainement amélioré.

La vérité sur Dunkerque

Vous trouverez dans ce livre les pages douloureuses d'une des grandes batailles de cette guerre.

"La Bataille des Flandres" par le Général EON de l'Armée française.

Ce livre, le premier en français paru sur les opérations d'une des phases les plus capitales de la présente guerre, décrit les opérations qui se déroulèrent à une allure vertigineuse du 10 mai au 3 juin 1940, lorsque l'embarquement de Dunkerque fut achevé.

Le 10 mai, Hitler attaque la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, trois pays dont il a garanti la neutralité. Le même jour une armée britannique et deux armées françaises se portent en avant pour tenir tête à l'ennemi.

C'est la manœuvre de ces trois armées que le général Eon dissèque, faisant ressortir les procédés d'attaques des Allemands et l'emploi tactique des armes dont les Alliés disposent.

Ce livre démontre l'absence de l'arme antichar. Récit douloureux que l'auteur ne fait pas, mais qui démontre que la bataille des Flandres et celle de France furent perdues par l'absence de toute force mécanisée soutenant l'infanterie.

Ouvrage d'un fantassin qui réclame des canons antichars; l'ennemi direct de l'infanterie est le char d'assaut. L'arme principale du groupe de combat doit être le canon antichar.

Vous lirez ce livre en vous aidant des magnifiques cartes en couleurs qui expliquent le texte.

Un volume in-12, de 112 pages, enrichi d'un hors-texte et de 4 cartes en couleurs. Prix l'exemplaire: \$1.00. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Décès de M. Tibbs

Toronto, 31 (C.P.) — M. John W. Tibbs, rédacteur à la Canadian Press, est mort subitement, d'une maladie de cœur, à l'âge de 63 ans. Il était bien connu dans les milieux journalistiques du Canada. M. Tibbs était vétéran de la guerre des Boers.

Inspecteurs d'écoles

Québec, 31 — Le lieutenant-gouverneur en conseil vient de nommer plusieurs inspecteurs d'écoles, conformément aux recommandations faites par le département de l'Instruction publique.

M. Michel Savard est nommé inspecteur urbain pour Chicoutimi. M. Camille Girard est nommé inspecteur urbain pour Sherbrooke. M. Clovis Aubé, de Giffard, est nommé inspecteur pour remplacer M. Michel Savard dans le district rural du Lac Saint-Jean.

M. J.-O. Ducharme est nommé inspecteur pour remplacer M. Camille Girard dans la région rurale de Sherbrooke.

M. Amédée Brassard est nommé inspecteur pour le district de Sherbrooke.

M. E. Parent est transféré au district 39-A qui comprend une partie de Yamaska et de Nicolet.

Dans le monde ouvrier

Au Congrès des métiers et du travail — Démission de M. Tom Moore — Les Syndicats catholiques et la récente grève municipale — Nouveaux officiers de la Fédération de l'imprimerie — M. King promet d'étudier attentivement deux rapports de l'Office national du travail — Arbitre choisi par les constables — Messages à l'occasion de la fête du 6 septembre

Au congrès de Québec

Québec, 31 (C.P.) — Les faits saillants à la 59e convention du Congrès des métiers et du travail du Canada qui se tient actuellement au château Frontenac, ont été, hier, les discours de M. Percy R. Bengough, président intermédiaire du congrès, la démission de M. Tom Moore, l'annonce de la régulation du Congrès, enfin, les propositions données par M. Edgar Rochette relativement à la politique ouvrière du gouvernement provincial.

Dans son allocution présidentielle, M. Bengough a critiqué énergiquement la plupart des commissions et comités gouvernementaux en temps de guerre qui, dit-il, auraient besoin d'un remaniement drastique. Il les a blâmés ainsi que le ministère fédéral du travail d'avoir failli à leur tâche d'obtenir de la nation une coopération de cent pour cent à l'effort de guerre du pays. M. Bengough s'est fait le porte-parole des congressistes en exigeant la démission du ministre fédéral du travail, M. Humphrey Mitchell. Enfin, il a fait adopter par les délégués une résolution demandant au gouvernement de donner à la classe ouvrière une représentation de 50 p.c. dans tous les comités et commissions de guerre du gouvernement.

Au cours des séances d'hier, l'on a communiqué aux délégués une lettre dans laquelle M. Tom Moore offre sa démission comme président du Congrès du Canada, à cause du mauvais état de sa santé. (M. Moore est malade depuis plus d'un an, et depuis ce temps, la présidence intermédiaire du Congrès est assumée par M. Bengough).

On a lu aussi aux congressistes un télégramme du ministre fédéral du travail, M. Mitchell, qui félicite les membres du Congrès des métiers et du travail (hommes et femmes) "qui servent si noblement leur pays dans les services armés du Canada ou qui ont donné leur vie pour la liberté du monde."

On a lu aussi au congrès, hier soir, le ministre du travail à Québec, M. Edgar Rochette, adressant la parole aux congressistes, a rappelé que la province de Québec reconnaît aux ouvriers deux grandes libertés: le droit de s'organiser et le droit de se unir. La législation ouvrière provinciale n'est peut-être pas parfaite, dit-il, mais quand le gouvernement légifère, il doit considérer la situation générale et prévoir les réactions inévitables. Dans de tels cas, une législation adoptée dans un moment inopportun peut apporter plus d'inconvénients que d'avantages. Il faut donc que le gouvernement soit convaincu qu'une loi donnera des résultats pratiques, avant de l'adopter. M. Rochette a aussi révélé que son ministère étudie actuellement les suggestions faites par la commission d'enquête spéciale sur les relations des unions ouvrières.

Déclaration des Syndicats catholiques

Relativement à la récente grève des employés manuels de la ville de Montréal, le Conseil central des Syndicats catholiques nationaux, vient d'adresser aux autorités provinciales et municipales, sous la signature de son président, M. Georges-Aimé Gagnon, la lettre que voici:

Admettant que les employés municipaux qui firent la grève pouvaient avoir des griefs contre la ville, notre conseil recommande sévèrement les chefs ouvriers responsables de cette grève illégale, qui viole la loi des grèves et contre-grèves qui s'appliquent notamment dans le cas de quelques-unes des catégories d'employés grévistes.

"Le différend qui existait, sous tous ses aspects, autorisait les chefs de la nouvelle union des employés municipaux à demander au gouvernement d'intervenir, l'institution d'un comité d'arbitrage pour en disposer, sans qu'il fut besoin de déclarer la grève."

"Nous considérons l'administration municipale d'aujourd'hui, comme celle d'hier, en partie responsable de la grève qui a éclaté parmi certains employés d'employés municipaux, comme les précédentes fois, depuis une trentaine d'années, à cause de leurs méthodes dictatoriales envers ces derniers, à cause de leur refus, pendant longtemps, à signer des accords avec des syndicats ou unions responsables de leurs employés municipaux, refus que nos syndicats ont maintes fois essuyé de la part de la ville dans le passé."

"Nous regrettons que le gouvernement provincial paraisse impuissant à punir les chefs ouvriers responsables de la violation de la loi des grèves et contre-grèves et nous leur demandons bien fermement d'arrêter cette loi de façon à ce qu'à l'avenir elle couvre sans exception tous les employés municipaux, donnant la sanction à leur mépris des pénalités et toute la force de sanction nécessaire. Nous demandons respectueusement à la commission d'arbitrage, qui siégera bientôt, de clarifier un point de la sentence arbitrale rendue à l'issue de la grève de 1918, défendant aux employés du Service des incendies, de l'incinération, de l'acquiescement, d'avoir aucune allégeance étrangère. Nous ne condamnons pas les employés grévistes qui pouvaient avoir de justes griefs, mais nous les mettons en garde contre la direction d'organisations ouvrières irresponsables qui ne craignent pas de déclarer illégalement des grèves et de maintenir dans l'illégalité des ouvriers qui voulaient que leurs revendications fussent justes à leur mépris des pénalités et toute la force de sanction prévues déjà par la loi."

Chez les imprimeurs

Québec, 31 (C.P.) — Au cours de son congrès annuel tenu à Québec sous la présidence de M. Charles Couty, de Montréal, la Fédération provinciale des unions internationales de l'imprimerie a adopté une résolution condamnant le système actuel des allocations familiales, tout en exprimant le vœu que ces allocations soient appliquées par le gouvernement fédéral et que tous les Canadiens en bénéficient.

La Fédération a procédé à l'élection de ses officiers, avec le résultat que voici:

Président, M. Fred Maxted, de Montréal; 1er vice-président, M. Henry Collins, de Montréal; 2e vice-président, M. Harry Bell, de Québec; secrétaire-correspondant, M. Pat Galley, de Montréal; sec.-archiviste, M. René Monneau, de Montréal; sec.-trésorier, M. Charles Chabouff, de Montréal.

Ces rapports de l'Office du travail

Ottawa, 31 (C.P.) — Le premier ministre King a déclaré, hier soir, que le gouvernement attache "la plus grande importance" aux deux rapports que lui a soumis l'Office national du travail en temps de guerre à la suite de sa récente enquête sur les relations industrielles et les conditions de travail. Il a promis que les membres de son cabinet vont étudier très attentivement les suggestions faites dans les deux rapports.

Le constable Lavigne choisi comme arbitre

Les constables, de la ville de Montréal qui favorisent l'organisation d'une union qui serait affiliée au Congrès canadien du travail, ont choisi, hier soir, le constable Roger Lavigne comme leur candidat au poste de membre du comité d'arbitrage promis par le gouvernement provincial aux employés manuels de la ville de Montréal, lors de la grève de la semaine dernière.

Les griefs du textile soumis à M. Rochette

Québec, 31. — Une délégation des United Textile Workers of America (affiliés à l'American Federation of Labor), s'est présentée chez M. Edgar Rochette, ministre provincial du Travail, avant-hier, pour lui soumettre les griefs des employés du textile à Montréal et lui demander d'intervenir afin d'écarter la grève qu'on décide de déclencher, le 11 septembre prochain, 900 des 3,400 employés des filatures de la Dominion Textile Co.

La grève des mineurs de Stellarton

Stellarton, N.-E., 31 (C.P.) — La grève de 1,600 mineurs de quatre mines de charbon, dans la région de Stellarton, est entrée dans sa sixième journée. Ces grévistes continuent de protester contre la contribution prélevée sur leurs salaires par les United Mine Workers of America, pour le maintien du journal officiel de l'Union.

Vœux des Syndicats catholiques

Le propagandiste du Secrétariat des Syndicats catholiques nationaux, M. E.-A. LaCaire, publie à l'occasion de la fête du Travail, de demain, 1er septembre (la célébration officielle en est ajournée à lundi prochain), un message dans lequel il offre ses vœux aux chefs du syndicalisme catholique ainsi qu'à tous les syndiqués.

M. LaCaire dit d'abord que sa situation lui a permis de constater toute l'étendue des vives inquiétudes qui étreignent tous les cœurs. "Les travailleurs des deux sexes, dit-il, subissent et bien péniblement, les conditions actuelles de la vie, créées par la guerre et par les multiples décrets gouvernementaux qui imposent des privations et une gêne inaccoutumées. A l'occasion de la célébration de la fête du Travail, il convient que je vous dise le plus franchement possible: Courage et espoir en l'avenir."

"Vous, ouvriers et ouvrières catholiques, levez-vous en une masse suppliante et, en vous rendant à l'Oratoire Saint-Joseph, priez, demandez au saint Patron du monde qui travaille, une aide si nécessaire en ces temps, une fin prochaine de la guerre, la paix dans le monde, dans notre pays, dans nos familles et dans nos cœurs."

Vœux du Congrès du travail

Le président du Congrès canadien du travail, M. A. R. Mosher, dans son message à l'occasion de la fête du travail, dit, entre autres, ce qui suit:

"Quand la guerre sera gagnée et que les membres de nos forces armées en Europe seront revenus au Canada, il restera à gagner la paix et la sécurité économique."

que sur le front domestique. S'il y avait eu assez de temps et assez des autres choses nécessaires à l'organisation des centaines de milliers de travailleurs maintenant engagés dans les industries de guerre, les perspectives de progrès bien ordonnées vers une vie meilleure pour les Canadiens seraient beaucoup plus brillantes.

"Je crois que les travailleurs organisés du Canada désirent avec empressement collaborer avec les individus et les groupements intéressés à la préparation de l'avenir et surtout à l'établissement d'un ordre social nouveau. Le programme sur lequel il sera basé devrait dès maintenant être discuté à fond et dans tous les milieux, et tous les moyens devraient être employés à la dissémination et à la connaissance de ces idées. La guerre a temporairement rendu plus facile l'évolution du système économique, mais si les anciennes conditions doivent renaitre, il faudra une révolution pour les abolir. Le peuple canadien a le choix entre ses mains et le choix de la route qu'il fera quand viendra la paix sera la démarche la plus importante dans l'histoire de la nation."

Convocations

Demain soir, à 8h., au no 1231, est, DeMontigny, auront lieu d'importantes réunions des groupements suivants:

Syndicat des employés de la boulangerie (section des vendeurs de pain);

Comité de la fête du travail des Syndicats catholiques, sous la présidence de M. P.-E. Cabana;

Syndicat des employés de pompes funèbres;

Syndicat des plombiers;

Comité d'organisation des fêtes du Cercle Léon XIII.

A la Commission des écoles catholiques

Les écoliers de Montréal qui relèvent de la Commission des écoles catholiques terminent leurs vacances demain. Du fait de la loi Perrier sur la scolarité obligatoire, on s'attend à ce que leur nombre soit augmenté cette année de 6,000 à 8,000, ce qui entraînera la nécessité de requérir les services de 40 à 50 instituteurs additionnels. Toutefois, la Commission, sous la présidence de la Commission, a déclaré qu'il est convaincu qu'ils seront en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins de la population scolaire. Ou la situation sera plus difficile, c'est dans les écoles catholiques de langue anglaise.

D'autre part, on s'attend pas non plus que les écoles rurales de la province souffrent gravement du manque de professeurs.

Quant aux manuels, le fait que la plupart sont maintenant imprimés et publiés au Canada écarte toute inquiétude. Il pourra toutefois se produire quelques retards, notamment pour les manuels de géographie et d'histoire, car les imprimeurs, comme tous les industriels, sont atteints par la crise de la main-d'œuvre.

Le congé postal de la fête du Travail

La fête du Travail, le 6 septembre, sera observée comme congé statutaire à l'Hôtel des Postes de Montréal.

Le couloir de l'Hôtel des Postes et celui de la succursale postale Place d'Armes seront ouverts entre 8 heures du matin et 6 heures du soir afin de permettre aux locataires de visiter leur case. Cependant les guichets seront fermés à 10 heures de l'avant-midi.

La poste aérienne et le service de distribution par express fonctionneront comme en un jour ordinaire. Il n'y aura pas de distribution à domicile ce jour-là.

La réception et l'expédition des dépêches se feront comme d'ordinaire.

La levée des boîtes aux lettres se fera comme suit:

Dans le district des affaires: midi, 4 h. et 5 h. 30 de l'après-midi, 7 h. 45 et 8 h. 30 du soir.

Dans les quartiers domiciliaires: 11 h. 30 de l'avant-midi, 4 h. 30 de l'après-midi (7 h. 30 et 8 h. 30 du soir (une levée)).

Toutes les succursales postales fermeront leurs portes à 10 heures de l'avant-midi.

Ouvrages d'art de Gérard Morisset

de la Société royale du Canada Coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France, Québec, 1941, XI-171 pages, 32 gravures, \$1.00. François Rameau, Québec, 1942, 24 pages, 16 gravures, \$0.50. Philippe Liébert, Québec, 1943, 32 pages, 24 gravures, \$0.60. Evolution d'une pièce d'argenterie, Québec, 1943, 32 pages, 24 gravures presque toutes inédites, \$0.60. Paraitra en juillet prochain Les Éclipses et le Trésor de Varennes, 1 vol. in-16, 32 pages, 32 gravures. Service de Librairie du Devoir.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Le choix et l'ajustement d'appareils orthopédiques doivent être confiés à un spécialiste. Notre maison est la seule pharmacie à Montréal ayant à son emploi un expert qui s'occupe exclusivement de ces importantes fonctions.

Pharmaciens chimistes

921, rue Ste-Catherine est PL. 9622

SERVICE



SÉLECTIF

NATIONAL

De nouvelles catégories d'hommes sont maintenant comprises dans les Ordonnances sur l'Emploi Obligatoire

Avis important aux patrons d'employés du sexe masculin engagés dans les occupations ci-dessous énoncées:

Jusqu'ici cinq Ordonnances sur l'Emploi obligatoire ont été rendues en vertu des Règlements du Service sélectif national (emplois civils). Ces ordonnances visaient les catégories désignées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), ainsi que les jeunes gens de 16 à 18 ans, qui étaient employés à certaines occupations au moment de la mise en vigueur de ces ordonnances.

Une récente ordonnance sur l'Emploi obligatoire, la 6ème, a été rendue sous l'empire des Règlements modifiés du Service sélectif national (emplois civils). Cette 6ème ordonnance a pour effet d'inclure de nouvelles catégories d'hommes, que ne visaient pas les cinq premières, s'ils sont actuellement employés à l'une des occupations spécifiées. Les hommes maintenant inclus sont ceux qui, n'étant pas déjà sujets aux Ordonnances, ont passé leur seizième anniversaire et n'ont pas atteint leur quarante-et-unième

Renseignements généraux

1. BUT: Les Ordonnances sur l'Emploi obligatoire autorisent le Service sélectif national à examiner l'emploi actuel des hommes concernés, dans le but de transférer ceux-ci à des emplois vacants d'un caractère plus essentiel.

2. OBLIGATIONS DES EMPLOYÉS: Tout employé du sexe masculin visé par la 6ème ordonnance doit se présenter au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 8 septembre 1943. Il doit se présenter en personne s'il est assez proche pour se rendre à un Bureau, autrement il doit communiquer par lettre.

3. OBLIGATIONS DES PATRONS: Un patron ne peut, après le 8 septembre 1943, engager ni retenir à son service un employé, visé par cette Ordonnance, à moins d'un permis spécial du Service sélectif national.

Tout employé du sexe masculin ayant au moins 16 ans et non encore 41, s'il est employé à l'une des occupations ci-après énoncées et ne s'est pas rapporté au Service sélectif national sous le régime des 5 premières ordonnances sur l'Emploi obligatoire, doit le faire avant le 8 septembre. (La liste des emplois donnés ici, comme tombant sous la 6ème Ordonnance, est une refonte de tous les emplois compris dans les cinq premières).

A. Tout emploi dans les catégories suivantes de la fabrication, ou occupations connexes:

(1) bonbons, liqueurs non alcooliques; extraits à parfumer (les aliments) et sirops; jus de fruits destinés aux bars pour rafraichissements ou à la fabrication de liqueurs non alcooliques; matières colorantes pour pâtisseries et confiseries.

(2) cigares; cigarettes; tabac à mâcher, à fumer et à priser; pipes à tabac; porte-cigarettes; porte-cigares.

(3) rideaux, draperies; (fais de tissus n'étant pas produits dans le même établissement).

(4) vêtements de fourrures; accessoires en fourrure; garnitures en fourrure; (sauf les vêtements doublés de laine).

(5) sacs à main (de dames); bourses de dames; petits articles en cuir, comme les portefeuilles et les étuis pour les cartes, les cigarettes et les clefs, les porte-monnaie et les couvertures pour carnets de chèques.

(6) chapeaux; calottes de chapeaux; fourrure de chapelier pour la fabrication du feutre à calottes de chapeaux; casquettes; accessoires de casquettes, comme les

visières, cuirs intérieurs et les garnitures; estampage et moulage de chapeaux et de casquettes; cuir artificiel; capitonnage; rembourrage de meubles.

(7) meubles de ménage (sauf les matelas et les sommiers); ameublement de bureau, en métal; ameublement de restaurants, en métal.

(8) cadres pour miroirs, tableaux, photographes ou médaillons; moulures de cadres à tableaux.

(9) monuments; pierres tombales; pierre taillée; produits en ardoise; ornementation métallique, comme les objets ornementaux en métal qui suivent: portes et châssis, cadres de fenêtres et de châssis, devantures de magasins, moulures et garnitures; enseignes, étalages de réclame; nouveautés pour la réclame.

(10) cravates; foulards, etc., (non tricotés); robes de bain; peignoirs; robes de chambre.

(11) porte-plumes; crayons mécaniques; plumes; pièces pour plumes et crayons mécaniques; matériaux pour artistes; matériaux pour le dessin.

(12) bijouterie; étuis pour bijoux; boîtes et plateaux de fantaisie pour bijoux, instruments, coutellerie, lunettes, peignes, cigarettes, pipes, nécessaires de toilette; boîtes à cigares (en bois); boîtes de fantaisie (en bois).

(13) parfums; cosmétiques; préparations de toilette; appareillage pour salons de barbiers.

(14) pianos; orgues; accessoires, montures ou matériaux pour orgues et pianos; instruments de musique; pièces et matériaux pour instruments de musique; disques de phonographe; jeux; jouets; poupées; pièces de poupées; vêtements de poupées; véhicules pour enfants.

(15) ameublement pour édifices publics, comme les écoles (y compris les tableaux noirs en bois), les théâtres, les salles de réunion, les églises et les bibliothèques; sièges pour voitures publiques; appareillage de bureau; appareillage de magasins; cloisonnages préfabriqués; tablettes à rayonnage; boiseries fabriquées comme les montures de hars, de cabines de téléphone, de boucheries, d'armoires, de piédestaux (pour statues) en bois, étagères et supports pour l'étalage, et fonds pour vitrines de magasins et de

restaurants; devantures préfabriquées de magasins (en bois); stores de fenêtres; vénitiennes; auvents; papier à tapisser, dalles et planchéage en caoutchouc; lambrissage; abat-jour de lampes.

(16) articles de rotin; articles d'osier (sauf les paniers à fruits et à légumes).

(17) bars pour rafraichissements; appareillage pour débits de crème glacée; appareillage pour le débit de la bière; réservoirs, siphons, pièces et accessoires de bars pour rafraichissements et d'appareillage pour débits de crème glacée et de bière; machines de débit et d'amusement et autres, actionnées par des pièces de monnaie; machines de ménage; machines pour les services d'entretien; aspirateurs électriques.

(18) plumes; plumets; fleurs artificielles; gomme à mâcher; vin; dentellerie; cartes de souhaits; production industrielle de statues et d'objets d'art; perruques, faux-toupets; tresses (de cheveux); postiches et transformations et articles du genre faits surtout de cheveux humains.

B. Tout emploi dans des industries de gros, à l'exception des catégories suivantes du gros:

(1) livres; journaux; revues; musique en feuilles.

(2) appareils électriques pour l'industrie.

(3) produits agricoles (sauf le tabac); fournitures pour la ferme.

(4) Produits alimentaires.

(5) combustible; glace.

(6) essence; huile; graisse.

(7) quincaillerie; bois-d'oeuvre; matériaux de construction.

(8) cuir; articles de cuir.

(9) machinerie; outillage de machines.

(10) métaux; minerais; produits chimiques.

(11) papier; produits du papier.

(12) fournitures pour la plomberie, pour le chauffage et pour la ventilation.

(13) débris métalliques; rebuts; déchets.

(14) montres; horloges; chronomètres.

C. Les occupations suivantes, et entreprises connexes:

(1) beaux-arts; littérature; galeries d'art; musées; services d'art commercial; service de bibliothèque; encadrement de tableaux; portraiture photographique; photographie pour agences de publicité, éditeurs et autres usagers commerciaux; développement de pellicules photographiques et opérations de tirage de photographies; travail de lapidaire (sauf pour les diamants à matrices et les diamants industriels).

(2) la teinturerie, le dégraissage et le repassage; les bains; les services de guides; le cirage des chaussures; l'exploitation de débits de crème glacée et de bars pour rafraichissements; salons de barbiers; salons de beauté; postes pour le débit d'essence et services connexes.

(3) la distillation de boissons alcooliques; le brassage de la bière; les brasseries.

(4) les amusements, y compris, mais non exclusivement, les théâtres, les agences de films, les entreprises cinématographiques, les parcs d'amusement, les fanfares, les orchestres; les salles de billard, les allées de quilles, les clubs et services récréatifs (sauf les postes de T.S.F.).

(5) fleuristes; culture des fleurs; services d'horticulture (sauf le traitement des arbres).

(6) élevage d'animaux spéciaux, tels que chevaux de race, chiens, chats et autres animaux de maison.

(7) corroyage, finissage, gaufrage et vernissage du cuir.

(8) louage de costumes; apprêtage et teinture de la fourrure; entreposage de fourrures.

(9) distillation et raffinage d'huiles essentielles végétales et d'extraits d'hamamélis (witch hazel).

D. Emplois suivants, dans toute industrie:

Deserveurs (bus boys); ménage à la journée; nettoyage; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse;

laveurs de vaisselle; domestiques; portiers; starters (chefs d'ascenseur); garçons d'ascenseur; entretenneurs de par-

cours de golf; entretenneurs de terrains; chasseurs d'hôtel (bell boys); porteurs et garçons de table (autres que sur

les wagons-restaurants); chauffeurs privés; chauffeurs de taxis.

E. Tout commerce de détail et occupations connexes:

(1) magasins de détail; restaurants; cafés; tavernes; magasins détail de spiritueux, de vins et de bière.

(2) vente au détail de bonbons; de tabac, de produits de tabac, de livres, de papeterie, de revues ou de journaux;

agents détaillants de publication courantes.

(3) vente au détail de véhicules automobiles, d'accessoires

de véhicules automobiles, d'articles de sport, d'instruments de musique.

Tout bureau de Placement et du Service sélectif est en mesure de renseigner pleinement quant à la portée, à l'intention et à l'effet de cette Ordonnance. Des peines sont prévues les infractions. La 6ème Ordonnance sur l'Emploi obligatoire est rendue en vertu de l'autorité conférée au Ministre du Travail par les Règlements du Service sélectif national (emplois civils) (C.P. 246 du 19 janvier 1943, modifié).

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

A. MacNAMARA
Directeur du Service sélectif national

D-8AF

Nos députés fédéraux et la politique provinciale

L'opinion de M. Frédéric Dorion qui dit préférer, à Ottawa, le point de vue canadien-français à celui des deux vieux partis — Le député indépendant de Charlevoix-Saguenay explique les motifs de la retraite du candidat Martin

Saint-Jérôme, 30 (D.N.C.) — M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay à Ottawa, a dit ici entre autres choses, dimanche, en assemblée publique, qu'il a toujours préféré le point de vue canadien-français, à Ottawa, à celui des deux vieux partis. Il a ajouté :

"Mais pour accomplir cette tâche, le député fédéral doit consacrer tout son temps à ses devoirs fédéraux. Il n'a pas le temps de faire de la politique provinciale. Il doit se consacrer entièrement à cette tâche et tous les députés devraient faire la même chose. Si tel était le cas, les Canadiens français pourraient espérer le redressement de leurs griefs. Prenez les débats de ces dix dernières années, et vous verrez que les députés libéraux n'ont pas joué à la Chambre le rôle qu'ils devaient y jouer. La majeure partie des questions importantes ont été discutées sans qu'ils prissent part aux débats. Aujourd'hui, c'est encore la même chose. Relevez dans le *Hansard* le nombre des députés canadiens-français qui ont pris part aux débats de la dernière session et vous verrez que ce nombre n'est pas considérable. Comptez le nombre de ceux qui prirent part aux débats sur la redistribution électorale, sur le don d'un milliard, sur l'exemption des fils de cultivateurs, sur la question de la défense de nos côtes, sur les impôts de guerre et les taxes, et vous verrez qu'il n'est pas considérable. Vous êtes étonnés que presque personne ne se lève pour défendre vos intérêts. C'est simplement parce que les députés, au lieu d'accorder toute leur attention aux problèmes fédéraux, s'occupent en plus de politique et de patronage provinciaux. Ce n'est pas seulement dans des assemblées qu'il faut exposer le point de vue canadien-français, mais c'est surtout sur le parquet de la Chambre, alors que ces problèmes se discutent par nos compatriotes de langue anglaise. C'est là que la voix de nos compatriotes doit se faire entendre avec fermeté."

La retraite de M. Martin à Stanstead

"Ce devrait être là le but de tout homme politique. Et c'est encore parce que je voudrais que la voix de nos compatriotes se fasse entendre que je n'ai pas voulu prendre le risque, dans le comté de Stanstead, de voir élire le candidat du gouvernement. C'est pour cela que je n'ai pas voulu continuer la lutte dans Stanstead. Nous n'avons pas considéré un instant l'intérêt de tel ou tel groupe; nous avons compris que le peuple devait avoir la chance de désapprouver la politique du gouvernement fédéral."

"Je dois à mes électeurs de leur donner une explication complète sur la part que j'ai prise dans cette lutte. Lorsque j'ai appris la candidature de M. Donat Martin comme candidat indépendant, et que j'ai été informé qu'il s'agissait d'un homme honnête, probe et qui avait la considération de tous ses concitoyens, je n'ai pas hésité à lui promettre mon appui car j'étais convaincu qu'il pouvait venir à Ottawa représenter le comté de Stanstead et ses compatriotes de toute la province pour la défense de ses intérêts."

"Je suis allé dans le comté et j'y suis demeuré deux jours. J'ai constaté alors que le sentiment des électeurs de Stanstead, reflétant en cela, j'en suis certain, le sentiment de la très grande majorité des citoyens de la province de Québec, s'alarmait du fait que les forces oppositionnistes représentées par le candidat Choquette et le candidat Martin, étaient divisées et que cela comportait un danger sérieux pour le succès de la cause que nous défendions."

"Je me suis rendu compte avec plusieurs autres amis que le seul moyen d'assurer la défaite du candidat du gouvernement était de faire l'union des forces oppositionnistes. Je n'ai pas hésité à exprimer ma candidature. Je n'ai pas considéré un seul instant si le retrait de cette candidature pouvait profiter à un groupe ou à un autre. J'ai essayé d'envisager la situation d'une manière tout à fait objective et j'ai mis de côté toutes les sympathies ou les antipathies que je pouvais avoir pour des individus ou pour des groupes."

Conséquences de cette retraite

"Le retrait de la candidature

Histoire de la Province de Québec

par Robert RUMILLY

Tome	I G.-Etienne Cartier
"	II Le "Coup d'Etat"
"	III Chapleau
"	IV Les "Castors"
"	V Riel
"	VI Les "Nationaux"
"	VII Taillon
"	VIII Laurier
"	IX Marchand
"	X I. Tarte
"	XI S.-N. Parent

Chaque volume \$1.00. Ajouter .10\$ pour le port.

La série complète brochée soit 11 volumes, \$11.00 franco.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le Canada, porte-parole des "petites puissances"

Nombre d'autres nations voient là le rôle de notre pays, dit M. Claxton — Exposé de la politique extérieure du Canada — La paix future entre les nations

Geneva Park, Ont., 31 (C.P.) — Comme le Canada est une "puissance mondiale", mais non une "grande puissance", nombre de nations aimeraient voir notre pays se faire le porte-parole des petites puissances dans un monde qui devrait assurer la sécurité aux petites puissances. Ainsi s'est exprimé M. Brooke Claxton, secrétaire parlementaire du premier ministre du Canada, dans un discours prononcé devant le *Canadian Institute of Public Affairs*.

M. Claxton résume la politique extérieure canadienne aux points suivants :

- 1) Gagner la guerre.
- 2) Promouvoir l'amitié de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis et leur association à l'Union soviétique et à la Chine dans la conduite des Nations-Unies;
- 3) Etablir, quand la chose sera possible, l'organisation des Nations-Unies;
- 4) Entreprendre, représenter les nations dans les commissions administratives sur une base fonctionnelle.
- 5) Appuyer l'organisation de la force contre l'agression; dans ce dessein, accepter tous les engagements nécessaires et toutes les contributions.
- 6) Participer à la défense de la Grande-Bretagne et du continent américain.
- 7) Participer aux mesures propres à promouvoir le commerce par la suppression des restrictions, et adopter une politique intérieure coordonnée de façon à assurer le

maximum de l'emploiement et de la production à prix raisonnables. M. Claxton a ajouté que la politique extérieure d'un pays doit s'appuyer sur l'opinion publique et qu'il ne peut y avoir d'unité dans un pays sans une politique extérieure bien définie.

Les dernières élections révèlent une grande division au Canada. Il faut espérer que la grande majorité des Canadiens verront que leurs intérêts reposent dans la politique que je viens de tracer.

C'est une politique dictée par la position, les intérêts et les besoins du Canada comme partie d'un monde en mouvement. Le Canada est plus près de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qu'il n'importe quel autre pays. Il a un intérêt vital à l'amitié et à la coopération de ces deux pays.

Que le Canada, par exemple, soit incapable d'obtenir des dollars américains pour maintenir son commerce après la guerre, et c'est le désastre. Cela peut arriver si les Etats-Unis adoptent une politique de repliement sur eux-mêmes (*self-sufficiency*).

L'aspect des relations internationales d'après-guerre n'est ni très mauvais ni très bon. Les nations auront des obstacles à vaincre pour travailler de concert. La paix ne peut être assurée que par le labour de la pensée et l'initiative de l'organisation.

Pour assurer la paix entre les nations après la guerre, il faudra, se-

lon M. Claxton :

- 1) Que les nations s'entendent pour mettre fin à l'agression et constituent la force qui la repousse.
- 2) Que les nations s'entendent pour coordonner leur politique intérieure de façon à promouvoir la production des vivres et des marchandises sèches à des prix raisonnables aussi bien que le commerce de l'emploiement.
- 3) Que les nations s'entendent sur la transaction des affaires internationales.
- 4) Que les nations s'entendent pour reconnaître généralement l'intérêt commun, chose qui exige le savoir-vivre entre elles.

Un journaliste peut-il critiquer les tribunaux?

Mobile, Ala., 31 (A.P.) — Soutenant qu'un éditorial d'allure critique ne constitue pas un mépris de Cour, Ralph B. Chandler, du *Press and Register*, de Mobile, en a appelé d'une accusation portée contre lui. Le juge Tisdale J. Touart avait condamné Chandler, le 11 juin, à six heures de prison et à \$10 d'amende, après la publication par le journal d'un éditorial critiquant une sentence prononcée par Touart.

Le juge Norvell R. Leigh, de la Cour de révision des documents, a passé en revue l'acte d'accusation et, dans un bref d'appel, envoyé aujourd'hui au procureur Thomas E. Twitty, a déclaré : "En publiant son éditorial, M. Chandler était et reste convaincu de la rectitude de son article et de ses intentions. Le juge Touart, au contraire, pense que cet article est répréhensible. Il en a le droit. Mais aucune Cour ne peut s'insinuer juge de la correction et de la rectitude d'une critique contre elle-même dans une publication de ce genre."

Décès de Mme Ernest Lapointe, à Québec

Québec, 31 — Mme Ernest Lapointe, veuve de l'ancien ministre de la Justice dans le gouvernement King, est décédée hier à l'Hôtel-Dieu, après une longue maladie. Depuis la mort de son mari, elle habitait Québec. Au cours de la conférence de Québec, M. Mackenzie King était allé lui rendre visite à l'hôpital à deux reprises.

Mme Lapointe, née Pratte (Emma), était née à Rivière-du-Loup, fille de M. et Mme J.-Alfred Pratte. Elle laisse dans le deuil son fils, le capitaine Hugues Lapointe, avocat et député de Lotbinière aux Communes, aujourd'hui en service actif outre-mer; sa fille, Odette (Mme Roger Quimet); trois petits-enfants, Hugues, Elisabeth et André Quimet; une belle-fille, Mme Hugues Lapointe, de Québec; un gendre, M. Roger Quimet, de Montréal; une sœur, Mme J.-Martial Côté; cinq frères, MM. Joseph Pratte, gérant à la Banque Canadienne Nationale de Québec, le major Gaston Pratte, de la maison Pratte et Côté, Louis Pratte, actuaire, de Rivière-du-Loup, Garon Pratte, juge de la Cour supérieure, de Québec, et Gérard Pratte, de Montréal; trois belles-sœurs, Mmes Gaston et Garon Pratte, de Québec, et Gérard Pratte, de Montréal.

Le *Devoir* offre ses plus profondes sympathies à la famille en deuil.

Le feu et la guerre

Washington, 31 (A.P.) — Le président Roosevelt a désigné la semaine commençant le trois octobre comme semaine de la prévention des incendies, et a dit que les dommages causés par le feu

aux Etats-Unis depuis l'entrée en guerre du pays, ont été comparables aux dommages causés par les bombes ennemies en Angleterre au cours des deux premières années de la guerre.

Il a déclaré que le programme de guerre est compromis par une augmentation alarmante de pertes par le feu qui pourraient être évitées. Ces pertes, a-t-il dit, sont aussi réelles que si elles étaient le fait de bombardiers ou de saboteurs ennemis. Le feu cause des délais dans la production et le transport du matériel de guerre, et cela signifie un retard de la victoire et la perte d'un grand nombre de vies de soldats américains sur les champs de bataille.

"Géographie de mille hectares"

de MAURICE BEDEL

Essai de géographie humaine. Il ne faut pas se méprendre sur la nature de ce livre enchanteur. L'auteur a voulu moins raconter un coin de France qu'initier ses lecteurs à la science de la géographie. Ces mille hectares, cette parcelle d'une petite commune de France, nous pouvons les transposer dans un millier d'acres de notre pays. Si un auteur de chez nous y apportait l'erveur charmante, sans apprêt, la verve intarissable d'un Maurice Bedel, il nous révélerait des merveilles de notre faune, de notre flore, de nos horizons, de nos gens. Quel chatouillement de nuances, quel amour du pays, quelle connaissance de la race!

En évoquant le peuple le plus cher à son cœur, Maurice Bedel nous invite à nous mieux pencher sur le nôtre.

Prix: \$0.75. Par la poste \$0.80. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR.

Femmes Canadiennes,

SERVEZ ENCORE VOTRE PAYS!



La première dame du pays sous le régime français, Elisabeth de Joybert, marquise de Rigaud de Vaudreuil, fut rappelée du Canada par le roi Louis XIV pour devenir gouvernante de son petit-fils. C'était une grande faveur pour une Canadienne. La marquise de Vaudreuil était non seulement d'une rare distinction mais d'un dévouement inlassable; elle délaissa bientôt les honneurs pour revenir à Québec soigner son mari jusqu'à sa mort.

Nos Canadiennes d'aujourd'hui ont la même élégance, la même détermination, le même dévouement. Elles s'enrôlent par milliers dans la Marine, l'Armée ou l'Aviation. Le pays a

encore besoin de recrues féminines. Adressez-vous au prochain Centre de recrutement. La vie militaire a ses charmes; en outre, vous êtes logées, nourries, vêtues d'un élégant uniforme et vous touchez un salaire. Les connaissances que vous acquerez dans le service vous seront précieuses après la guerre.

Pour s'enrôler, les femmes n'ont besoin d'aucune connaissance spéciale. Si vous êtes âgées de 18 à 45 ans et si votre santé est bonne, il y a place pour vous. Allez discuter de votre cas à n'importe quel Centre de recrutement.

WRCNS

Le Corps féminin de la Marine Royale Canadienne

CWAC

Division féminine de l'Armée Canadienne

RCAF

Section féminine, Corps d'Aviation Royal Canadien

Nos collégiens à l'armée?

Le 9 janvier 1943, les délégués des universités canadiennes, répondant à l'invitation du gouvernement fédéral, se réunissent dans la capitale pour étudier le sort de leurs élèves et de leurs facultés, en ce temps de guerre.

Les discussions, tenues dans le plus strict huis clos, aboutirent à une résolution votée par tous les délégués: les universités s'engageaient à pratiquer une purge sévère des élèves incapables; elles étaient d'autre part autorisées à maintenir aux études les sujets vraiment aptes.

Dans quelques jours, le 30 août, les délégués de nos universités canadiennes se retrouveront à Ottawa. Cette fois, les propositions du Service sélectif promettent d'être beaucoup plus radicales: appel général des étudiants de 18 ans et demi, aptes au service militaire. Seuls pourraient être exemptés collectivement ceux qui s'inscrivent aux écoles, facultés ou cours dits scientifiques. On songe même à limiter le nombre de ces étudiants.

Le problème ainsi posé comporte un aspect proprement canadien-français, qui intéresse non seulement le Québec, mais aussi toutes les minorités françaises du Canada.

Le Canada français s'est donné un système d'éducation qui lui est particulier, pour lequel il n'a à offrir ni apologies, ni excuses, un système aucunement inférieur au système anglo-canadien, simplement différent, un système issu de son histoire, non moins que des aspirations profondes du peuple, et manifestation importante de cette vie française en plénitude, que lui garantissent la lettre et l'esprit de la Constitution. Voilà la donnée concrète, fondamentale, dont doit tenir compte avant tout le législateur fédéral, obligé d'intervenir dans le champ de l'éducation au Canada.

Y a-t-on songé à Ottawa? Il semble que non. Les mesures envisagées, faites exclusivement en fonction du système d'éducation anglo-canadien, non seulement ignorent le collège classique, clef de voûte de notre système à nous, mais leur application entraînerait sa disparition, plus ou moins lente, mais infaillible.

Notre collège classique, malgré la part relativement importante qu'il accorde aux sciences, n'est pas un cours scientifique, au sens que les Anglo-Canadiens donnent à ce terme: il distribue autrement le collège classique, clef de voûte de notre système à nous, mais leur application entraînerait sa disparition, plus ou moins lente, mais infaillible.

Notre collège classique, malgré la part relativement importante qu'il accorde aux sciences, n'est pas un cours scientifique, au sens que les Anglo-Canadiens donnent à ce terme: il distribue autrement le collège classique, clef de voûte de notre système à nous, mais leur application entraînerait sa disparition, plus ou moins lente, mais infaillible.

On voit alors la situation qui nous serait faite. Si les propositions gouvernementales sont adoptées, voilà le jeune Canadien français, dès qu'il atteint l'âge de 18 ans et demi, irrévocablement appelé sous les armes. Il est dans l'impossibilité de se prévaloir de l'exemption offerte à ceux qui suivent un cours scientifique, au sens anglo-canadien du mot: il ne pourrait pas le trouver dans son collège tel qu'il existe actuellement; d'autre part, il n'aurait pas les qualifications voulues pour s'inscrire dans les facultés scientifiques de nos universités.

De leur côté, nos institutions, privées de leurs élèves plus âgés, pour tout le temps de la guerre, et très probablement même après la guerre, se verraient devant la terrible alternative ou de mourir ou de se transformer en cours scientifiques, suivant le système anglais, ce qui, du point de vue de la culture canadienne-française, reviendrait au même.

Cette situation n'est pas juste. L'étudiant canadien-français de 18 ans et demi se voit acculé au service militaire, tandis que le jeune Anglo-Canadien, de même âge et de même avancement scolaire, peut facilement choisir un cours dits scientifiques, s'il le désire. Nos institutions canadiennes-françaises sont condamnées à périr, à côté d'institutions anglo-canadiennes comparativement intactes.

"Chien lee, oo mow"

"Chien lee, oo mow"; cette phrase, accompagnant souvent un cadeau chinois, vient du célèbre poète de la dynastie Sung et veut dire: "Telle une plume de cygne envoyée de mille milles, ce petit cadeau comporte une grande signification".

Les Canadiens, qui répondent à l'appel du fonds de secours de guerre chinois désireux de recueillir une somme de \$1,000,000 à travers le Canada pour venir en aide à la Chine, pourraient accrocher cette étiquette orientale à leurs contributions.

Les Canadiens, par leur contribution, montrent leur admiration pour le superbe courage et l'esprit combattif du peuple chinois et de fait expriment le sentiment de cette phrase chinoise: "Chien lee, oo mow".

Au cours de sa récente visite dans la capitale du Canada, Mme Tchiang Kai-chek, ses yeux noirs remplis de tristesse, a déclaré que son peuple était sensible à la sympathie et à l'amitié du Canada. L'argent canadien servira à acheter des vivres, des vêtements, des

Nouveauté Lettre à un otage

par Antoine de Saint-Exupéry
Edition de luxe. 75 pages.
Au comptoir ou par la poste \$1.15.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Cette mesure serait injuste pour notre enseignement universitaire lui-même. Elle détruirait dans un avenir plus ou moins rapproché, mais infailliblement, non seulement les facultés universitaires dites libérales, mais les facultés, écoles et cours dits scientifiques eux-mêmes puisque chez nous les collèges classiques en sont les grandes avenues d'accès.

Ainsi donc, tout un peuple se verrait privé pour la durée de la guerre, et même après, de l'apport de la nouvelle génération d'élite que fournissent chaque année nos collèges classiques et par eux nos universités. Or ces élites ont plus de toutes autres fait et maintenu le groupe français: c'est l'honorable Wilfrid Bovey qui rendait à nos collèges classiques cet hommage remarquable: "The unique feature of French-Canadian education, the heart which supplies blood and strength to the whole, is this system of classical colleges, a system developed to its highest degree in the Province of Quebec".

Il ne s'agit plus ici de taxes à payer, ou de rationnement à s'imposer. Les Canadiens français se sont toujours soumis aux unes et aux autres, même quand ils paraissent à leur canadienisme authentique injustes et exagérés. Il s'agit ici de survie même de leur peuple qui, dans la lumière de leur histoire, leur paraît intimement liée à leur système d'éducation. L'on ne s'étonnera donc pas si de puissantes réactions se font sentir le jour où le peuple s'apercevra qu'Ottawa, non content de légiférer en ignorant le fait français, comme il l'a malheureusement fait trop souvent, se laisse aller maintenant jusqu'à légiférer contre lui. Nous prescrivons des bonnes intentions de la plupart de ces fonctionnaires fédéraux, uniquement soucieux de pousser davantage l'effort de guerre total. Nous les jugeons à leurs actes. Si, aveuglés sur les conséquences, ils imposaient de telles mesures, ils accablent une fois de plus le peuple canadien-français à la situation de 1837: une éducation primaire à ses débuts, quelques collèges embryonnaires, pas d'université. Situation intolérable pour un peuple qui veut survivre. Situation étrangement semblable à celle des Polonais actuellement décapités de leurs élites intellectuelles par les Nazis, et que voudraient nous imposer les Anglo-Canadiens, partenaires dans la Confédération et dans la poursuite d'une guerre pour la civilisation.

Injuste et dangereuse, cette législation n'a même pas l'excuse d'être essentielle à l'effort de guerre: elle ajouterait tout au plus quelques milliers de soldats à des effectifs qui se comptent au pays par centaines de mille, et dans les armées alliées, par millions? Vaut-il alors la peine de jeter par terre tout un système d'éducation, de menacer d'extermination une minorité dont on ne peut nier la valeur nationale et la puissance de réaction?

Aussi les législateurs doivent-ils bien tenir compte de toute la réalité canadienne en matière d'éducation: du système anglais, sans doute, mais aussi du système français. Leur législation mettra sur un pied de parfaite égalité l'étudiant de l'un comme de l'autre groupe ethnique, respectera la structure de l'un et de l'autre système.

Entre hommes de bonne volonté, il semble que l'on puisse trouver des mesures qui respectent tous les intérêts en jeu: l'effort de guerre, la culture, le pays. Qu'on soit plus exigeant dans l'admission des étudiants et dans les examens. Qu'on intensifie même l'entraînement militaire. Voilà les mesures raisonnables déjà plus ou moins en vigueur. Si on y tient absolument, qu'on conscrive les étudiants d'âge militaire pourvu qu'on leur accorde l'exemption leur permettant de terminer les études de leur choix. On ne saurait décemment aller au delà.

Nous voulons croire que nos gouvernants hésiteront devant des mesures lourdes de conséquences, mises de l'avant par certains fonctionnaires, et décideront, tout en sauvant d'autres pays menacés dans leur culture, de sauver aussi les valeurs essentielles du Canada.

(Relations, septembre 1943).

approvisionnement médicaux, des accessoires d'hôpital, des ambulances dont la Chine a besoin en grandes quantités pour mettre un terme à la misère, à la famine et aux souffrances.

L'argent sera utilisé de deux façons. Il est expédié directement pour être dépensé par un comité composé de citoyens éminents en Chine que préside le major général Victor Odium, ministre canadien en Chine, et Mme Tchiang Kai-chek, où les approvisionnements se rendent en Chine par la voie des aires.

Peu importe la contribution, petite ou grande, elle servira à secourir le malheureux peuple chinois.

On peut faire parvenir sa contribution au no 610 ouest, rue St-Jacques, Montréal, où a toute banque à charte en cette province.

2,500,00 mots partis
de Québec

Les bureaux du Pacifique Canadien et du Canadien National ont révélé que pendant la conférence de Québec les journalistes qui en suivaient les activités ont envoyé plus de 2,500,000 mots par télégraphe, soit au Canada, aux Etats-Unis, en Angleterre, et même en Australie. De plus, la Russie, l'Amérique du Sud et l'Inde ont été renseignées sur la conférence par des agences de nouvelles qui y étaient représentées. Il a fallu installer à Québec un service spécial pour le télégraphe; au plus fort de la conférence, on a envoyé 20,000 mots en un seul jour.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BÉLAI 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Joie des Français d'Afrique de voir arriver des Canadiens

Lettre de l'aumônier Laplante — L'existence des quinze premiers jours — "Après la France, c'est le Canada que j'aime le plus"

Voici quelques extraits d'une lettre du Père J.-M. Laplante, O.M.I., aumônier militaire de l'escadron canadien-français les *Alouettes*, envoyée d'Afrique du Nord par avion, à la date du 13 août:

Voici quelques nouvelles:

1. Voyage: Merveilleux! Bonne nourriture, navire superbe. Nous étions quelque peu tassés à bord, mais c'était tout de même confortable. Sur le bateau, messe quotidienne. L'assistance était toujours très bonne. La preuve: un confrère et moi-même avons distribué plus de mille hosties durant la traversée.

2. Débarquement: Dans un port de l'Afrique du Nord. La population française jubilaient: les Canadiens arrivaient! Après l'échange des poignées de mains, il y eut les politesses humides, que nous avons d'ailleurs fort appréciées, car nous avions la gorge sèche... Le champagne et les bons vins de France furent servis des caves... L'enthousiasme était grand.

3. Nous avons d'abord passé deux semaines dans un endroit de repos, en attendant l'arrivée des membres des équipages aériens qui ont fait le trajet par avions. Le chef d'escadron Claude Hébert, de Magog, agissait comme notre commandant. Il y avait aussi, comme officiers: les lieutenants de section Hector Payette, notre infatigable médecin, de Montréal; Hilaire Roberge, notre populaire ingénieur, de Hull; Edmond Denis, notre bon diable d'adjudant, de Montréal. Pendant ce congé, chacun a pu visiter Alger, Blida, Constantine, Sétif. Magnifiques villes modernes! Nous avons admiré la propreté des quartiers français, la beauté des jardins, la splendide cathédrale d'Alger, la Mosquée, la Place du Gouverneur, etc. Nous avons été particulièrement touchés par l'incomparable hospitalité française. Les Canadiens ont laissé à cet endroit de repos une excellente impression. On a même donné une réception en notre honneur. Les représentants des généraux de Gaulle et Giraud ont très bien fait les choses et nous nous sommes efforcés de leur rendre la pareille.

Puis, nous sommes partis... En cours de route, nous avons pu voir les fameuses montagnes de Bouira! Elles sont presque aussi impressionnantes que les Rocheuses canadiennes. Après trois jours de voyage, tantôt par chemin de fer, tantôt en camion, nous sommes arrivés à un aéroport en plein désert. Pas de végétation, pas d'ombre. Ce n'est que soleil, vent, poussière, mouches, scorpions (bien inoffensifs). Nous couchons sous la tente et nous mangeons en plein air.

Les conditions se sont bien améliorées depuis notre arrivée. Nous avons maintenant du cinéma une fois la semaine, nous avons des douches, et si nous le désirons, nous pouvons fort bien aller nous baigner dans l'eau bleue de la Méditerranée.

4. Opérations: Il nous faut voler cinq soirs par semaine. Le commandant d'escadron J.-W. St-Pierre, de St-Eustache sur le Lac, veut maintenir son escadron au même degré d'efficacité qui l'a rendu si fameux en Grande-Bretagne. Grâce à son bon exemple — d'ailleurs tu connais son courage et son habileté — tous travaillent à pleine capacité, avec la ferme conviction de hâter la victoire.

5. Faits dignes de mention: Le sergent mitrailleur Pierre Goyette, de Sorel, a été en mesure de se distinguer au cours d'une mission. Un chasseur ennemi s'en est pris au bombardier dans lequel il se trouvait. Déjà, le sergent Roberge, sans-filiste, avait été atteint d'une balle à la jambe. Goyette, sans perdre son sang-froid, et stimulé par la bravoure de Roberge qui criait: "Envoyez fort! Ne vous occupez pas de moi!" mit en pièces l'avion ennemi.

Le chef d'escadron Glaude Hébert, l'un de nos commandants de section, s'est fait prendre dans les faisceaux des projecteurs. Mais, voyant quatre autres avions alliés dans les parages, il a préféré subir le flak pendant dix minutes pour leur donner une chance de s'échapper. Malgré cela, il a lâché ses bombes sur l'objectif et a ramené son équipage sain et sauf.

6. J'ai eu le plaisir, depuis mon arrivée, d'aller rendre visite à S. E. Mgr Augustin Leynaud, qui m'a reçu avec une grande cordialité. Il a été enchanté d'apprendre l'arrivée des Canadiens en Afrique du Nord et m'a dit: "Vous savez, après la France, c'est le Canada que j'aime le plus".

Dépenses et emprunts aux Etats-Unis

Washington, 31 (A.P.) — Le trésor des Etats-Unis se propose d'emprunter \$21,000,000,000 au cours des quatre derniers mois de l'année. Les dépenses du gouvernement pendant la même période seront de \$35,000,000,000, tandis que les revenus ne seront que de \$14,000,000,000.

Une remarquable biographie

RICHELIEU
par Auguste BAILLY

Volume de 350 pages.
Au comptoir \$1.25; par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

Congrès des Chevaliers de Colomb à Ste-Thècle

Grand succès de cette réunion régionale présidée par S. E. Mgr Comtois

Les Trois-Rivières, 30 (D.N.C.) — "Je me suis intéressé aux Chevaliers de Colomb parce qu'il y a de la sagesse chez eux". C'est en ces termes que Son Excellence Mgr A.-O. Comtois évêque du diocèse des Trois-Rivières, clôturait, dimanche soir, le grand congrès annuel des Chevaliers de Colomb de la région qui avait lieu à Sainte-Thècle. Son Excellence prononça son allocution à l'issue du dîner champêtre servi à la résidence d'été des frères Joseph Grosleau, grand chevalier, et Arthur Grosleau, membre du Conseil de Ste-Thècle, banquet auquel plus de 300 personnes assistaient.

Le congrès régional des Chevaliers de Colomb tenu sous la présidence d'honneur de Mgr Comtois et du député de district, M. Auguste Massicotte, s'ouvrit, hier matin, par une grand-messe en l'église paroissiale, chantée par M. l'abbé Eugène Lamy, vicaire de Sainte-Thècle.

Le chant fut exécuté par la chorale de Shawinigan sous la direction de M. le notaire Lamy. L'église était remplie à capacité et c'est dans une atmosphère de piété, de splendeur, que le congrès débuta. Sainte-Thècle fut choisie cette année comme site du congrès à cause du véritable esprit de chevalerie dont ont fait preuve les membres de son conseil. En effet, ce n'est qu'en 1938 que la cellule colombienne de Sainte-Thècle se fonda. Grâce à une dizaine d'ardents chevaliers tout dévoués à la cause et désireux de propager dans les foy-

ers ruraux l'œuvre bienfaisante des Chevaliers de Colomb, plus de 29 candidats, recrutés parmi l'élite de la population de Sainte-Thècle, étaient initiés à La Tuque le 11 décembre 1938, par le trésorier d'Etat, M. Fabio Monet.

Un sous-conseil était formé à Ste-Thècle l'année suivante. Mais le mouvement ne s'arrêta pas là, et sous l'impulsion du dévoué député d'Etat, le Dr Auguste Massicotte, le conseil doubla ses effectifs et le 9 mai 1941, le conseil suprême émettait la charte du Conseil actuel.

Présentement le Conseil de Ste-Thècle compte 180 membres actifs après moins de cinq ans d'activités. Les membres fondateurs ont fait preuve d'un véritable esprit de chevalerie et nous avons là l'explication du brillant succès que vient d'obtenir le congrès régional des Chevaliers de Colomb.

C'est à M. Jeffrey Veillette, ex-grand chevalier, du Conseil de Ste-Thècle, que revient l'honneur et le mérite d'avoir fondé une œuvre solide en anoblissant l'une après l'autre les lacunes du début, ainsi qu'a M. le curé, son aumônier, et M. Joseph Grosleau, grand-chevalier actuel.

Après la grand-messe, un concert en plein air fut exécuté par la fanfare de l'Union Musicale de Shawinigan, dirigée par le professeur Filion.

A 1h. de l'après-midi, il y eut séance du congrès et délibération sous la présidence du Dr Auguste Massicotte, député de district.

Assistèrent à cette séance les dignitaires suivants: M. Ludger Fauriol, député d'Etat pour la province de Québec, François Fautoux, directeur suprême; Fabio Monet, trésorier d'Etat; Adélard Provencher, maître du 4ème degré; Julien Lavalley, secrétaire d'Etat.

Après les délibérations, les congressistes allèrent rendre visite au

Saint-Sacrement. Le salut fut chanté par une chorale de Shawinigan. A 2h. 30, un grand ralliement des congressistes se tint à la salle des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle. A cet endroit, les rapports furent présentés. Les dix conseils et les trois sous-conseils de la région étaient représentés.

Eut lieu ensuite le départ pour le grand lac Long. Depuis l'arrivée jusqu'à l'heure du dîner champêtre, les congressistes s'en donnèrent à qui mieux-mieux et se promènèrent en chaloupe sur le magnifique lac. D'autres préférèrent écouter l'Union Musicale de Shawinigan qui donna un deuxième concert en plein air. Plusieurs discours furent prononcés.

Cérémonie à St-Adolphe-de-Howard

Il y a eu dimanche après-midi une cérémonie pieuse à Saint-Adolphe-de-Howard, alors qu'on a procédé à la bénédiction solennelle d'une statue du Sacré-Cœur, offerte par un citoyen guéri par l'intercession du Cœur de Jésus. Des personnalités religieuses et civiles rehaussaient de leur présence cette manifestation. M. Georges Dansereau, ministre dans le cabinet Godbout, a prononcé un discours à cette occasion et a particulièrement insisté sur la nécessité de préserver, dans l'après-guerre, nos jeunes contre les idées subversives.

Remboursement de secours direct

Le trésor municipal avait reçu il y a quelque temps d'une femme noire la somme de \$300 comme

LA RATION DE CAFÉ SERA AUGMENTÉE

Depuis quelques années le café est devenu très populaire comme breuvage au déjeuner et la nouvelle d'une augmentation dans la ration sera reçue avec beaucoup de satisfaction. A partir du 2 septembre deux coupons de rationnement pourront servir pour trois semaines. Achetez du "SALADA" pour un café riche et savoureux.

remboursement partiel de secours directs reçus pendant la crise. Cette personne ne donnait pas son nom ni son adresse, et disait que la restitution était due à l'influence de Father Divine, le chef religieux noir de New-York. La ville a reçu samedi un autre montant de \$149 de la même personne.

Nos droits minoritaires

Les minorités françaises au Canada

par l'abbé Wilfrid Morin

Volume de 430 pages.
Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.65.

SERVICE DE LIBRAIRIE
DU "DEVOIR"

O'Keefe's

BREWING COMPANY LIMITED se fait un honneur de reproduire ce placard de guerre de la présente série; un hommage aux hommes de la marine marchande qui portent des victuailles et des munitions aux Nations-Unies.



Pour nourrir 45 millions de personnes
LE CONVOI DE DENRÉES ALIMENTAIRES



Un nombre restreint de reproductions en couleurs, format 10" x 16", de cette gravure sont offertes gratis. Ces reproductions ne portent aucune publicité et elles se prêtent à l'encadrement. Demandez par écrit la gravure No 1 à: "Gravure", Canadian Breweries (Québec) Limited, 450, ave Beaumont, Montréal.

Les Canadiens jouent aussi leur rôle dans la tâche gigantesque que décrit ce placard. Vous y participez vous-même quand vous vous résignez au sacrifice — quand vous réduisez volontairement vos achats. En maintenant vos propres besoins au minimum, vous mettez des aliments à la disposition des Nations-Unies.

LA VIE SPORTIVE

Fred Tracey à C. H. Conyers, remporte la bourse Delorimier

Fred Tracey, appartenant à C. H. Conyers, a remporté la victoire dans la bourse Delorimier, disputée sur une distance d'un mille et un, seizième, qui était la course principale de la mi-journée d'hier à la piste de Mont-Royal. Ce rejeton de Houffès l'a emporté sur Twinklats pendant que Rosin finissait troisième.

Deuxième choix, Fred Tracey a rapporté un peu moins que deux pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Lillette, qui venait de fournir des efforts intéressants, a remporté la victoire dans la première course de la matinée alors qu'elle affichait beaucoup de rapidité au début pour prendre immédiatement les devants, augmenter son avance par la suite et résister à la dernière poussée de Mountain Air pendant que Margaret Louan finissait troisième.

Deuxième choix, Lillette a rapporté un peu plus que deux pour un à ses supporters et en combinaison avec Mountain Air, une quinielle lui a valu \$18.90.

1ère COURSE — 5 1-2 furlongs. Bourse \$300. 3 ans et plus. Temps 1:07 3-5. Temps nauxes. Piste rapide.
Lillette, Bardales, 108.
Mountain Air, Barker, 116.
Margaret Louan, Williams, 111.
Carlport, Connolly, 111.
Dashing Along, Richmond, 105.
Decade, Monroy, 117.
Sally Quick, Peckitt, 113.
Sava Mark, Ray, 106.
Roman Pride, Florio, 112.
Long Range, Fair, 115.
St. Locchi, Pantone, 116.
Little Joan, Magath, 111.
42 au mutuel rapportant sur Lillette 6.25, 4.00, 3.05; sur Mountain Air 3.30, 3.35; sur Margaret Louan 8.80.
La quinielle rapporte 18.90.

2e COURSE — 4 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:14 1-5.
Nollette, Richmond, 103.
Archline, Williams, 111.
Quinte Lass, Florio, 105.
Ingrid C. Fair, 115.
Bluebell, Chevalier, 105.
Cuvanna, Courtney, 111.
Viceroy, Pantone, 111.
Annie Jenkins, Bardales, 111.
Tobuck, Connolly, 111.
Gowan, Magath, 111.
Front Attack, Monroy, 116.
42 au mutuel rapportant sur Nollette 10.45, 5.30, 4.45; sur Archline 4.70, 3.60; sur Quinte Lass 3.50.

Les résultats dans le circuit des majeures

LIGUE INTERNATIONALE			
HIER			
Syracuse à Jersey City, remise.			
CLASSEMENT:			
	G.	P.	P.C.
Toronto	65	34	612
Newark	74	65	332
Syracuse	72	66	322
Montreal	67	60	320
Rochester	67	70	489
Baltimore	66	74	471
Buffalo	65	75	469
Jersey City	58	80	420
AUJOURD'HUI			
Montreal à Rochester.			
Syracuse à Jersey City, 2 p.			
Newark à Baltimore.			
LIGUE AMERICAINE			
HIER			
New-York 3, Boston 1.			
CLASSEMENT:			
	G.	P.	P.C.
New-York	97	46	623
Washington	69	58	353
Cleveland	67	67	353
Detroit	63	68	321
Chicago	64	60	316
Boston	59	66	472
St-Louis	58	65	459
Philadelphia	41	82	333
AUJOURD'HUI			
Boston à New-York.			
LIGUE NATIONALE			
HIER			
St-Louis 4, St-Louis 3.			
St-Louis 4, Pittsburgh 3.			
CLASSEMENT:			
	G.	P.	P.C.
St-Louis	79	43	648
Cincinnati	68	53	352
Pittsburgh	67	60	328
Brooklyn	64	58	323
Chicago	59	63	484
Boston	63	65	449
Philadelphia	54	69	439
New-York	44	77	384
AUJOURD'HUI			
Brooklyn à Philadelphia, 2 p.			
Chicago à Cincinnati, 2 p.			
New-York à Boston.			

Clôture de la saison sportive à Val-David

Dimanche dernier, le 29 août, se clôturait la saison des sports d'été au chalet La Sapinière, à Val-David, par une joute de balle molle entre l'équipe de La Sapinière et celle des Eclaireurs des Laurentides.

Le club de La Sapinière, sous la conduite de Marcel Crépéau, directeur sportif à La Sapinière, remporta une victoire chaude et contestée sur celui des Eclaireurs dirigé par M. R. Lafrenière, par le pointage de 18 à 17.

Il y avait une assistance nombreuse et enthousiaste.

Les exploits de M. J. E. Lavoie, lanceur du club des visiteurs, et de M. J. E. Venne, de La Sapinière, furent fréquemment soulignés de vigoureuses acclamations.

Voici la composition des équipes:
Les Eclaireurs des Laurentides: receveur, Lafrenière; lanceur, Lavoie; 1er but, Mme Taché; 2e but, Heroux; arrêt-court, Fortin; 3e but, Gagnon; 1er champ, Mme Lafrenière; 2e champ, Mlle Beaudry; 3e champ, Noël.

La Sapinière: receveur, Hamel; lanceur, Venne; 1er but, Taché; 2e but, Mme Moquin; arrêt-court, Crépéau; 3e but, Parent; 1er champ, Noël; 2e champ, Brunet; 3e champ, Noury.

Arbitre: Moquin; vérificatrice des points, Mlle S. Baril.

Joutes d'exhibition

A Great Lakes:
Indianapolis (AA) 000000000—0 7 1
Great Lakes, 4 0000200—6 10 0
Dunker, Tauscher (7) et Hotterth: Olsen, Hallett (4), Schmitt (8) et Robinson.

3e COURSE — 5 1-2 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:08 2-5.
Golden Silence, Magath, 109.
Fennelle, Richmond, 107.
Joette, Bardales, 108.
The Wraith, Courtney, 107.
Miss High Hat, Sina, 113.
Machero, Monroy, 116.
Marianne, Chialli, 106.
Lavanio, Williams, 113.
42 au mutuel rapportant sur Golden Silence 2.15, 5.20, 3.55; sur Fennelle 3.20, 3.85; sur Joette 2.55.

4e COURSE — 6 furlongs. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:14 1-5.
Cave Mark, Ray, 105.
Brigade Jr., Williams, 113.
Plumcott, Pantone, 113.
Betty Grable, Williams, 106.
Penobscot, Bardales, 110.
Crown, Monroy, 110.
Schuyler, Magath, 120.
Gunsale, Barker, 120.
Tripod, Fair, 115.
Philharmonic, Solomon, 120.
Deaf, Monroy, 116.
42 au mutuel rapportant sur Cave Mark 21.20, 7.70, 5.90; sur Brigade Jr. 3.35, 3.40; sur Plumcott 6.75.
La quinielle rapporte 40.40.

5e COURSE — 1 mille et 1-16. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:47 3-5.
Fred Tracey, Courtney, 117.
Twinklats, Connolly, 111.
Fandangle, Fair, 117.
Upit Dove, Chialli, 116.
Eimer, Magath, 112.
Bacon, Lynn, Pantone, 113.
Flag Mark, Ray, 95.
42 au mutuel rapportant sur Fred Tracey 5.80, 3.55, 2.90; sur Twinklats 4.95, 2.90; sur Bacon 2.65.

6e COURSE — 1 mille et 1-16. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:47 3-5.
The General, Courtney, 117.
Dot Says Not, Magath, 112.
Beacon Rock, Pantone, 113.
Light Tack, Monroy, 116.
Black Ash, Courtney, 109.
Bacon, Barker, 115.
Fair Eugene, Fair, 112.
Eastway, Peckitt, 114.
Vain, Connolly, 111.
Transbrier, Bardales, 117.
42 au mutuel rapportant sur The General 12.50, 6.45, 4.00; sur Dot Says Not 4.95, 2.80; sur Beacon Rock 4.45.

7e COURSE — 1 mille et 1-16. Bourse \$400. 3 ans et plus. Temps 1:48 4-5.
Secret Service, Richmond, 111.
Lock Nut, Florio, 111.
Love Quist, Bardales, 111.
Brass Bottle, Magath, 111.
Straight Thru, Pantone, 116.
Whitman, Fair, 115.
Mason B. Courtney, 116.
Record, Monroy, 116.
Bellinger, Barker, 119.
Dot Mark, Ray, 95.
Dot Wilson, Williams, 116.
Eye Mark, Chialli, 106.
42 au mutuel rapportant sur Secret Service 14.25, 6.30, 3.00; sur Lock Nut 4.55, 3.15; sur Love Quist 4.65.
La quinielle rapporte 101.60.

Bob Dews, nouveau receveur pour Montréal

Rochester, N.-Y., 31. — Le gérant d'affaires des Royaux de Montréal John McDonald a annoncé qu'il avait acheté le receveur Bobby Dews du club Atlanta de l'Association Southern. Le club Montréal avait grandement besoin d'un receveur depuis le départ de Dixie Howell pour l'armée il y a quelque temps. Bob Frost, qui devait succéder à Howell, se blessa et le voltigeur Ed Badke dut prendre sa place dimanche derrière le marbre contre Buffalo.

Dews, qui joue depuis cinq ou six ans dans les ligues mineures, frappe actuellement pour .275 avec les Crackers d'Atlanta. Il a participé à 80 parties. Le prix d'achat n'a pas été annoncé mais on croit qu'il est de près de \$5,000. On a demandé à Dews de prendre immédiatement l'avion de façon à arriver ici à temps pour l'importante série qui commence aujourd'hui entre les Royaux et les Red Wings de Pepper Martin.

Depuis le 9 août dernier, alors que Dom Castro se fractura le pouce dans une partie-bénéfice contre l'Armée au Stade de Montréal, les Royaux ont eu de la difficulté avec leur département de receveurs. Dixie Howell quitta l'équipe le 22 août et Bob Frost se blessa à Toronto jeudi dernier. McDonald acheta alors le receveur Bernie Hillian d'Oleau mais le jeune receveur se fractura le pouce dans sa dernière partie avec Oleau et il ne pourra rejouer de l'été.

La jambe de Frost est gravement blessée et dimanche à Buffalo il dut abandonner le jeu, cédant sa place à Badke. Si Dews n'arrive pas à temps, Frost a dit qu'il tenterait de jouer malgré tout.

La série de trois parties qui commence contre les Red Wings de Rochester est très importante car les Royaux sont en quatrième position, seulement une partie et demie en avant du Rochester qui tente de se classer dans les séries éliminatoires.

Al Sherer lancera contre Ira Hutchinson. Thompson croit qu'il enverra Bernard DeForge dans la première partie du programme double de demain. Wes Flowers lancera la deuxième partie.

Mme Léo Durocher demande un divorce

Saint-Louis, 31 (P.A.). — Grace L. Durocher a aujourd'hui demandé un divorce de Léo Durocher, gérant des Dodgers de Brooklyn de la ligue Nationale. Elle a en même temps demandé qu'on lui permette de reprendre son nom de fille.

Grace-L. Dozier. Enfin, elle a exigé une pension alimentaire, ne spécifiant pas de montant exact. Ils se marièrent en 1934. Mme Durocher, dessinatrice de modes, a accusé son mari dans sa déposition présentée en Cour de circuit, de "constamment la narguer, qu'il est maintenant froid et indifférent et que son humeur est irrégulière". Les Durocher n'ont pas d'enfants mais Mme Durocher a une fille d'un précédent mariage.

Association Américaine

Milwaukee 01000200—3 8 3
Minneapolis 10101020—3 6 1
Livengood, Oana (7) et Helf, Bain et Rolandson.

Garibaldi vs Managoff au Forum, demain

Si Gino Garibaldi remporte le championnat du monde mercredi soir au Forum, lorsqu'il rencontrera Bobby Managoff, dans un match de deux de trois à finir pour le titre, il est probable qu'il parte peu après pour une tournée de six mois en Amérique du Sud.

On a appris que Gino a reçu il y a une quinzaine de jours une offre d'un promoteur argentin pour une tournée dans les divers pays de l'Amérique du Sud s'il remporte le championnat des poids-lourds. L'offre est intéressante et Garibaldi a signifié son intention de l'accepter.

On comprend maintenant l'ardeur de Garibaldi dans son entraînement et la fougue qu'il mettait dans sa lutte mercredi dernier de même que sa colère lorsque l'arbitre Dan Murray accorda la 3e manche à la victoire à Managoff.

Quelle tactique emploiera-t-il demain soir? Voilà ce qu'il a été impossible de savoir. Gino peut lutter également scientifiquement ou rudement. Il est bon dans les deux styles.

Mais c'est que Managoff est également effectif dans l'un ou l'autre mode. Il a prouvé dans son dernier match alors qu'il a démontré que quiconque cherche à lui faire la vie dure, reçoit la monnaie de sa pièce. Si cependant son adversaire lutte scientifiquement, Managoff fait ordinairement de même.

Ce nouveau match entre les deux rivaux provoque un intérêt surprenant et plusieurs centaines d'amateurs ont déjà réservé leurs billets pour demain soir. La nouvelle que le populaire Yvon Robert serait au programme et marquerait son retour dans le ring après 4 semaines de repos n'a fait qu'accroître cet intérêt.

Robert n'a pas lutté ici depuis son accident lors du match contre Managoff, mais depuis une dizaine de jours il s'entraîne dans les Laurentides et son genou est, paraît-il, complètement guéri.

Robert est impatient de se remettre à l'œuvre, car il craint que Managoff et Garibaldi ne quittent Montréal avec la venue de l'automne pour s'en aller dans le sud. Il veut naturellement rencontrer le vainqueur de la finale de demain, mais pour cela, il devra auparavant battre et éliminer Pedro Montañez, le champion du Mexique, qu'il rencontrera demain.

A midi, le promoteur Eddie Quinn fera demande à la Commission athlétique pour que le match principal soit arbitré par l'ancien champion mondial à la boxe, Jack Sharkey.

Le résultat des parties de la ligue Starr

Un éclatant succès a marqué les joutes disputées dimanche dans les Ligues Starr Senior et Intermédiaire. Le Lachine a défait le Cherrier par 12 à 6, les Facteurs l'ont emporté sur le Beauharnois par 8 à 5, le Kik a battu le camp militaire de St-Jérôme par 5 à 4 et le Farnham éliminé le Granby en gagnant la troisième partie par 7 à 5.

A Lachine, les équipiers de Duquette et Desjardins ont pris l'avance dans leur série de 3 dans 5 contre le Cherrier, en exécutant un ralliement de 5 points à la 5e manche. Le Lachine menait par 4 à 0 au milieu de la 5e lorsque le Cherrier a compté à 5 reprises sur des coups simples de Major, LaPlante et Dubé, un joueur frappé par le lanceur et un coup de circuit par Alfie Bryant dans le champ central. Cependant à leur tour les équipiers du Lachine s'en allèrent eux aussi d'un ralliement de 5 points et donnèrent la victoire au Lachine.

Au stade Notre-Dame, les Facteurs ont aussi opéré un ralliement de 5 points pour battre le Beauharnois et prendre l'avance dans leur série finale de 3 dans 5. Beauharnois menait par 3 à 3 au milieu de la 7e, lorsque les Facteurs ont compté 5 points.

Roland Berthelet et Paul Bouliane furent les étoiles des Facteurs avec Bob Daoust, Sporn et Paci. Pour le Beauharnois, Leroux, Leboeuf, Julien, Roy et Couturier furent les meilleurs.

Dans la section intermédiaire, au stade Jarvis, le Kik a gagné la première partie de sa série semi-finale de 2 dans 3 contre les militaires de St-Jérôme, devant une foule record. Le lanceur Morin, du Kik, s'est distingué en se tirant d'impasses à plusieurs reprises. Corbeil, Morin, Turbide et Bessette ont fait chacun 2 coups sûrs pour le Kik et Sincennes a brillé au champ. Pour les militaires, Belle-marre, Héroux et Tremblay ont brillé.

A Granby, le Farnham a éliminé le club local en gagnant la 3e partie de leur série de 2 dans 3. Bouchard et Beaulne ont mené l'attaque du Farnham tandis que M. Cabana et Daragon en ont fait autant pour le Granby.

Sommaire:
Cherrier 00050100—6 10 4
Lachine 10305003—12 14 1
Healy, Degan et Dube, Lambton et Larivière.
Beauharnois. 00401000—5 6 2
Facteurs 10110050x—8 10 2
Lavolette, Gignac et Frappier; Fidele, Berthelet et Bouliane.
St-Jérôme 00000300—4 13 2
Kik 00003200x—5 11 3
Camarré, Seguin et Laberge; Morin et Perron.
Farnham 005010100—7 10 1
Granby 03100100x—5 7 3
Tarte et almer; Gendreau, Cabana, Jarry et Gamache, Hebert.

Les Yankees et les Cardinaux ont triomphé ce soir

Pas une seule fois depuis la première semaine du mois de juillet alors que les Tigers gagnèrent toute la série de quatre, un club de la ligue Américaine n'a réussi à décrocher ou même égaliser les honneurs d'une série contre les Yankees de New-York, tant à l'étranger qu'à New-York.

Charley Wensloff, une recrue, qui remporta 21 victoires avec les Blues de Kansas City, dans l'Association Américaine la saison dernière, a tenu les Red Sox à quatre coups sûrs pour décrocher sa 12e victoire de la saison. Roy Weatherly a réussi son troisième coup de circuit en trois parties consécutives. Il l'obtint alors qu'un coureur était sur les buts, ce qui permit aux Yankees d'obtenir la marge nécessaire à la victoire. George Woods permit ce coup de circuit et fut par conséquent chargé de la seule défaite de la seule journée cédée dans la ligue Américaine.

Dans la ligue Nationale, les Cardinaux de St-Louis et les Pirates de Pittsburgh ont divisé les honneurs d'un programme double. Bob Elliott cogna un simple à la dixième manche de la première joute pour ouvrir de point victorieux pour les pirates ainsi une victoire de 4 à 3 aux Pirates de Pittsburgh. Max Butcher débuta au monticule pour les Pirates et permit un point à la quatrième manche. Les Pirates égalèrent cependant le compte à la sixième manche et chaque club enregistra un point à la neuvième. Alpha Brazie, qui gradua de la ligue de la Côte du Pacifique, il y a six semaines, semblait destiné à décrocher sa cinquième victoire dans les majeures, lorsque les Cardinaux entrèrent en jeu à la dixième.

Mais les Pirates revinrent à la charge dans la même manche en comptant deux points pour sceller l'issue de la partie. Dans cette dernière moitié de la dixième, Pete Coscarot débuta avec un double et avança au troisième sur un sacrifice. Il compta sur le simple de Maurice Van Robays et le coup de Bob Elliott mit ensuite fin à la joute. Bill Brandt a été crédité de la victoire, ayant remplacé Butcher à la dixième manche.

Dans la deuxième partie, les Cardinaux n'eurent pas de difficulté à battre les Pirates par 8 à 3. Les champions comptèrent cinq points à la troisième manche pour donner une bonne avance à Harry Brecheen.

Les Cardinals et les Pirates étaient les deux seuls clubs actifs dans la ligue Nationale hier.

LIGUE AMERICAINE
Boston 00010000—1 4 1
New-York 00003000x—3 9 0
Woods, Brown (8) et Partee; Wensloff et Dickery.
(Seule partie cédulée).

LIGUE NATIONALE
Première partie:
St-Louis 0001000011—3 11 1
Pittsburgh 0000010012—4 12 1
Brazie et O'Dea, W. Cooper (8); Butcher, Brandt (10) et Lopez.
Deuxième partie:
St-Louis 005100110—8 13 2
Pittsburgh 010100001—3 8 2
Brecheen et W. Cooper; Hebert, Brandt (8), Podgajny (8) et Baker.
(Seules joutes cédulées).

Tournoi provincial de balle molle

Ce soir, une importante assemblée aura lieu à la salle Albert Athletic, situé à 2565 Ontario, est. L'organisateur du tournoi provincial de balle-molle, M. Albert Molini, a l'intention de faire jouer les clubs le jour de la Fête du Travail et c'est principalement pour cette raison que la réunion a lieu ce soir. Dans la section senior, voici le programme de dimanche: le Galarneau, de la Pointe-S-Charles, visitera le Sorel de Paul Crépeau dans un programme double. Le Fairchild rendra visite au Snowdon, et le Sainte-Jeanne d'Arc visitera le Vickers à 1h. 30, tandis qu'à 3h. 30 les deux mêmes équipes joueront ensemble au coin Davidson et Hochelaga. Les clubs Abitibi et Albert Athletic sont inactifs cette semaine. Dans l'intermédiaire, le Palace visitera le Montreal Locomotive, le Saint-Michel rencontrera le Cherrier, le David Frenet jouera contre le S-Henri et les joueurs contre l'Ordonnance au parc LaFontaine. Le Bon Accueil jouera probablement lundi. Chez les seniors, le Sorel jouera contre le Galarneau à Montréal lundi si les deux équipes divisent à Sorel dimanche.

Nos Royaux au bâton et au monticule

	Ab	C	2b	3b	C	Ppp	P.C.
Mason	42	16	2	0	1	3	381
Appl...	28	12	3	0	9	9	301
Brack	140	39	3	5	3	13	279
Barnhart	288	72	8	1	4	23	268
Badke	371	98	13	2	3	47	267
DeForge	292	77	12	2	1	44	264
Howell	373	95	14	3	4	43	255
Colpman	60	15	3	0	0	4	250
Kimball	450	110	22	3	5	49	228
Frank	23	5	1	0	0	2	217
Campania	419	86	14	1	2	33	205
Belkroy	44	9	1	0	0	2	203
Barkley	42	8	1	0	0	2	187
Mauch	67	12	1	0	0	1	179
Sherrer	60	10	2	0	1	1	167
Powers	66	11	2	0	0	1	164
Rocheil	21	7	1	0	0	1	147
Gress	49	7	0	0	0	3	144
Diets	10	1	0	0	0	0	108
Barney	9	0	0	0	0	0	900
Sunkel	9	0	0	0	0	0	000

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

	J	Ab	Pts	C	P.C.
Musial, Card	124	469	49	158	337
Appl...	124	469	49	158	337
Herman, Dodgers	123	470	60	157	334
Wadefield, Tigers	122	511	75	156	325
Vaughan, Dodgers	119	482	90	154	313
Curtis, W. Sox	107	566	58	150	285
Points produits — Ligue Nationale: N. Chalmers, Cubs, 102. Ligue Américaine: Yonkers, Yankees, 101.					
Circuits — Ligue Nationale: Nicholson, Cubs, 21. Ligue Américaine: York, Tigers, 30.					

Beau programme à l'Exchange ce soir

Les principaux figurants à la séance de boxe du promoteur Max Alper ce soir, au stade Exchange, ont terminé leur entraînement en fin de semaine, et n'attendent plus que le moment de monter dans l'arène.

Une section de la St-Jean-Baptiste dans chaque paroisse de Montréal

Tel est l'objectif de la campagne de recrutement qui aura lieu du 4 au 20 octobre — Une société nombreuse est une société forte — Division de la ville en 25 arrondissements — La collaboration de tous est indispensable

Hier après-midi, dans les salons du Monument National, les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste recevaient les journalistes à une réunion intime, pour leur faire part des détails de la grande campagne de recrutement qui commencera le 4 octobre pour se terminer le 20 octobre. M. Athanase Fréchette, président de la société, M. Adélard Cyr, vice-président, M. Lucien Rémillard, directeur de la campagne, et les autres directeurs de la Société ont tour à tour exposé les buts et les méthodes de cette quinzaine de recrutement intensif pour grossir les rangs de la société nationale des Canadiens français.

Pour la première fois l'an dernier, la Saint-Jean-Baptiste avait décidé d'organiser une campagne systématique qui a remporté un grand succès, grâce au dévouement des propagandistes, dans chacune des paroisses et grâce aussi à l'appui empressé et intelligent des journaux. Le résultat, c'est que les effectifs ont été doublés et qu'il existe 14 nouvelles sections à Montréal. Succès encourageant qui indique la voie à suivre cette année.

M. Lucien Rémillard assume la direction de la campagne, assisté des conseils techniques de M. Georges Lussier. La devise exprime bien la volonté de la société: Toujours de l'avant! L'objectif n'est pas fixé en chiffres; il s'agit que fonctionne dans chaque paroisse de la ville une section de la Saint-Jean-Baptiste. De cette façon sans doute, sera-t-il possible de doubler les effectifs actuels.

Plus les membres seront nombreux, plus loin sera entendue la voix de la société. Ses revendications auprès des pouvoirs publics auront plus de poids. De plus, une section nombreuse est en mesure d'accomplir de plus utile besogne, comme d'octroyer des bourses d'études aux jeunes gens les mieux doués de son milieu. C'est là une

initiative nouvelle pour les sections, une initiative d'ordre intellectuel dont aucun esprit sérieux ne peut s'empêcher d'apprécier le mérite. La section doit être aussi un cercle d'études pour préparer l'après-guerre.

Voici l'organisation de la campagne. Le comité de recrutement comprend MM. Lucien Rémillard, président, Arthur Tremblay, directeur de la propagande, Adélard Cyr, directeur de la région du centre; Rodolphe Dagenais, directeur de la région ouest; Donat Allaire, directeur de la région est; Georges Chénier, directeur de la région nord; et Georges Lussier, secrétaire du comité et conseiller technique.

La ville est divisée en 25 arrondissements, dont chacun comprend 3 ou 4 paroisses. Dans chacune, il y a un chef entouré d'une trentaine de propagandistes qui recourent à la sollicitation individuelle auprès de membres éventuels. Comme préparatifs à la campagne qui aura lieu du 4 au 20 octobre prochain, il se tiendra un peu partout à Montréal des soirées régionales, à partir du 14 septembre.

Profitant de la visite des journalistes, M. Fréchette a voulu souligner les principales œuvres de la Saint-Jean-Baptiste qui, malgré les critiques, n'en continue pas moins une action, souvent peu connue, toujours méritoire. Il arrive que les gestes les plus féconds qu'elle pose ne peuvent être connus du grand public, et qu'il lui est nécessaire, pour des fins de stratégie, de ne pas faire beaucoup de publicité sur ses œuvres les plus bienfaisantes. Comme cette action serait décuplée, de conclure M. Fréchette, si les membres de la société étaient plus nombreux! D'où la raison d'être d'une campagne annuelle de recrutement, destinée à réveiller le zèle des indifférents et à les engager à rallier la société nationale des Canadiens français.

Ce qu'a apporté à la province le crédit agricole de l'Union nationale

Causerie de M. Bona Dussault, ancien ministre de l'Agriculture, sous les auspices de la Jeunesse de l'U. N. — Politique nationale, sociale et familiale

Voici un résumé de la causerie prononcée dimanche soir, au poste "KAC", sous les auspices de la Jeunesse de l'Union Nationale, par M. Bona Dussault, ancien ministre de l'Agriculture.

M. Dussault dit d'abord que l'Union Nationale est un jeune parti qui ne date que de l'année 1936, lorsque que des libéraux, des conservateurs et des indépendants se sont unis pour rajeunir, nationaliser, humaniser et socialiser dans le bon sens l'administration et la législation de la province.

Persone de bonne foi ne peut, ni ne doit ignorer que l'Union nationale a donné une orientation complètement nouvelle à la politique de la province. Nous avons donné préséance au capital humain et nous avons fait servir l'argent, qui asservissait jusqu'à la bien-être de la population.

Le prêt agricole provincial établi par l'Union nationale prouve eloquemment et puissamment cette affirmation.

L'autonomie de la province

Sans l'autonomie de la province, nous n'aurions pu établir un système de crédit agricole provincial. Nous aurions eu un prêt fédéral qui ne prête pas, qui ne correspond pas aux droits et aux traditions de chez nous. On en a fait l'expérience.

Avec l'autonomie, toujours sauvegardée par l'Union nationale jusqu'à la déclaration de la guerre, nous avons eu le bénéfice d'un crédit agricole vraiment efficace. Cette loi de l'Union nationale illustre particulièrement la nouvelle orientation politique donnée par l'Union nationale, politique nationale, sociale et familiale.

Donner à nos compatriotes la propriété du sol;

Permettre aux nôtres de rester sur la terre ancestrale;

Permettre aux corporations municipales et scolaires de nos paroisses et de nos campagnes de percevoir plus d'un demi-million de dollars en taxes municipales et scolaires; rendre les contribuables capables d'acquitter leurs obligations municipales et scolaires, c'est pratiquer une politique sociale. Voilà ce qu'a réalisé le prêt agricole de l'Union nationale.

Politique familiale

Le prêt agricole de l'Union nationale a, de plus, mis en relief la politique familiale de l'Union nationale.

Facteur d'énergie LE PAIN NATUREL CARON

Pain de santé — d'une richesse et d'une pureté absolues.

Autres marques Caron :

PAIN FRANÇAIS — PAIN AU LAIT, ETC.

Exigez du PAIN CARON chez votre épicer ou signalez

CL. 23 25

LA BOULANGERIE

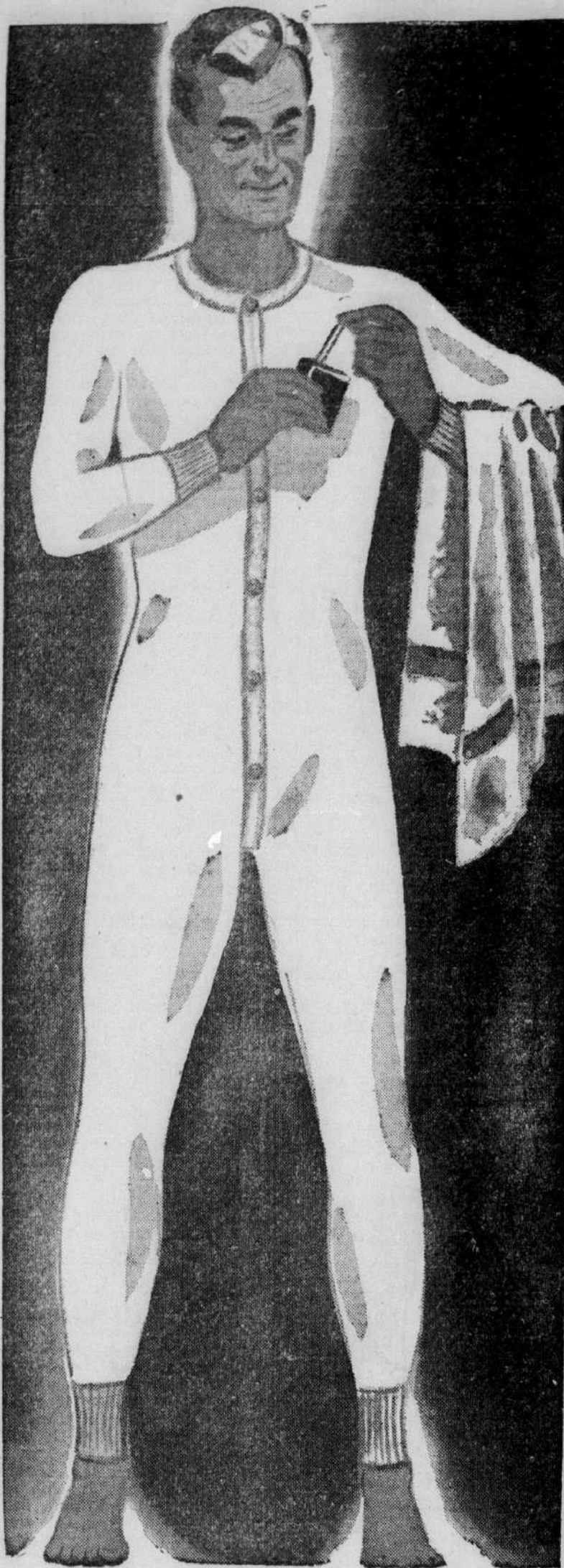
Caron-Jetté Ltée

2125 AVENUE La SALLE

OUVERTS DE 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. DUNDAS AOUT

DUPUIS

OUVERTS DE 10 à 6 DURANT SEPTEMBRE SAMEDI COMPRIS



Combinaisons "Stanfield"

pour hommes, jeunes gens.

Combinaisons d'automne en tricot de laine avec pourcentage de coton dans la texture. Nuance naturelle. La marque STANFIELD est connue et appréciée des hommes qui aiment des sous-vêtements confortables et chauds. Manches et jambes longues. Elles sont lavables, et durables. Tailles : 36 à 44.

3.79

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

Les menus articles

de grande utilité dans tout foyer.

"LITTLE WONDER"

Le chiffon dont un côté est spécialement traité pour nettoyer l'ARGENTERIE ainsi que le cuivre. Le chiffon

.50

POUR LE PRESSAGE

Linges "PRESS KLOTH" que vous emploierez avec satisfaction pour presser les vêtements des hommes et des enfants. Pour votre propre tailleur. Il est traité spécialement à cet effet. Chacun :

.89

HOUSSES DE COUTIL

Pour faire vos couteils ou pour remplacer le couteil défectueux de ceux que vous avez déjà. Housset en couteil fleur rose ou bleu. Environ 20" x 28". La paire :

.89

HOUSSES "PLIOFILM"

Pour la lingerie. Série de 4 houssetes en tissu synthétique Pliofilm transparent, bordure d'un biais rose vert, jaune, bleu ou violet. La série de 4 :

1.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-André)

SUGGESTIONS OPPORTUNES POUR

la jeunesse

à la veille de la rentrée des classes

Bas de cachemire par côtes

pour écolières, pensionnaires : 7 à 7 1/2 la paire .65 8 à 8 1/2 la paire .69 9, 9 1/2, 10 la paire .79

Tricot de cachemire laine et coton et par côtes fines (1/1). Choix de noir ou fauve.

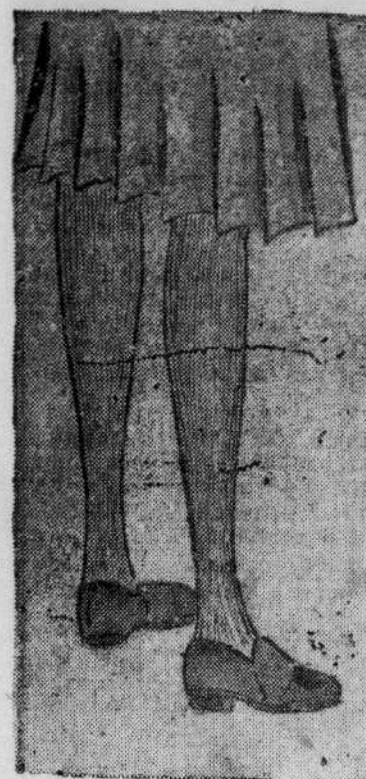
BAS DE CACHEMIRE

MERCURY

POUR DAMES ET ADOLESCENTES

Non seulement pour vous madame, mais aussi pour les élèves et collégiennes car nous avons les pointures : 8 1/2 à 10 1/2 dans cette qualité de bas automne-hiver. Tricot 70% laine et 30% coton. Entrée large, pied renforcé, jambe bien diminuée. 1.00

Nuances : beige matinee, plaza, bai, ainsi que noir.



DUPUIS — rez-de-chaussée (Centre)

Papier ciré "DUPUIS"

... pour envelopper le goûter ou le dîner de l'élève externe...

Une qualité supérieure, un papier ciré épais. Chaque rouleau dans une boîte dont le couvercle à ouverture permettant de couper le papier à la longueur voulue. Rouleau environ 300 pieds. Le rouleau :

.67

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)



Complets pour les écoliers

(7 à 10 ans) — Un trois pièces veston droit avec une culotte droite et une culotte Breeches. Belle qualité de tweed fantaisie en gris bleu, brun ou gris. Coupe soignée, coutures solides.

9.75

Qualités supérieures : 11.50 à 16.50

Complets trois pièces

(6 à 10 ans)

Serge bleu marine de diverses qualités selon le prix. Complots formés d'un veston droit avec culotte droite et culotte Breeches. Coupe et confection soignées.

10.95 à 15.95



Culottes droites culottes breeches ou pantalons

en nouvelle étoffe velours côtelé.

TWEEDUROY

Choix de brun ou gris, chaque vêtement non doublé. Confection durable et coupe soignée.

ACHETEZ

DES TIMBRES

D'EPARGNE

DE GUERRE

CULOTTES DROITES pour 6 à 10 ans.

2.95

CULOTTES BREECHES pour 8 à 10 ans.

3.95

PANTALONS ORDINAIRES pour 12 à 15 ans.

5.50

Pas de commandes postales à ce rayon.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE